

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

SOMMAIRE

PRÉFACE DE M. YVES MERSCH	5
Président de la Banque centrale du Luxembourg	
PRÉFACE DE M. NICHOLAS C. GARGANAS	7
Gouverneur de la Banque de Grèce	
MESSAGE DE S.E.M. DIONYSIOS K. KODELLAS	9
Ambassadeur de la République Hellenique au Luxembourg	
LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE DE GRÈCE À L'EXPOSITION DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG	11
Par Argyro Xenou	
MA GRÈCE	13
Par Mady Delvaux-Stehres	
BEAUTÉ ET SUBLIMITÉ DES MONNAIES GRECQUES	19
Par François de Callatay	
LA MONNAIE ET SON USAGE DANS L'ÉCONOMIE GRECQUE ANTIQUE	35
Par Eleni Papaefthymiou	
LE MONNAYAGE DES TRÉVIRES ENTRE LA GRÈCE ET ROME	51
Par François Reinert	
BONNE MONNAIE, MAUVAISE MONNAIE	65
Par René Link	
PLANCHES 1-20	73
Pièces en provenance de la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles	
PLANCHES 21-40	81
Pièces en provenance de la Banque de Grèce, Athènes	
PLANCHES 41-55	89
Pièces en provenance du Musée national d'Histoire et d'Art, Luxembourg	
CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL : VITRINE 1	99
Pièces en provenance de la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles	
CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL : VITRINE 2	109
Pièces en provenance de la Banque de Grèce, Athènes	
CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL : VITRINE 3	119
Pièces en provenance du Musée national d'Histoire et d'Art, Luxembourg	

PRÉFACE DE M. YVES MERSCH

Président de la Banque centrale du Luxembourg

Au début de cette année 2007, où le Luxembourg et la Grande Région sont Capitale européenne de la culture, la Banque centrale du Luxembourg prend un plaisir particulier à organiser une exposition consacrée aux monnaies grecques et celtes. Cette exposition constitue une première pour le Luxembourg. Elle comporte trois volets radicalement différents.

Aux côtés de la numismatique grecque de prestige, on trouvera des pièces de l'antiquité grecque marquées par leur usage quotidien. Si les premières attirent et font rêver le grand public, la science numismatique quant à elle travaille en grande partie sur base de pièces plus communes, portant les traces du temps. La troisième catégorie, constituée pour l'essentiel de pièces trouvées dans le sol et sous-sol luxembourgeois, établit de manière indubitable le lien entre la numismatique celte et ses prototypes grecs. En effet, le monnayage celte de ce que l'on appelle maintenant le Luxembourg et sa grande région, est inspiré en grande partie par le monnayage macédonien des rois Philippe et Alexandre et forme ainsi un pont entre l'univers grec et l'univers gaulois. La juxtaposition des prototypes grecs et des pièces gauloises d'inspiration grecque, démontre cette relation de manière irréfutable. Migrations d'idées, de concepts, de procédés, voire de pièces aussi, l'exposition rejoint ainsi le thème « Les Migrations », fil conducteur retenu par le Luxembourg pour son mandat d'une année en tant que Capitale européenne de la culture.

Cette exposition est également le fruit d'une coopération européenne. Les pièces exposées proviennent de la banque centrale grecque, du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, ainsi que du Cabinet des Médailles du Musée National d'Histoire et d'Art luxembourgeois. Ainsi, je tiens tout d'abord à remercier le gouverneur de la Banque de Grèce, Monsieur Nicholas

Garganas. C'est dans le cadre d'une des réunions du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, où nous siégeons tous les deux, que l'idée de cette exposition a pris corps. Je suis également reconnaissant à S.E.M. Dionyssios K. Kodellas, Ambassadeur de la République Hellénique au Luxembourg d'avoir offert le concours de son ambassade à cette exposition. La Bibliothèque royale de Belgique ayant fourni près de la moitié des pièces de cette exposition, je dois aussi exprimer toute ma gratitude à Monsieur Patrick Lefèvre, Directeur général et à Monsieur François de Callataÿ, Directeur du Cabinet des Médailles pour avoir soutenu ce projet dès ses débuts.

Au Luxembourg, mes remerciements vont plus particulièrement au Musée National d'histoire et d'Art, et notamment à son Directeur Monsieur Michel Polfer ainsi qu'à son conservateur, Monsieur Frank Reinert. De même, je souhaite mentionner Monsieur René Link, Premier conseiller honoraire de la BCL qui a récemment fait valoir ses droits à la retraite, et dont l'expertise a été particulièrement précieuse dans la conceptualisation et l'organisation de cette exposition. Finalement, je remercie de sa présence Monsieur Guy Quaden, gouverneur de la Banque nationale de Belgique, ancien maître des lieux où se tient l'exposition, sans lequel le projet d'un espace numismatique et didactique, initié par cette exposition, n'aurait pas vu le jour. Ω

PRÉFACE DE M. NICHOLAS C. GARGANAS

Gouverneur de la Banque de Grèce

La Banque de Grèce se fait un grand plaisir de pouvoir contribuer à l'organisation de l'exposition « Monnaies grecques – Monnaies celtes » à l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations de la Banque centrale du Luxembourg, ainsi que de la nomination du Luxembourg et Grande Région « Capitale européenne de la Culture 2007 ».

La proposition de Monsieur le Président Yves Mersch, faite à la Banque de Grèce, de prêter une petite partie de ses collections numismatiques, nous offre l'occasion d'exposer, pour la première fois, des monnaies grecques devant le public luxembourgeois.

Le choix des pièces exposées révèle que nombre des questions économiques et monétaires actuelles existaient déjà dès l'Antiquité. Il semble que certains phénomènes étaient déjà apparus au VII^e siècle av. J.-C., peu après l'invention de la monnaie, sur les côtes Sud-Est de l'Asie Mineure, région habitée en grande partie par des populations grecques.

L'inflation, la rareté des métaux précieux, l'appréciation ou la dépréciation de la monnaie, les systèmes métrologiques mis en pratique, le volume de la circulation monétaire, le pouvoir d'achat et la stabilité de la valeur monétaire, ainsi que la convertibilité des monnaies, sont des notions déjà connues dans l'Antiquité. Dès l'invention de la monnaie, on est en même temps témoin, non seulement de son acceptation et de sa diffusion, dans les marchés antiques, certes minuscules en comparaison avec notre époque, mais aussi de son usage dans la vie quotidienne, dès le V^e siècle av. J.-C. L'acceptation et l'expansion de la monnaie en dehors des frontières des institutions émettrices (cité -polis-, confédération, roi ou dynaste) sont liées au prestige et à la confiance que les gens leurs prêtaient. Pourtant, il ne faudrait pas négliger la beauté inégalée de certaines émissions, reflétant le haut

niveau artistique, tant loué, de la Grèce antique, qu'elle soit de l'époque archaïque, classique ou hellénistique. L'apport de la monnaie grecque est perçu également à travers les émissions celtes, exposées ici-même, ainsi que, un peu plus tard, celles du monde romain.

La façon dont les questions économiques ont été traitées dans l'Antiquité n'est pas très éloignée de celle de l'époque moderne. La différence réside dans le fait qu'aujourd'hui les marchés monétaires et financiers se sont élargis tant par leur internationalisation que par l'augmentation des produits et des services offerts, avec pour résultat l'implication de davantage de facteurs dans la formation des conditions économiques et monétaires contemporaines. Pourtant, à travers cette exposition nous pouvons comprendre que notre histoire monétaire est issue de celle de l'Antiquité puisqu'en remontant aux sources de l'histoire monétaire, nous constatons que déjà le monde antique a connu une monnaie commune, telle que nous la pratiquons actuellement en Europe, avec les monnaies des Confédérations. Ω

MESSAGE DE L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE AU LUXEMBOURG S.E.M. DIONYSSIOS K. KODELLAS

à l'occasion de l'exposition numismatique
"Monnaies grecques – Monnaies celtes"

Au cours de l'histoire du monde, l'humanité a utilisé toutes sortes d'objets comme monnaie – en les troquant parce qu'ils étaient portables, parce qu'ils avaient une valeur décorative ou encore parce qu'ils pouvaient être consommés. Pendant très longtemps ces objets étaient reconnus par la société comme moyen d'échange acceptable, pour régler des dettes, pour l'épargne ou, encore, comme un outil d'enrichissement.

L'Historien grec Hérodote attribuait l'invention de la monnaie aux Lydiens d'Asie Mineure occidentale, mais d'autres sources historiques ont évoqué qu'elle avait ses origines plutôt des cités commerçantes d'Ionie. Le monnayage frappé est conçu et utilisé par les Grecs à partir du VII^e siècle av. J.-C. et très vite les pièces de monnaie sont répandues dans toutes les cités grecques qui en acquièrent le monopole. Le rôle de la monnaie est multiple dans le monde grec : elle est utilisée comme moyen d'échange, principalement affectée aux paiements d'État ; elle est un outil fiscal – les cités grecques exigeaient que les étrangers échangent leurs pièces étrangères en monnaie locale à un taux favorable pour l'État. En plus, elle constituait une ressource métallique, ce qui explique que l'on retrouve très loin d'Athènes des pièces frappées par la cité attique, qui contenaient un taux d'argent élevé. Enfin, la frappe de monnaie métallique, souvent en utilisant des métaux précieux, est un élément de prestige incontestable pour une cité.

Les pièces de monnaie permettent de répondre facilement à tous les besoins : elles sont légères à porter et transporter, constituent une mesure de richesse et elles sont parfaites pour établir la trésorerie d'un État. Il s'agit donc d'une découverte qui annonçait des changements révolutionnaires pour l'économie et le progrès de la civilisation de l'humanité entière.

L'expansion rapide du monde grec et l'accroissement de son influence à travers le commerce et la culture ont conduit à une large répartition de ce système de « paiement » vers le monde extérieur. Très vite, d'autres peuples anciens, qui avaient l'esprit de compétitivité, du commerce et du développement, ont adopté et employé des monnaies comparables. Parmi eux, les Celtes, qui étaient les habitants de cette partie d'Europe où nous nous trouvons : le Luxembourg et la Grande Région ; un peuple qui – tout comme les anciens Grecs – s'est distingué par l'héritage énorme qu'il a légué au monde occidental.

Nous sommes convaincu que l'exposition numismatique « Monnaies grecques – Monnaies celtes », organisée au Grand-Duché de Luxembourg, incitera à une réflexion intense et approfondie concernant le rôle important que la pièce de monnaie a joué sur l'expansion des échanges pacifiques à travers le monde occidental en tant que berceau de l'économie mondiale, comme instrument de base pour le ressort global du commerce ou encore comme porteur universel de l'expression artistique des peuples.

En plaçant cette exposition sous ses auspices, l'Ambassade de la République Hellénique estime que le public n'aura pas seulement l'occasion unique d'admirer une pléiade de monnaies anciennes intéressantes dans une époque où tous les pays de la zone euro utilisent une devise commune, mais, en outre et grâce aux contributions précieuses des scientifiques spécialisés, d'apprendre les éléments culturels qui étaient subséquent à l'extension de la circulation des monnaies et des échanges dans le monde antique. Ω

LA CONTRIBUTION DE LA BANQUE DE GRÈCE À L'EXPOSITION DE LA BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

Par Argyro Xenou – *Chef du Service de Musée et
des collections numismatiques
de la Banque de Grèce*

L'exposition des monnaies antiques est une collaboration de la Banque Centrale du Luxembourg et de la Banque de Grèce. Elle s'intègre dans le cadre des manifestations « Le Luxembourg et sa région, Capitale européenne 2007 ». Cette exposition est une excellente occasion pour la Banque de Grèce de mettre en valeur la richesse culturelle de notre pays et son apport à la civilisation européenne. De ce fait la Banque de Grèce, par sa présence féconde, contribue à la mouvance de la scène culturelle internationale.

L'exposition propose de considérer le vaste ensemble géographique et historique des monnaies grecques, frappées par les villes et leurs colonies, les confédérations et les royaumes, du VI^e au I^{er} siècle av. J.-C. N'est pas négligée l'influence portée sur les premières monnaies celtiques des régions danubiennes, desquelles se sont inspirées plus tard les peuplades celtiques de la région du Luxembourg. La contribution de la Banque de Grèce dans cette exposition consiste aussi à illustrer le passage d'une économie de troc à une économie monétaire, ainsi que l'expansion de l'usage de la monnaie dans l'Antiquité grecque et par extension, grâce aux échanges surtout commerciaux, dans le monde méditerranéen.

Les quatre-vingt cinq monnaies exposées, des villes grecques, des colonies, des confédérations et des royaumes, représentent les débuts, l'évolution et l'expansion des monnayages et témoignent de la présence de l'esprit grec à travers les siècles.

Le choix des monnaies s'est effectué d'un ensemble de 4.600 pièces, provenant des collections Réna H. Evelpidis et Nikolaos Petsalis de la Banque de Grèce, sur des critères de l'étendue géographique et de la richesse des types monétaires.

La collection Réna H. Evelpidis, publiée en *Sylloge Numorum Graecorum* en 1978, comprend des monnaies de la Grande Grèce, de la Sicile et de Thrace, acquises en 1972 et de Macédoine, de Thessalie, d'Illyrie et d'Épire, acquises en 1976. La collection Nikolaos Petssalis, non publiée, acquise par la Banque de Grèce en 1968, comporte essentiellement des monnaies provenant d'Asie Mineure. Les critères de ces deux collectionneurs, pour la constitution de leurs collections, selon une pratique habituelle jusqu'au milieu du siècle dernier, n'a pas été la rareté, la conservation ou la valeur artistique des monnaies mais la représentation du plus grand nombre des ateliers monétaires.

La Banque de Grèce, à travers la constitution de ses collections, comme celle des antiquités grecques, des médailles et des œuvres d'art, participe activement à la vie culturelle du pays afin de sauvegarder et de diffuser son héritage culturel.

Dans ce contexte les collections numismatiques, par la variété et la richesse de leurs objets, permettent de poser des questions pertinentes sur la compréhension de l'identité culturelle grecque à travers les siècles. En même temps, elles constituent le miroir des sociétés antiques qui les ont produites et reflètent la sensibilité de l'Institution qui les a conservées et les gère. Ω

MA GRÈCE

Par Mady Delvaux-Stehres – *Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et Présidente du Conseil «Education» de l'Union européenne*

Ma vie d'helléniste fut brève, mais intense¹. Elle m'a laissé de beaux restes et suffisamment d'intérêt pour la Grèce ancienne pour que de temps à autre je me replonge dans la lecture d'un texte ancien, certes avec la traduction, ou pour que je parcoure les publications de spécialistes. La Grèce ne m'a jamais tout à fait quittée. Ce serait difficile d'ailleurs, car l'héritage que la Grèce nous a laissé imprègne à tel point notre vie et surtout notre langue que nous y sommes renvoyés à tout bout de champ, à condition d'y être attentifs, bien sûr.

Je ne crois pas que le sportif, qui court un marathon, que ce soit à New York ou dans le désert, ait une pensée pour le messager qui est mort d'épuisement en apportant le message de la victoire à Athènes. Pas davantage que le consommateur, en train de déguster une poire belle Hélène, n'évoque Homère et la guerre de Troie ? Notre langue est ainsi truffée d'emprunts au grec, de boîtes de Pandore, dédales et autres fils d'Ariane, sans parler du recours fait au grec pour la formation de nouveaux mots scientifiques de tous genres.

Ainsi, au cours des siècles, tant de personnes se sont inspirées de l'inépuisable héritage que la Grèce a légué à l'Europe et l'ont adapté, selon leur besoin, au goût de leur époque.

¹ – L'été de mes 18 ans je décidai vouloir apprendre le grec ancien. J'ai très souvent une pensée reconnaissante pour deux personnes qui m'ont alors aidée à concrétiser cette décision. Ilse Thoss, ma professeure de latin fut ravie et consacra pendant une année ses loisirs à m'apprendre les rudiments du grec ; elle mobilisa également Hubert Hausemer, à l'époque professeur stagiaire au Lycée de Garçons à Esch, qui compléta ses efforts. C'est ainsi que commença ma – brève – carrière d'helléniste qui se termina quelques années plus tard avec une maîtrise ès lettres classiques à la Sorbonne. Depuis, je n'ai plus guère pratiqué le grec et je ne suis plus aujourd'hui capable de lire un texte en grec ancien. Pourtant, alors que tout aurait dû m'inciter à la modestie, je n'ai pas résisté à la demande des responsables de la Banque Centrale de Luxembourg de raconter mon amour de la Grèce. Que tous les authentiques hellénistes me témoignent de leur indulgence!

Le génie de Freud n'a-t-il pas été de rattacher ses observations cliniques et médicales, faites dans son cabinet que fréquentait la bonne société de Vienne, à la mythologie grecque ?

Les jeux olympiques, grande fête des sports, que célèbre tous les quatre ans la jeunesse du monde, ne gagnent-ils pas en prestige par rapport à d'autres manifestations sportives, parce qu'ils rappellent les jeux panhelléniques qui rassemblaient depuis 776 avant Jésus-Christ tous les athlètes du monde grec ?

LE VOYAGE EN GRÈCE

Se pose évidemment la question si on peut rattacher cette fascination à la Grèce moderne, à ce petit pays, maltraité par l'histoire, ravagé par les guerres civiles et fratricides, enjeu de tant de luttes, et qui a retrouvé depuis 25 ans sa place dans la communauté européenne ?

Pour moi la réponse est oui, évidemment : tous les passionnés ont fait leur voyage en Grèce. On pense à Lord Byron, Chateaubriand, Lamartine, Simone de Beauvoir avec Jean-Paul Sartre et tant d'autres. C'est sans doute Jacques Lacarrière qui a redonné le goût du voyage en Grèce à toute une génération de nouveaux touristes du monde francophone, après que la vénérable association Guillaume Budé eut arrêté en 1954 ses croisières annuelles qu'elle organisait depuis les années trente et qui étaient un « must » pour les amoureux de la beauté classique.

Évidemment ces voyageurs modernes ne sont pas comparables à ceux d'autrefois, aux archéologues qui, leur Homère à la main, sillonnaient les terres grecques autour de la Méditerranée à la découverte des sites décrits dans l'Illiade et l'Odyssée. Les voyageurs d'aujourd'hui sont des visiteurs, qui s'offrent un voyage confortable, guidés par les descriptions minutieuses des experts.

N'empêche, le voyage en Grèce reste une expérience merveilleuse. Inoubliable est la luminosité au premier matin quand le ferry s'approche des terres grecques, quand on découvre ces terres arides, sous le soleil, au milieu du bleu de la mer et du ciel. On n'a aucune peine à s'imaginer les dieux et les déesses, descendus de l'Olympe pour se mêler aux mortels. Certes, une fois débarqué, le voyageur a hâte de quitter les villes souvent embouteillées et bruyantes pour se perdre dans les campagnes, où poussent vignes et oliviers, et aller à la recherche des héros disparus. Mais même dans les villes j'ai entendu l'écho des anciens tels que j'ai pu les imaginer. Je me trouvais à Athènes le jour de l'enterrement de Mélina Mercouri en 1994. De ma vie, ce séjour en terre grecque restera gravé dans mon cœur.

Je vois, j'entends la foule qui se réunissait ce soir là dans les rues d'Athènes pour rendre un dernier hommage à cette femme remarquable, figure emblématique de la Grèce moderne, mais qui savait faire revivre, ressusciter les images des femmes grecques de l'Antiquité.

Ce soir là, dans les rues d'Athènes coulaient les larmes de toutes les femmes des tragédies grecques, résonnaient les lamentations des chœurs antiques qui plaignent le sort des mortels sur lesquels s'abat le malheur.

LA FASCINATION POUR LA GRÈCE

Ainsi donc, pour moi, la Grèce est à la fois une terre réelle et un pays imaginaire, que je me suis constituée à partir de séjours en Grèce, de lectures et d'études.

Ma Grèce est peuplée de dieux et de déesses, de soldats et de héros, et de femmes en larmes, qui se révoltent contre le destin qui s'acharne sur elles. La Grèce nous a laissé sa mythologie avec ses histoires de violence, de haine et de meurtres, en même temps les textes grecs développent les notions de démocratie, de justice, de liberté.

Cette Grèce est le berceau de la démocratie, la patrie des philosophes et des législateurs, qui ont développé des idées originales, qu'ils étaient les premiers à découvrir, idées qui ont inspiré le monde occidental jusqu'à nos jours.

La fascination pour la Grèce résulte de cette dichotomie : on assiste à l'émergence d'une pensée rationnelle, scientifique et les mêmes citoyens, qui débattent publiquement de la liberté, de la justice, de la gestion de la cité, vibrent au spectacle des tragédies au cours desquelles les héros sont aux prises avec les pires horreurs.

Il y a un peu plus de 2400 ans ce petit pays a inventé en un bref laps de temps la littérature, la philosophie et la politique. Incroyable, cette fenêtre dans l'histoire de l'Europe qui n'a pas duré, mais qui a marqué la culture européenne jusqu'à nos jours.

Certes la civilisation grecque s'étend du milieu du XI^e siècle jusqu'aux conquêtes d'Alexandre, mort en 323, et il est sans doute peu scientifique de ne pas faire la distinction entre l'époque archaïque et le classicisme, qui était à son apogée au V^e siècle et déjà en crise au IV^e siècle avant J.-C.

Mais je ne me suis jamais mêlée des querelles d'experts qui discutent de la date probable de l'Illiade et de l'Odyssée. Je sais bien qu'Achille et Ulysse n'étaient pas les contemporains de Socrate et de Platon. Peu importe d'ailleurs, car l'œuvre homérique a été étudiée durant tous les siècles par les Grecs de toutes les cités et les héros de Homère revivaient dans les tragédies représentées au V^e siècle à Athènes. Or tous, hommes, femmes, étrangers et citoyens, venaient assister aux spectacles qui se succédaient sans interruption du matin jusqu'au milieu de l'après-midi, alors que chacun connaissait le héros de la tragédie, connaissait l'action qui allait être représentée et connaissait le dénouement. C'est dire que les mythes étaient familiers au spectateur grec !

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

Le monde hellénique a développé un mode de vie qui se distinguait fondamentalement de celui de ses peuples voisins. La rapidité de l'évolution politique et du développement des institutions dans les cités helléniques contraste avec la relative stabilité des formes économiques et sociales des empires voisins. C'est bien sûr Athènes qui retient l'attention, parce que la plus grande partie de textes, dont nous disposons, se rapportent à cette ville. Nous suivons forcément les traces que nous ont laissées les Grecs.

Ce n'est certainement pas un hasard si les auteurs anciens, dont les textes nous sont parvenus, ont vécu à Athènes et ont écrit sur Athènes. Athènes au V^e siècle avant J.-C. a connu un bouillonnement intellectuel, artistique et politique sans précédent. Son effervescence a été exceptionnelle. On suppose que cet essor est une conséquence de la richesse et du prestige qu'elle a tirés de la victoire contre les Perses, de la domination qu'elle a exercée sur ses alliés.

C'est à Athènes, au V^e siècle avant J.-C., que vivaient et écrivaient les trois grands tragiques Eschyle, Sophocle et Euripide. Platon y était l'élève de Socrate, et Thucydide, certes exilé, inventait l'histoire et l'écrivait dans la perspective athénienne. Les sophistes apprenaient à leurs auditeurs à dominer l'art de la parole, à défendre une thèse, puis son contraire. Leur art de la parole était un art de l'analyse et du raisonnement ; en effet le même mot « logos » désigne à la fois le discours et la raison, symbolisant en quelque sorte l'alliance de la parole et de la pensée.

Ma période préférée est cette Athènes du siècle de Périclès. À partir de 450 avant J.-C. la vie politique à Athènes est associée à son nom. Bien que le propre de la démocratie grecque fût que les magistrats, les responsables politiques, étaient élus annuellement et que le pouvoir politique était partagé entre les citoyens, Périclès fut élu douze fois de suite stratège, en fait donc commandant de l'armée. Il dominait de son autorité alors qu'en théorie la stratégie ne conférait pas de pouvoirs particuliers.

Périclès était un aristocrate, hautain semble-t-il, un intellectuel qui, par ses discours, arrivait à galvaniser les Athéniens.

Thucydide, admirateur inconditionnel de Périclès, nous relate le beau discours, l'oraison funèbre prononcée par Périclès à l'occasion des funérailles des premiers morts de la guerre du Péloponnèse, qui décrit bien la mentalité des Athéniens : les Athéniens étaient fiers d'être libres, de ne pas être soumis à un despote, de vivre en démocratie, de partager le pouvoir, de se donner des lois et de respecter les magistrats.

Ils étaient fiers également d'être prospères, d'attirer à Athènes des produits de la terre entière et ils étaient hospitaliers, aimant accueillir les gens venus d'ailleurs admirer la beauté de la ville, l'éclat et le foisonnement de la vie intellectuelle.

Et Périclès de rappeler aux Athéniens qu'il n'y a de bien-être personnel que dans une société juste, que le bien collectif est placé au-dessus du profit personnel, que la liberté est celle de ne pas être esclave. Toutes ces valeurs ont été exprimées et vécues pour la première fois à Athènes au V^e siècle avant J.-C. Je peux me réjouir à chaque fois à la lecture de ce texte ancien, écrit il y a 2400 ans ; forcément l'étude de ces idées crée une espèce de familiarité avec des valeurs morales dont on souhaite tellement qu'elles guident à tout jamais la vie politique.

LES FAILLES DE LA DÉMOCRATIE

Bien évidemment la démocratie athénienne avait ses failles ; tout le monde ne participait pas à la vie de la cité. Il y avait d'abord l'exclusion des femmes de la chose publique, il y avait aussi l'esclavage. On peut d'ailleurs légitimement soupçonner que c'est l'esclavage qui a rendu possible la démocratie. De fait les citoyens trouvaient le temps de venir sur l'agora débattre du bien public, parce qu'ils étaient déchargés du travail qu'ils faisaient faire par leurs esclaves. À la défense des Athéniens, je voudrais rappeler que toutes les sociétés anciennes ont connu l'esclavage, sans pour autant développer les valeurs démocratiques qui ont animé les Grecs.

La démocratie avait ses points d'ombres : comment des idées si nobles, développées par les Grecs, la « *parrèsia* », qu'est la liberté de paroles ou l'« *isonomia* », qu'est l'égalité de droits, sont-elles compatibles avec des procédures comme l'ostracisme, qui invitait les citoyens à inscrire sur un tesson le nom d'une personne qui leur paraissait dangereuse pour la liberté et la démocratie ? Cette institution pouvait inspirer les populistes de tous bords et permettre l'élimination facile d'adversaires politiques !

Comment pardonner le procès de Socrate, accusé de ne pas croire aux dieux et de corrompre la jeunesse ? Socrate, alors un vieil homme de soixante-dix ans, ne fit pas amende honorable. Refusant tout compromis, il plaida qu'il avait rendu des services à la patrie et que celle-ci lui devait de le nourrir et de le loger au prytanée, ce qui était le symbole des remerciements accordés par la patrie à un citoyen particulièrement méritant. Socrate fut condamné, il préféra se donner la mort plutôt que de quitter Athènes, car pour un citoyen athénien l'exil était la mort.

Comment ne pas faire le parallèle entre le sort de Socrate, condamné en fait pour son arrogance et le destin d'Œdipe. Freud a fait d'Œdipe le prototype du fils incestueux, et c'est comme tel qu'il est entré dans la mémoire collective moderne.

Pour les Grecs, Œdipe n'avait pas épousé Jocaste, parce qu'elle était sa mère et qu'il aurait été amoureux d'elle. Au contraire Œdipe avait été éloigné très tôt de Thèbes pour échapper à son destin, car l'oracle avait prédit qu'il tuerait son père et épouserait sa mère. Œdipe a épousé Jocaste pour devenir roi. Par son mariage avec la reine il avait acquis le pouvoir, mais il ne savait pas apporter la paix et la prospérité à Thèbes. Il avait tout, mais la vérité lui échappait. Il dut quitter la ville, il se creva les yeux, puisque ses yeux avaient été incapables de voir. Œdipe était hors mesure, il était trop grand, trop puissant. Son destin était donc d'être chassé de la cité parce que le premier devoir de l'homme grec est de tenir sa place, de ne pas provoquer les dieux par l'*hybris*.

C'est cette Grèce pleine de paradoxes qui fascine, où le logos est encore très près du non-rationnel et du mythe.

L'HYBRIS

Il n'y a pas dans la civilisation grecque la notion du péché ; j'avoue que ce n'était pas pour me déplaire, surtout dans ma jeunesse. Ce qui se rapproche le plus de ce concept très catholique, c'est la notion d'*hybris* qu'il faut à son tour associer avec la *moïra*. La *moïra* c'est le lot, la part de malheur ou de bonheur qui échoit à chaque humain, sa part de vie et de mort. Or l'homme qui commet l'*hybris* est coupable de vouloir plus que la part qui lui est attribuée et alors forcément le destin s'abat sur lui. Hérodote nous avertit : les grands animaux sont foudroyés par le ciel, alors que les petits n'excitent pas la jalousie. L'homme doit se tenir à sa place, ne pas provoquer les dieux, car leur colère sera terrible.

LA GUERRE

Comment ne pas parler de la guerre ? En fait le monde hellénique est en état de guerre permanent. Les traités de paix ne sont toujours que des trêves entre deux guerres. On aime à dire que deux mots caractérisent la civilisation de la Grèce archaïque : le *nomos* et l'*agôn*. Alors que le *nomos*, la loi, nous est familier, la notion d'*agôn* mérite d'être approfondie.

Agôn se traduit par le combat ou encore par la rivalité.

L'*agôn* peut prendre des formes pacifiques. Ainsi les jeux, organisés en l'honneur des dieux et lors desquels les athlètes rivalisaient pour remporter la victoire, étaient nombreux, les plus célèbres étant les Jeux olympiques.

Mais l'*agôn* prend très souvent la forme de la guerre. Les textes grecs décrivent avec minutie les combats, les positions des soldats, les manœuvres des armées. D'ailleurs on peut imaginer que la démocratie est issue des combats, en effet quand les guerriers hoplites étaient rangés en ligne de bataille, chacun protégeait de son bouclier son voisin. La solidarité était donc indispensable pour garantir non seulement la victoire, mais aussi la survie de chacun. Cette fraternité dans la guerre se serait prolongée dans la vie politique.

En tout cas, l'Illiade, le premier chef d'œuvre de la littérature européenne, est un hymne à la guerre. Actes d'héroïsme et combats sanglants sont relatés avec une minutie de détails à la limite du supportable. Mais qu'est-ce qu'ils sont beaux, les héros grecs et troyens, resplendissant dans leurs armes de bronze et d'argent depuis le casque aux jambières quand ils se jettent dans le combat ! On est aveuglé devant tant de violence, tant de splendeur et tant de haine.

Et subitement, entre les scènes de boucherie affreuses, surgissent les larmes. On pleure

beaucoup dans l'Iliade : les femmes pleurent leurs fils, leurs époux et leurs amants. Les héros sans pitié aussi pleurent : Priam, le vieillard, roi de Troie, pleure ses fils et le plus valeureux d'entre eux, Hector. Achille pleure son ami Patrocle. Mais malgré leurs larmes, malgré leur amour de la vie, les princes grecs et troyens combattent et tombent devant Troie. Leur sens de l'honneur, leur colère et leur fierté l'exigent. Ils savent qu'ils vont succomber et ils courent à la mort.

LES FEMMES

Je ne peux pas écrire sur la Grèce sans parler des femmes. Mon admiration devant les philosophes, historiens et hommes politiques grecs ne me fait pas oublier que les femmes à Athènes ne sont pas considérées comme des êtres humains. Certes on a besoin des femmes, mais la vie athénienne, la vie publique et la vie intellectuelle, les ignore, au meilleur cas. Lors d'agapes entre hommes se pose de temps à autre la question si les femmes peuvent comprendre quelque chose à la vie ; on se met d'accord qu'elles sont tout au plus capables de s'occuper des enfants, tant que ceux-ci sont en bas âge, et des maisons, bien sûr.

Et pourtant, la littérature grecque, les tragédies, nous livrent les plus beaux portraits de femmes, de femmes sacrifiées, de femmes révoltées.

Médée, l'étrangère, qui, par amour pour Jason, a trahi son père et quitté sa terre natale. Quand Jason veut la quitter pour épouser la fille du roi de Corinthe, elle prend une cruelle revanche, elle empoisonne sa rivale, met en feu le palais royal, allant jusqu'à sacrifier ses enfants plutôt que de les laisser à Jason.

Clytemnestre, pourtant dévouée à Agamemnon au point de le laisser sacrifier leur fille Iphigénie afin de permettre le départ des bateaux grecs vers Troie, qui assassine Agamemnon à son retour. À son tour elle est tuée par son fils Oreste qui est obligé de venger l'assassinat de son père, s'attirant ainsi la furie des Euménides.

La pure Antigone, qui accompagne d'abord son père Œdipe dans son exil et qui par la suite revient à Thèbes pour vivre un autre drame. Refusant d'obéir aux ordres de son oncle qui interdit l'enterrement de son frère, elle choisit la mort – elle est enterrée vivante – plutôt que de se soumettre à la logique du pouvoir.

Cassandra, la fille du roi Priam de Troie, qui sait deviner l'avenir, mais qui n'est pas écoutée. Pour s'être dérobée aux avances amoureuses d'Apollon, le dieu lui laisse le don de la prophétie et lui enlève celui de la persuasion. Elle pressent donc tous les malheurs qui vont s'abattre sur Troie, elle essaie de les empêcher, mais tous ignorent ses avertissements.

Sans parler des femmes patientes, comme Pénélope qui attend fidèlement le retour d'Ulysse, déjouant l'un après l'autre ses prétendants.

Et finalement c'est une des femmes de la mythologie grecque – une princesse phénicienne, enlevée par Zeus incarné dans un splendide taureau, qui, après l'avoir attirée, la laissa monter en croupe, la fit galoper sur les vagues jusqu'en Crète, lui fit une nombreuse progéniture – c'est cette princesse phénicienne séduite par un dieu grec, qui a donné son nom à notre Europe. Ω

BEAUTÉ ET SUBLIMITÉ DES MONNAIES GRECQUES

Par François de Callatay – *Académie royale de Belgique (Classe des Lettres),
Bibliothèque royale de Belgique et École pratique
des Hautes Études (Paris)*

Johann Wolfgang Goethe (1749-1832) découvrit les monnaies grecques le jeudi 12 avril 1787, presque à contrecœur (« ungeru »), à l'occasion d'une visite chez le prince Torremuzza à Palerme. Son journal de voyage conserve la trace de son éblouissement : « Un printemps éternel, fait de fleurs et de fruits de l'Art, jaillissait en souriant de ce médaillier, nous parlant de mains habiles exercées tout au long d'une vie, et de bien d'autres choses encore. (...) Hélas, nous autres ne possédions dans notre jeunesse que des médailles de famille, qui ne disent rien, et des monnaies d'empereurs où le même profil est répété jusqu'à l'écœurement, portraits de souverains qui ne peuvent être regardés comme des modèles d'êtres humains (...) La Sicile et la Grande-Grèce m'ont donné l'espoir d'une vie nouvelle »¹. Bien d'autres que Goethe ont déploré le fossé artistique séparant les productions monétaires de la Grèce avec celles de leurs temps. Ainsi en va-t-il d'un poème inédit d'Adolphe Dieudonné (1868-1945)², conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France et sur lequel nous reviendrons :

1 - Le citation originale complète est la suivante : « Man zeigte uns heute das Medaillenkabinett des Prinzen Torremuzza. Gewissermaßen ging ich ungeru hin. Ich verstehe von diesem Fach zu wenig, und ein bloß neugieriger Reisender ist wahren Kennern und Liebhabern verhaßt. Da man aber doch einmal anfangen muß, so bequeme ich mich und hatte davon viel Vergnügen und Vorteil. Welch ein Gewinn, wenn man auch nur vorläufig übersieht, wie die alte Welt mit Städten übersät war, deren kleinste, wo nicht eine ganze Reihe der Kunstgeschichte, wenigstens doch einige Epochen derselben uns in köstlichen Münzen hinterließ. Aus diesen Schubkasten lacht uns ein unendlicher Frühling von Blüten und Früchten der Kunst, eines in höherem Sinne geführten Lebensgewerbes und was nicht alles noch mehr hervor. Der Glanz der sizilischen Städte, jetzt verdunkelt, glänzt aus diesen geformten Metallen wieder frisch entgegen. Leider haben wir andern in unserer Jugend nur die Familienmünzen besessen, die nichts sagen, und die Kaisermünzen, welche dasselbe Profil bis zum Überdruß wiederholen: Bilder von Herrschern, die eben nicht als Musterbilder der Menschheit zu betrachten sind. Wie traurig hat man nicht unsere Jugend auf das gestaltlose Palästina und auf das gestaltverwirrende Rom beschränkt! Sizilien und Neugriechenland läßt mich nun wieder ein frisches Leben hoffen » (Palermo, Donnerstag, den 12. April 1787)

2 - Adolphe Dieudonné a travaillé 41 ans au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale de France, de 1896 à 1937 (conservateur-adjoint depuis

« Noble image des dieux qui pour toujours demeure,
 Profil si délicat, d'un charme spontané,
 Saluons l'archaïsme, honneur au premier-né !
 Ligne pleine et si pure et belle qu'on en pleure,
 D'Événète ou Cimon ineffable doigté,
 Règne au siècle grandi la classique beauté.

Notre art l'a délaissée ou la fait méconnaître ;
 Les maîtres d'aujourd'hui ne sont point monnayeurs,
 La science, nos mœurs les classent créateurs
 D'un numéraire en pile, essayant le bien-être,
 Mais aussi tout l'ennui de l'uniformité,
 Car le tour et la presse ont tué la beauté. »

L'admiration universelle pour la beauté des monnaies grecques a toujours été vive. Si petites et néanmoins si fines : François Lenormant (1837-1883) disait d'elles qu'elles « sont pareilles à de nombreux fragments pris de la frise du Parthénon ». Et comment ne pas citer à nouveau ici les vers de José Maria de Heredia (1842-1905)¹ :

« Le temps passe. Tout meurt. Le marbre même s'use.
 Agrigente n'est plus qu'une ombre, et Syracuse
 Dort sous le bleu linceul de son ciel indulgent ;

Et seul le dur métal que l'amour fit docile
 Garde encore en sa fleur, aux médailles d'argent,
 L'immortelle beauté des vierges de Sicile. »

Certains ont pu admirer avec ferveur d'autres catégories de monnaies mais un large consensus a toujours accordé une primauté artistique aux monnaies du monde grec² et il n'est pratiquement pas de voix pour avoir osé leur préférer publiquement les réalisations d'une autre époque. L'autre moment de grâce aux yeux des esthètes se trouvant être la médaille renaissante italienne, on saluera au passage l'excellence du goût de George Francis Hill (1867-1948), le conservateur des monnaies grecques du British Museum, que le mariage avec la fille de l'ambassadeur d'Angleterre à Rome poussa à devenir aussi le meilleur expert de Pisanello et de ses contemporains.

Il n'a échappé à personne que, dans les deux cas, les objets les plus prisés aujourd'hui pour leur beauté sont à l'origine d'une tradition : le monde grec pour la monnaie, l'Italie renaissante pour la médaille. Dans les deux cas aussi, il ne fait aucun doute que l'épaisseur du relief joue considérablement en faveur d'un jugement artistique favorable.

1913, conservateur depuis 1914, responsable du département depuis 1924). Il s'agit du début du poème « La collection Pozzi », daté de 1918.

1 - Les deux derniers quatrains du poème « Médaille antique », tiré du recueil « Les trophées ».

2 - Comme on le voit, les monnaies de Sicile et avant tout de Syracuse se taillent une part léonine de ces témoignages d'admiration. Ajoutons la grande voix de Johann Joachim Winckelmann (17) : « Que les idées de la beauté ou plutôt le travail plastique et la qualité d'exécution nécessaires pour y parvenir n'ont pas été donnés aux artistes grecs dès le début de l'art comme l'or l'a été au Pérou, c'est ce qu'attestent notamment des monnaies siciliennes, dont la beauté est insurpassable dans les époques ultérieures » (trad. de D. Tassel tirée de J. J. WINCKELMANN, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 336).

Une anecdote célèbre, illustrera le propos. Le président des États-Unis d'Amérique, Theodore Roosevelt (1858-1919), appréciait les monnaies grecques, en particulier – dit-on – les statères en or d'Alexandre le Grand (catalogue, n° 32). En 1905, lors d'une visite au Smithsonian Institute de Washington, on lui mit en main une monnaie en or d'Alexandre le Grand (pl. 19 : catalogue n° 32) sur laquelle il se pencha, pour bientôt se relever et se plaindre de la laideur du monnayage américain. Il s'étonna de ce que les monnaies du plus grand pays du monde soient si peu agréables au regard. Il s'en ouvrit au sculpteur le plus renommé du pays, son ami Augustus Saint-Gaudens (1848-1907), et le chargea de concevoir, pour la grande dénomination du monnayage américain, la pièce en or de vingt dollars, des types qui puissent rivaliser avec l'art grec « en beauté et en dignité ». Saint-Gaudens s'exécuta et livra sans tarder ce que les collectionneurs considèrent unanimement comme les plus beaux types jamais créés pour une monnaie américaine : le double aigle en très haut relief (*Ultra High Relief \$20 Piece*). L'ordre fut ensuite donné à l'*US Mint*, la Monnaie américaine, établie à Philadelphie, de mettre ces types en production. Le graveur en chef appointé à la Monnaie, Charles E. Barber (1840-1917), au-dessus de la tête duquel Roosevelt était allègrement passé, fit part de son scepticisme à jamais pouvoir frapper des monnaies d'un tel relief en tenant compte des contraintes économiques liées à ce type d'entreprise. Roosevelt s'entêta et, après un échange acrimonieux de correspondance, 24 exemplaires à très haut relief furent finalement produits en février et mars 1907. L'affaire n'était pas raisonnable. Chaque pièce nécessitait, en effet, neuf passages d'une presse hydraulique déployant une pression de 172 tonnes et Barber mit Roosevelt en demeure de choisir entre l'art en petites quantités ou la médiocrité pour tous. Roosevelt se résigna à laisser Barber réduire le relief de la composition de Saint-Gaudens, d'autant que ce dernier venait de décéder.

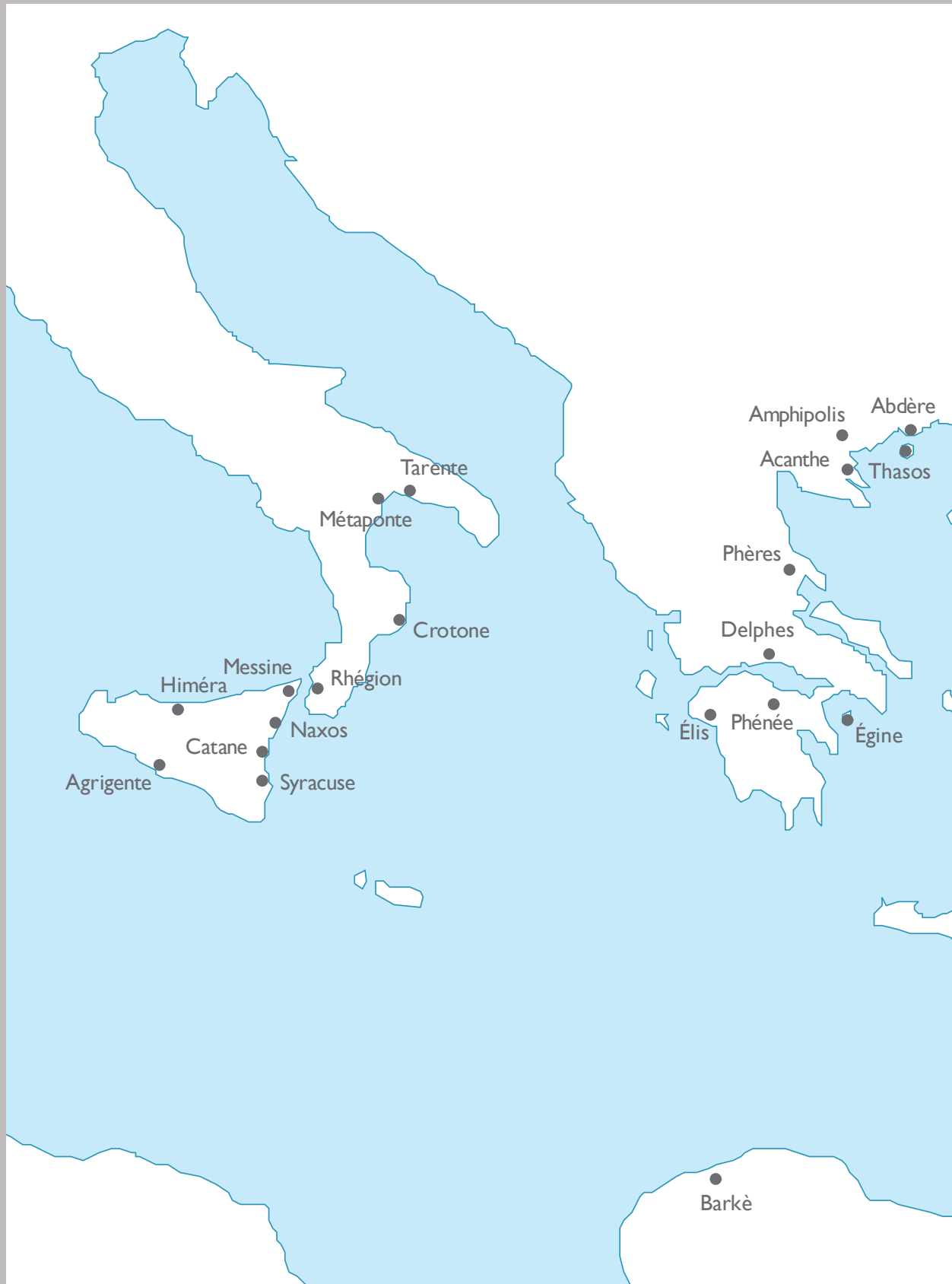
L'alternative laissée par Barber au début du vingtième siècle ne devrait pas nous faire croire que les Grecs choisirent l'art pour quelques-uns, au détriment de la quantité pour tous. Comme nous le savons aujourd'hui, les monnaies grecques furent frappées à des milliards d'exemplaires (ni des dizaines de millions ni des centaines de milliards, pour situer avec assurance un ordre de magnitude). Et, s'il est permis de porter un jugement ample qui embrasse des époques et des aires géographiques différentes, le monde grec, singulièrement le monde hellénistique, fut, avec le haut empire romain, l'un des plus monétarisés qui se puissent étudier et ce jusqu'au 17^e s. de notre ère. Les monnaies en haut relief du monde grec furent frappées à la main et rien n'indique qu'elles nécessitèrent une multitude de coups de marteaux.

« D'un numéraire en pile, essayant le bien-être / Mais aussi tout l'ennui de l'uniformité, / Car le tour et la presse ont tué la beauté », disait Adolphe Dieudonné. Ce tercet résume quatre motifs qui nous font, *a contrario*, admirer les monnaies grecques : **1.** le relief, **2.** la profusion des types (ajoutons : leur nature et leur adaptation à leur cadre), **3.** l'excellence de l'art de la gravure et **4.** la fraîcheur de la frappe au marteau.

LE RELIEF

Laissons de côté l'idée d'un numéraire qui essaime le bien-être (on sait que tel ne fut pratiquement jamais le motif de frapper monnaie). Il est certain que les Grecs n'ont pas veillé, comme nous depuis plusieurs siècles, à ce que leurs espèces monétaires s'empilassent. Il nous paraît aller de soi aujourd'hui que le point le plus proéminent des types centraux ne dépassent pas la hauteur

VITRINE 1 - PRINCIPAUX LIEUX DE FRAPPE DES PIÈCES DÉCRITES





du listel circulaire, ceci afin de protéger les types d'une usure par frottement. En réalité, l'étude du frai monétaire par François Delamare a montré, contre ce que certains avaient pu imaginer, que l'importance du relief n'est pas un critère d'aggravation de l'usure¹. « Bien sûr, écrit-il, l'aspect visuel est plus spectaculaire lorsque les contacts se concentrent sur les sommets, mais la perte de poids n'en est pas plus forte pour cela » (p. 100-1). Ainsi, ne peut-on faire le reproche au Grecs d'avoir négligé la rationalité économique en procédant à des frappes de haut relief. C'est l'inverse dont il est plutôt question : en se permettant ce haut relief sur leurs monnaies, ils s'exposaient à ce que la beauté de leur types en souffrît.

Les monnaies grecques présentent régulièrement une épaisseur de 4 à 5 mm avec des pointes jusqu'à 8 mm et plus (voir *infra*). Pour donner une idée, notre système actuel se compose de monnaies dont l'épaisseur varie de 1,55 mm (1 cent) jusqu'à 2,10 mm (2 euros). Les deniers carolingiens et les espèces dont on usait au Moyen Âge faisaient moins d'un millimètre. Il fallut attendre la seconde moitié du 16^e s. pour voir la grosse monnaie d'argent – les patagons et les ducats du 17^e s. par exemple – présenter une épaisseur de 2,5 mm environ, soit une valeur proche aussi des grosses pièces de 5 francs du 19^e s. Avec leurs diamètres supérieurs à 10 cm parfois et une épaisseur qui dépasse régulièrement les 10 mm, on comprend que les médailles renaissantes italiennes aient stupéfait les esprits.

LA PROFUSION DES TYPES

Des centaines de cités grecques ont frappé monnaie, chacune de ses types propres. Qui plus est, bon nombre d'entre elles ont inventé ou reproduit une gamme de types, tant au droit qu'au revers, si bien que la somme de tous les types monétaires grecs, du début de l'archaïsme vers 600 jusqu'à Actium en 31 av. J.-C., se compte certainement en plusieurs milliers et approche sans doute la dizaine de mille². Le cas – il est vrai exceptionnel – du monnayage en électrum de Cyzique atteste à lui seul quelque 270 images pour ses coins de droit³. Voilà qui contraste avec le monnayage impérial romain et plus encore avec l'univers monétaire médiéval ou moderne.

On ajoutera que ce répertoire iconographique est fortement centré sur les divinités. Des statistiques peuvent être faites à ce sujet, que facilitent aujourd'hui certaines banques de données accessibles en ligne. Athéna vient largement en tête. Elle est suivie, à distance respectueuse, par une triade d'Olympiens : Zeus, Apollon et Héraclès. Ensuite viennent Artémis, Déméter, Dionysos et les autres. Ceci n'est pas indifférent quant à la notion de beauté que ce répertoire suscite auprès de qui le contemple. Les dieux de l'Olympe – et plus généralement les divinités du monde grec – sont jeunes, d'une beauté idéale de corps, dans la pleine force de leur âge. Au droit des pièces, ils sont, sauf exception, résumés à leurs têtes, vues de profil ou de trois quarts face, ce qui constitue une réponse appropriée à la contrainte d'un champ circulaire (et que, curieusement, on trouve à titre sensiblement moindre sur les gemmes contemporaines). Ce panthéon monétaire évite les gesticulations du corps ou les grimaces de la figure : il est tout empreint de hiératisme, mais d'un hiératisme à visage humain, cette humanité dont on faisait gloire à Phidias d'avoir si bien su la traduire dans le visage de son Zeus à Olympie, l'une des sept merveilles du monde. Un statère d'Olympie présenté ici fournit un exemple

1 - F. DELAMARE, *Le frai et ses lois. Circulation et usure des monnaies*, Cahiers Ernest-Babelon 5, Paris, 1994, p. 84-90 (contre le modèle fondé sur le relief développé par R.G. Cope), 100-1 et 121-3.

2 - Les manuels grand public de D. R. SEAR, *Greek coins and their values*, Londres, 2 vol. (vol. 1: Europe, 1978 et vol. 2: Asia & Africa, 1979) comptent 7.957 entrées pour des émissions distinctes.

3 - Aux c. 220 types publiés en 1912 par H. von FRITZE (« Die Elektronprägung von Kyzikos », *Nomisma*, 7, 1912), on ajoutera une cinquantaine d'autres apparus ultérieurement (voir S. M. Hurter et H.-J. Liewald, « Neue Münztypen der kyzikener Elektronprägung », *Schweizerische Numismatische Rundschau*, 81, 2002, p. 21-39, pl. 1-5).

exceptionnel de ce « calme olympien » (ill. 1 : catalogue n° 37 – coll. A. du Chastel 240). Le nez est droit, le menton rond et les joues bien pleines.

L'EXCELLENCE DE L'ART DE LA GRAVURE

Ces dieux jeunes, beaux et sereins furent, qui plus est, gravés de façon admirable par des artisans dont l'habileté fut rarement égalée par la suite. Il suffit, pour s'en convaincre, de se tourner vers les faussaires modernes pour prendre la mesure de leur art. Carl Wilhelm Becker (1772-1830) a laissé son nom dans l'histoire parce que, précisément, à la différence de tant d'autres, on lui reconnaît de s'être approché de la manière proprement grecque de graver. Il semble que le talent d'un Becker ait plané sur deux siècles de contrefaçons. S'agissant des monnaies grecques, même Caprara (actif comme Becker dans les années 1820) ou Constantin Christodoulos (actif au début du 20^e s.), pourtant des maîtres au panthéon des faussaires, ne peuvent prétendre l'égaliser, eux que trahissent une certaine rudesse de la gravure.

Les matrices étaient gravées directement dans le métal, à l'échelle 1:1 donc, et en négatif. Il leur fallait dès lors penser 1) petit, 2) détaillé, 3) en haut relief et 4) en creux, un tour de force que – sauf entraînement particulier et plus guère dispensé de nos jours – aucun artiste contemporain n'est capable de produire. Depuis plus d'un siècle à présent, les artistes chargés d'élaborer des types monétaires travaillent sur des grands modèles de plâtre en positif (c. 30-60 cm) que le tour à réduire se charge de reproduire à la dimension souhaitée (c. 2-4 cm). Rares furent ceux qui, comme Armand Bonnetain (1883-1973), s'initièrent à la technique de la gravure en creux qui, vantait-il, permet de serrer la forme de plus près, d'obtenir plus de style, de nerf, de vie et de moelleux. Il est un fait que le passage par le tour à réduire a pour conséquence la plus courante de décevoir l'artiste qui n'a pas pensé sa composition avec le relief adéquat ou la clarté nécessaire. Aussi ce qui sortait sur le plâtre se trouve tristement aplati et ce qui faisait la richesse du grand format tourne à la confusion du petit.

On sait peu de choses des graveurs du monde grec. Très peu de noms graveurs nous sont parvenus (moins d'une vingtaine en six siècles pour plusieurs centaines de milliers de coins gravés)⁴, ce qui ne signifie pas qu'il faille *de facto* leur dénier d'avoir eu une conscience positive de leur talent. Une dizaine d'entre eux apparaissent soudainement en Sicile et en Grande-Grèce à la fin du 5^e et au début du 4^e s. av. J.-C. (Eukleidas [ill. 2 : catalogue n° 17], Eumènos, Evainètos, Hérakleidas [ill. 13 : catalogue n° 8], Kimôn, Parmenidès, Sôsiôn en Sicile, Aristoxenos, Kleudoros, Phrygillos en Grande Grèce)⁵. À Clazomènes (Ionie) on trouve même au droit d'un coin de tétradrachme du 4^e s. une magnifique tête d'Apollon vue de trois quarts face à g. accompagnée dans le champ g. de la légende « ΘΕΟΔΟΤΟΣ ΕΠΟΙΕΙ » : « Théodotos a fait » (ill. 3 : catalogue n° 41 [la légende est ici à peine visible car elle tombe hors flan]). Pour la Grande-Grèce et la Sicile (et singulièrement à Syracuse), la corrélation est notable du reste entre l'apparition des signatures d'une part et la gravure de types monétaires admirables de l'autre. Rien de tel, notons-le, ne peut être relevé pour le monnayage impérial romain. Et, en dépit de leur petit nombre, nous possédons, pour le monde grec, davantage de noms de graveurs de monnaies que de graveurs de gemmes, avec le métier desquels on les compare justement.

4 - Pour une estimation du nombre total de coins gravés, voir F. de CALLATAY, *Recueil quantitatif des émissions monétaires archaïques et classiques*, Wetteren, 2003, p. 236-7 : pour les 609 études de coins reprises dans les Recueils quantitatifs des émissions monétaires en Grèce, on compte 21 973 coins de droit. À ce total, il faut ajouter les coins de revers, plus nombreux. Il convient surtout d'extrapoler la part manquante, sachant que ces 609 études de coins ne représentent pas 20% de toutes les émissions monétaires.

5 - On consultera L. O. Th. TUDEER, *Die Tetrachmenprägung von Syrakus in der Periode der signierenden Künstler*, Berlin, 1913.



Ill. 1 - 37 - Statère en argent d'Élis/Olympie
(Élide, c. 336 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 240
(12,16 g-27 mm-12 h).



Ill. 2 - 17 - Tétradrachme en argent de Syracuse par
Eukleidas (Sicile, avant 405 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel
111 (17,05 g-29 mm-7 h).



Ill. 3 - 41 - Tétradrachme en argent de Clazomènes
(Ionie, c. 374-300 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch
1499 (16,33 g-24 mm-6 h).



Ill. 4 - 33 - Statère en argent de la ligue chalcidienne
(Macédoine, c. 379-348 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel
193 (14,28 g-24 mm-7 h).

Pour autant qu'on sache, les graveurs antiques travaillaient sans loupe ou moyen de grossissement de la vue. Une vue sans défaut était donc requise, indépendamment du talent et du métier. Les graveurs du monde grec sont parvenus à des résultats qui laissent songeurs. Ainsi, pour prendre un exemple (saisissant sans être extrême), la monnaie n° 33 du catalogue (ill. 4), un statère en argent frappé par la Ligue chalcidienne, renseigne sous la lyre d'Apollon du revers une légende inscrite en lettres minuscules bien détachées, qui se lit sans difficulté : ΕΠΙ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ ("sous [la magistrature ou la responsabilité de] Aristônos"). Le diamètre maximal de cette légende est de 13 mm, soit une lettre par millimètre. Certains se sont demandés si cette dextérité des artisans graveurs n'avait pas eu aussi comme but de contrecarrer les faux-monnaieurs¹. L'art au service de la fonction en quelque sorte.

LA FRAÎCHEUR DE LA FRAPPE AU MARTEAU

« La presse a tué la beauté ». Il y a, chez les monnaies grecques, une beauté liée à tous les frémissements du métal qu'occasionne la frappe au marteau : l'inattendu d'un décentrage, le tranchant d'une arête ou les manques d'une frappe trop faible (sans parler du « velours de frappe », ce concept insaisissable qui plaît aux collectionneurs). Le commentaire vaut pour toutes les monnaies

¹ - G. F. HILL, *L'art dans les monnaies grecques*, Paris-Bruxelles, 1927, p. 7.

frappées mais en particulier pour celles réalisées sur flans épais, ce qui constitue la marque distinctive des monnaies grecques. Le numéro 6 du catalogue (ill. 5), un tétradrachme d'Agrigente, dont la beauté des types a maintes fois été louée, possède sans doute un charme supplémentaire dû à cette excroissance métallique qui – pur hasard ! – prolonge le sens du regard tant au droit (la tête de l'aurige vainqueur) qu'au revers (celle du lièvre terrassé).

Nous avons déjà parlé des types monétaires grecs pour en dire la profusion et la variété. C'était là se pencher sur le fond, évoquer leur nature. Nous voudrions à présent commenter la forme, à savoir la façon dont ces types ont été mis en œuvre. Le commentaire portera sur deux manières de faire pour lesquelles les Grecs se sont particulièrement distingués : **1.** l'adaptation du type au champ de la monnaie et **2.** les têtes en haut relief vues de trois quarts face.

L'ADAPTATION DU TYPE AU CHAMP DE LA MONNAIE

L'adaptation de la composition à la forme du champ est un problème universel. Les artistes grecs l'ont éprouvé comme les autres. Le champ de la monnaie est petit et rond. Les graveurs ont dû s'adapter à ces deux données intrinsèques².

Petitesse du champ. Le diamètre des monnaies reprises dans le catalogue s'échelonne de 14 mm (une monnaie de 100 *litrae* en or de Syracuse – ill. 9 : n° 19) à 41 mm (un décadrachme de Syracuse gravé par Kimôn – ill. 14 : n° 20), avec une forte concentration entre 22 et 33 mm. Un champ de quelques centimètres de large appelle la simplification des types. Très rares sont les compositions qui mettent en scène deux actions indépendantes, comme nous pouvons exceptionnellement l'observer au revers d'un tétradrachme d'Himéra du 5^e s. (ill. 6 : catalogue n° 9). Sur celui-ci, la nymphe Himéra tient une phiale au-dessus d'un autel, à gauche, tandis que, à droite, un satyre recueille dans le bassin d'une fontaine l'eau crachée par une tête de lion.

2 - J. BOARDMAN, *Greek Art*, éd. rév., New York, 1991, p. 106-7 (qui cite le champ ovale des intailles au dos des scarabées ou le champ rond du motif qui décore le centre des coupes peintes).



Ill. 5 - 6 - Tétradrachme en argent d'Agrigente (Sicile, c. 410 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 288 (17,00 g-33,5 mm-9 h).



Ill. 6 - 9 - Tétradrachme en argent d'Himéra (Sicile, c. 472-408 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 419 (17,45 g-26 mm-9 h).



Ill. 7 - 25 - Tétradrachme en argent d'Ainos (Thrace, c. 474-450 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 881 (16,50 g-26 mm-9 h).

Une tête, un animal, plus rarement l'affrontement de deux animaux : voilà les solutions principalement retenues aux époques archaïque et classique. Nous sommes habitués aujourd'hui à voir figurer une tête au droit des pièces. Ce sont les Grecs qui découvrirent cette heureuse harmonie entre la courbe toujours pareille de la monnaie et la ligne changeante des profils (voir, par exemple, la tête d'Hermès au droit d'un tétradrachme d'Ainos – ill. 7 : catalogue n° 25)¹.

Rondeur du champ. Le champ est rond même si, en Grèce, il n'a pas encore cette parfaite circularité que parviendront à lui donner, beaucoup plus tard, à partir du 16^e s., les laminoirs et les coups. Les frappes peuvent être décentrées, une partie du type tomber hors champ (ce qui constitue alors une moins-value auprès des collectionneurs).

On trouve, parmi la grande diversité des types grecs, de nombreux cas qui témoignent de la préoccupation du graveur, ou de son commanditaire, d'inscrire au mieux le type monétaire dans le cadre rond qui lui est imparti. La solution peut provenir du cadrage comme cette tête de lion vue du dessus, à Rhégion (pl. 1 : catalogue n° 4). Elle consiste surtout à avoir élaboré des types en eux-mêmes circulaires lorsque vus de profil. C'est le cas des deux aigles d'Agrigente dévorant un lièvre (pl. 2 : catalogue n° 5 [revers]) ou de cet aigle d'Olympie plantant ses serres sur le dos d'un bélier (ill. 8 : catalogue n° 36). Héraclès étranglant à mains nues le lion de Némée constitue un autre et bel exemple de composition arrondie, en l'occurrence par les dos des deux protagonistes comme il est bien visible sur une pièce de 100 *litrae* de Syracuse (ill. 9 : catalogue n° 19).

De nombreuses divinités furent représentées agenouillées ou accroupies à l'époque archaïque, souvent dans un mouvement de course, illustrant parfois, semble-t-il, le combat entre la nature et la culture dont les métopes des temples nous ont donné de nombreuses versions (combat des Centaures et des Lapithes). Disons un mot des monnaies de Thasos au type intangible du satyre nu enlevant une nymphe longuement vêtue. Sur certaines émissions d'époque classique, la nymphe résiste si peu que les numismates la désignent du vocable charmant "*the so-called consenting nymph* » (ill. 10 : catalogue n° 28).

Parfois enfin, les graveurs grecs n'ont pas hésité à recourir à des représentations pleines de hardiesse de personnages entiers vus de trois quarts face, comme cet Hélios agenouillé domptant

¹ - Voir R. CARPENTER, *The Esthetic Basis of Greek Art*, Bloomington, 1959, p. 27.



Ill. 8 - 36 - Statère en argent d'Élis/Olympie (Élide, c. 421-365 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1346 (12,42 g-23 mm-1 h).



Ill. 9 - 19 - Monnaie en or de 100 litrae de Syracuse (Sicile, c. 404 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 121 (5,78 g-14 mm-4 h).



Ill. 10 - 28 - Statère en argent de Thasos (Thrace, c. 450-411 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 910 (8,78 g-23 mm).



Ill. 11 - 13 - Tétradrachme en argent de Naxos (Sicile, c. 460 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 43 (17,27 g-30 mm-10 h).



Ill. 12 - 44 - Tétradrachme en argent de Cos (Île de Carie, c. 479-410 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1548 (16,78 g-25 mm-9 h).



Ill. 13 - 8 - Tétradrachme en argent de Catane (Sicile, c. 430-403 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 339 (16,92 g-26 mm-4 h).



Ill. 14 - 20 - Décadrachme en argent de Syracuse par Kimôn (Sicile, c. 405-400 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 126 (42,69 g-41 mm-9 h).

deux chevaux à Cyzique (pl. 3 : catalogue n° 39) ou cet admirable Silène assis de Naxos (catalogue n° 13 [ill. 11] et 14 [pl. 4]). Le discobole des monnaies de Cos (ill. 12 : catalogue n° 44), qui est saisi au moment où il arme son lancer, offre non seulement la spectaculaire de son corps qui épouse le contour de la monnaie ; il constitue aussi une des rares représentations d'un mortel sur une monnaie du 5^e s.

LES TÊTES VUES DE TROIS QUARTS FACE

Dans la dernière décennie du 5^e s., qui est celle de l'apparition des signatures d'artistes en Sicile et en Grande-Grèce, on vit l'éclosion et le rapide succès d'un type de représentation pour ainsi dire inconnu jusqu'ici : la tête de divinité vue de trois quarts face, à gauche ou à droite. L'admiration pour ce type de disposition, que l'on retrouve sur les couvercles en bronze des boîtes à miroir, fut vive dès l'Antiquité et est tenue, par beaucoup de connaisseurs aujourd'hui comme hier, comme un moment de grâce artistique.

Parmi les rares voix discordantes au concert de louanges, on pointera celle, forte et autorisée, de George Francis Hill, dont il a déjà été question plus haut et qui est l'un de ceux à s'être le plus ouvertement intéressé à la question de la beauté des monnaies grecques. Dans son ouvrage *L'art dans les monnaies grecques* (Paris-Bruxelles, 1927), on lit : « En général, l'artiste grec évite de nous montrer une figure de face. En fait, cela ne convient guère à la frappe, sauf quand le relief est très peu marqué ; mais les Grecs, avec leur insouciance exquise des choses pratiques furent lents à découvrir

ce fait. Il est évident que le nez d'une figure de face était le premier détail à souffrir de la circulation, le dessin devenant ainsi rapidement une caricature, tandis que le profil, qui dépend principalement des contours pour l'effet à produire, peut supporter beaucoup de frottements des couches supérieures avant de perdre son caractère ... Cependant, lorsque vers la fin du V^e siècle les graveurs grecs eurent atteint un haut degré d'adresse, ils succombèrent à la tentation et échouèrent » (p. 12). « L'insouciance exquise » dont parle G. F. Hill n'atteint en rien, nous l'avons dit, les intérêts du pouvoir émetteur qui ne s'exposait pas de la sorte au préjudice d'une usure accélérée. Et on voit mal sur quoi porte le constat d'échec. La suite de son propos paraît nous éclairer sur la nature de la critique formulée, laquelle renvoie à une conception subjective – sur fond d'éducation rigoriste ? – de ce qui, seul, lui paraît digne d'être louangé. G. F. Hill poursuit en effet : « À Syracuse, le graveur Cimon produisit son Aréthuse qui fut extrêmement populaire [ill. 15 : catalogue n° 18]. Puisqu'elle fut grandement admirée par les Grecs (comme en témoignent les copies effectuées à Larisse en Thessalie [pl. 5 : catalogue n° 34] et à Tarse en Cilicie [pl. 6 : catalogue n° 50]), on peut bien excuser les modernes qui la considèrent comme la plus belle des monnaies anciennes. Son attrait sensuel est indéniable mais elle manque de dignité, de retenue et d'intellectualité et nous ne pouvons imaginer les artistes d'Olympie essayant de rendre ainsi leur Héra ou même leur nymphe Olympie. La tête de face d'Athénê par Euclidas de Syracuse [ill. 2 : catalogue n° 17] est conçue d'après un idéal plus élevé bien qu'elle soit encore trop flamboyante pour être monumentale, et la même exubérance caractérise et gâte la tête d'Apollon par Héracléidas ... à Catane [ill. 13 : catalogue n° 8] » (p. 12-3). Cette répression ingénue de la sensualité, banale sans doute à l'époque, ne manquera pas de paraître obsolète.

Il est difficile de déterminer exactement où et quand apparurent pour la première fois ces têtes, en effet flamboyantes avec leurs chevelures au vent¹. La tradition, qui ne prête qu'aux riches, voudrait attribuer ce mérite à Kimôn, le Syracusain (ill. 15 : catalogue n° 18). C'est bien possible mais l'affaire se joue à quelques années près. Tudeer situe cette Aréthuse de trois quarts face à la fin de son groupe daté des années 413-399 av. J.-C. tandis que l'on est enclin à dater l'Hélios des monnaies de Rhodes (pl. 7 : catalogue n° 45) « peu après » la fondation de la ville en 408 av. J.-C. Une hypothèse récente voudrait interpréter les lettres ΣΩ qui figure sur un coin à côté de l'Aréthuse comme l'abréviation de ΣΩΤΕΙΡΑ pour « (Aréthuse) salvatrice », ce qui pousserait alors à situer l'émission juste après la grande victoire de 413 av. J.-C. par laquelle les Syracusains parvinrent à triompher des Athéniens². Quel qu'en soit l'inventeur, ce type de composition connut un vif succès au début du 4^e s. Il est présent à Clazomènes (Ionie), où Théodotos en proclame fièrement la paternité (ill. 3 : catalogue n° 41). On le trouve à Larissa en Thessalie (pl. 5 : catalogue n° 34) et, repris avec une perte sensible de moelleux, à Tarse par le chef de guerre Tarkumuwa (pl. 6 : catalogue n° 50)³. D'autres représentations prises de trois quarts face virent le jour vers le même moment : Apollon encore à Catane (ill. 13 : catalogue n° 8), Amphipolis (pl. 8-9 : catalogue n° 30-31) et chez les rois hécatomnides de Carie, dont Mausole est le représentant le plus célèbre (pl. 10 : catalogue n° 42), Hékate à Phères en Thessalie (pl. 11 : catalogue n° 35) ou Hermès à Ainos en Thrace (pl. 12 : catalogue n° 26) et cela peut-être dès la

1 - On peut se demander d'ailleurs si l'emphase accordée sur ces types à la chevelure, ce symbole intemporel de liberté et d'absence de soumission, ne joue pas un rôle déterminant dans l'accueil fait par G. F. Hill. Notons, toutefois, que le même Hill, plus loin dans son ouvrage (1927, p. 28-9), conteste le jugement de John Ruskin (1819-1900), lequel stigmatisait le portrait de Mithridate sur ses monnaies en se plaignant notamment de ce que les mèches de la chevelure, trop nombreuses, ne puissent plus être comptées, tant elles sont désordonnées et irrégulières. « Les cheveux sont désordonnés, soit, mais – rétorque Hill – c'est la méthode de l'artiste pour représenter un moment passionné ».

2 - H. A. CAHN, « Arethusa Soteira », dans M. PRICE, A. BURNETT et R. BLAND (éd.), *Essays in Honour of Robert Carson and Kenneth Jenkins*, Londres, 1993, p. 5-6 (le mot ΣΩΤΕΙΡΑ apparaît ailleurs mais en toutes lettres ; il pourrait s'agir de l'abréviation d'un nom d'artiste, comme Sôsiôn, actif alors à Syracuse).

3 - Sur le développement de ce type, voir C. P. ERHART, *The development of the facing head motif on Greek coins and its relation to Classical Art*, New York, 1979.

fin du 5^e s. également. Le tableau qui suit résume les données des monnaies de ce type présentées à la faveur de l'exposition en veillant à préciser l'épaisseur :

Représentation	Atelier	N° du catalogue	Épaisseur (en mm)
Apollon de trois quarts à g.	Catane	n° 8	5,55 mm
	Amphipolis	n° 30	6,01 mm
	Larissa	n° 34	3,55 mm
	Clazomènes	n° 41	6,83 mm
Apollon de trois quarts à dr.	Amphipolis	n° 31	6,03 mm
	Mausole	n° 42	6,46 mm
	Pixodaros	n° 43	3,75 mm
Aréthuse de trois quarts à g.	Syracuse	n° 18	4,57 mm
Copie d'Aréthuse à g.	Tarse	n° 50	4,63 mm
Athéna de trois quarts à g.	Syracuse	n° 17	5,23 mm
Hélios de trois quarts à dr.	Rhodes	n° 45	7,04 mm
	Rhodes	n° 46	6,12 mm
	Rhodes	n° 47	4,96 mm
	Rhodes	n° 48	5,48 mm
Hékate de trois quarts à dr.	Phères	n° 35	5,72 mm
Hermès	Ainos	n° 26	6,07 mm

La plupart des épaisseurs sont comprises entre 5 et 7 mm, des valeurs importantes assurément mais inférieures à celles que l'on enregistre pour d'autres exemplaires comme ceux d'Athènes, qu'il s'agisse de décadrachmes (catalogue n° E8 : 8,80 mm) ou même de tétradrachmes (catalogue n° E7 : 8,12 mm).

Les études de coins entreprises pour ces monnayages, en particulier ceux des Hékatomnides, n'accréditent pas l'idée que chaque coin aurait peu ou moins servi. Il ne s'agit pas d'émissions de prestige mais bien d'un phénomène largement répandu dans l'espace. Apparues à la fin du 5^e s., les têtes vues de trois quarts face vont connaître au 4^e s. un beau développement avant de passer de mode à l'époque hellénistique (seul Rhodes prolongera la pratique). Il est vrai que l'évolution générale y est peu propice : l'époque hellénistique sera caractérisée, surtout au 2^e s., par une augmentation sensible du diamètre des espèces, souvent corrélative à une diminution de leurs poids et parfois même de leurs titres. On ne grave pratiquement plus de coins à très haut relief. Le temps des têtes vues de trois quarts face est passé.

LA BEAUTÉ ET LA SUBLIMITÉ À TRAVERS LES ÂGES

Il n'est pas question de revenir, fût-ce au galop, sur tout ce que l'on a pu dire de la « beauté grecque ». Rappelons cependant, au sujet de la beauté en général, que Platon la décrivait comme un objet indéfinissable, largement fondé sur la notion de symétrie. Plotin (c. 205-270), dans son traité « *Du beau* » (*Peri tou kalou*), précisait que la beauté est liée à ce qui irradie la symétrie et, par là, nous émeut. Un autre traité, intitulé « *Du sublime* » (*Peri hupsous*) et attribué généralement à Longin

(c. 213-273), allait avoir une riche descendance intellectuelle¹ en opérant une distinction entre le beau, ce qui réjouit et apaise, et le sublime, ce qui étonne et effraye. En cela, la représentation des têtes vues de trois quarts face tend vers le sublime car elles cherchent à nous étonner en recourant à une disposition dissymétrique.

Les monnaies de Syracuse, nous l'avons relevé, ont joui d'une faveur particulière auprès des amateurs. Les types mis au point vers 405-395 av. J.-C. par Kimôn (tête d'Aréthuse vue de trois quarts face – ill. 15 : catalogue n° 18) et d'Évainétos (tête d'Aréthuse à g. coiffée d'une couronne d'épis – pl. 13 : catalogue n° 21) rencontrèrent un succès immédiat et furent copiés au loin. Mais la tête archaïque d'Aréthuse, telle qu'elle figure sur les monnaies des années 480-460 (pl. 14-15 : catalogue n° 15 et 16), trouvera elle aussi bien des défenseurs aujourd'hui qui en admireront la simple et élégante beauté². Le prince du goût, vers 1760, ne pensait pas de la même manière. Voici ce qu'en dit Johan Joachim Winckelmann dans sa *Geschichte der Kunst des Altertums* publiée d'abord à Dresde en 1764 : « La tête est une Proserpine. Sur ces monnaies, le dessin des têtes est comme celui de la tête de Pallas sur les monnaies athéniennes les plus anciennes, aucune des parties n'est belle, si bien que la tête dans son entier ne l'est pas non plus ; les yeux sont étirés et aplatis ; la fente de la bouche se relève ; le menton est pointu et privé de l'arrondi qui en fait la grâce ; et il suffira d'ajouter que les têtes de femmes font presque douter de leur sexe »³. Bien entendu, le système analogique bâti par Winckelmann entre l'art et la vie le pousse à la sévérité s'agissant des premiers fruits de l'archaïsme. Qu'eût-il pensé de notre admiration pour les idoles cycladiques, d'ailleurs inimaginable si l'abstraction n'était parvenue, au 20^e s., à tailler une autre route pour nos sensibilités ? Nous plaît aussi ce sourire archaïque, dit ionisant, si rare pour ne pas dire absent des productions classiques et hellénistiques. Winckelmann ne le voit pas. Il écrit : « les yeux sont étirés » et « la fente de la bouche se relève » ; il trouve cela laid. L'idée d'être plus seyant lorsqu'on sourit, ainsi qu'on nous le demande à présent sur les photographies, est, sur la longue durée, une forme d'aberration moderne dont le succès (éphémère ?) doit beaucoup à l'Amérique des années 1930 et, en particulier, à la politique du Welfare du président Franklin D. Roosevelt (1882-1945).

Le même Winckelmann devait tomber en pâmoison devant les grandes monnaies d'argent produites à Syracuse à la charnière des 5^e et 4^e s., les décadrachmes de Kimôn et d'Évainétos (lesquels, à l'époque, n'avaient pas encore été reconnus comme étant de la main de ces artistes). Il les a qualifiées du « summum du concept humain de la beauté ». Il y voyait la meilleure et la plus probable source d'inspiration de Raphaël pour reproduire les traits de Galatée dans *Le triomphe de Galatée*, peint en 1512 au plafond de la Villa Farnèse (alors le Palais Chigi). Dans l'étude qu'il consacra aux grands décadrachmes syracusains, Arthur Evans (1851-1941), le fouilleur de Knossos, rappela comment le 19^e s. avait placé l'œuvre d'Évainétos au-dessus de celle de Kimôn⁴. Incliner de cette façon, c'était préférer l'humanité et l'émotion à l'austérité et l'équilibre. G. K. Jenkins écrit : « À côté de la tête plus calme de Kimôn, celle d'Évainétos paraît plus expressive et plus profondément émouvante »⁵.

On peut aller en appel de ce jugement. Je le ferai, subjectif moi aussi, pour revenir sur les tétradrachmes de Kimôn à la tête de trois quarts face d'Aréthuse (ill. 15 : catalogue n° 18). La tête est admirable certainement – il en existe un exemplaire irréprochable, le plus beau de tous probablement,

1 - Voir surtout John Locke (1632-1704), Edmund Burke (1729-1797 : voir *A Philosophical Enquiry into the Origin of Our Ideas of the Sublime and Beautiful*, 1757) et Emanuel Kant (1724-1804).

2 - J. BOARDMAN, *The Greek Overseas. Their Early Colonies and Trade*, n. éd. rév., Londres, 1988, p. 216 classe les monnaies frappées vers ce moment « among the finest examples of Greek numismatic art ».

3 - Trad. de D. Tassel tirée de J. J. WINCKELMANN, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 336.

4 - A. J. EVANS, « Syracusan 'Medallions' and Their Engravers », *Numismatic Chronicle*, 1891, p. 205-376.

5 - G. K. JENKINS, *Monnaies grecques*, Fribourg, 1972, p. 194.

dans la collection du baron Pennisi di Floristela à Acireale (Sicile)⁶ – mais c'est sur les mérites du revers que je voudrais attirer l'attention. La scène est celle, classique, du vainqueur d'attelage à la course de quadriges. C'est un aurige, simple mortel, qui le conduit, et non Apollon, Athéna ou Niké, la Victoire en personne. La ligne d'arrivée est franchie ; l'attelage a gagné ainsi que le signifie la Niké qui s'avance dans les airs portant devant elle la couronne du vainqueur. Mais l'aurige ne la regarde pas. Il n'aiguillonne pas, comme ailleurs, ses chevaux lancés à pleine vitesse. Tournant la tête plutôt, celle-ci balayée par la chevelure et le vent de la course, il porte son regard derrière lui pour s'assurer de sa victoire, dans un mouvement qui mêle la vitesse et le ralenti, le divin au mortel. Pour une fois, l'autre existe. Le quadriges poursuivant est hors du champ de la pièce mais pas du regard du vainqueur. Il y a là, pris sur le vif, un instantané d'un moment suspendu : une image emblématique et neuve de la victoire à partir de laquelle il est loisible de construire, comme on se plaisait à le faire naguère encore, un panégyrique du génie grec qui devra à n'en pas douter, comme les autres avant lui, beaucoup à la sensibilité du temps. Ω

⁶ -La pièce est reproduite, très agrandie en pleine page, dans K. Lange, *Götter Griechenlands. Meisterwerke antiker Münzkunst*, Berlin, 1946, pl. 66.



Ill. 15 - 18 - Tétradrachme en argent de Syracuse (Sicile, avant 405 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 112 (17,11 g-29 mm-3 h).

LA MONNAIE ET SON USAGE DANS L'ÉCONOMIE GRECQUE ANTIQUE

Par Eleni Papaefthymiou – *A. H. Baldwin and Sons Ltd ;
collaboratrice extérieure
de la Banque de Grèce*

L'invention de la monnaie en Asie Mineure occidentale, vers la fin du VII^e ou le début du VI^e siècle av. J.-C. (635-580 av. J.-C.), résulte d'une lente évolution du système d'échange des produits et des biens.

LA PÉRIODE PRÉMONÉTAIRE

Dès la fin du III^e millénaire av. J.-C., les Mésopotamiens, puis d'autres peuples de la Méditerranée orientale, ont utilisé les métaux pesés comme moyen d'échange et de paiement au lieu d'animaux, de peaux d'animaux, de mesures de céréales ou de coquillages. Les métaux ont prévalu pour les échanges : inaltérables, pouvant être subdivisés sans que leur structure en soit modifiée, ils pouvaient facilement se transporter et être thésaurisés. L'usage de la balance se répandit grâce aux pesées. Ces morceaux métalliques pesés, qui avaient une valeur intrinsèque, ont été les précurseurs de la monnaie. Les transactions s'effectuaient grâce à ce moyen commode d'échange, impliquant que tout produit avait une valeur intrinsèque échangeable contre un certain poids en métal. Ainsi Homère nous rapporte-t-il que les armes en bronze de Diomède valaient neuf veaux et celles en or de Glaucos, cent. En Mésopotamie, des paiements sont attestés par une multitude d'inscriptions. Une inscription d'Ur, datant de 2040 av. J.-C. nous informe que chaque veau coûtait 7 shekels et demi. Le shekel était l'unité de valeur du poids métallique, quelle que soit sa forme, en Mésopotamie, chez les Égyptiens, les Chaldéens, les Phéniciens et les Juifs. Ce même mot sera plus tard utilisé pour les étalons monétaires. Ainsi les monnaies frappées par la ville de Sidon en Phénicie, jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand, sont des shekels. Ils convertissaient donc la valeur d'un produit contre un poids en métal.

Évidemment cette valeur fluctuait d'une région à l'autre, et même d'année en année, en fonction de l'offre et de la demande des produits.

L'utilisation des différents métaux reflète les ressources métallifères des régions. En Orient et en Mésopotamie, on a beaucoup utilisé l'or et l'argent comme moyen d'échange tandis qu'on utilisait le bronze à Chypre, en Italie et en Sicile. Dans le monde antique, des mines d'or, d'argent ou de bronze ont été exploitées à différentes époques dans des régions telles que l'Égypte, la Mésopotamie, Chypre, Chalcis en Eubée, le Laurion en Attique, la Chalcidique en Macédoine, la Thrace, certaines îles de la Mer Egée, la Thessalie, l'Étrurie, la Campanie et l'Espagne. Vers le II^e millénaire, et surtout au I^{er}, on a commencé à donner au métal pesé des formes diverses : barres, anneaux, objets décoratifs, outils, armes, etc. Certains peuples, comme les Grecs, coulent les métaux en forme non utilitaire et en poids précis, tels les talents en bronze de l'époque mycénienne (XV^e-XII^e siècle av. J.-C.), ayant la forme d'une peau de veau, ce qui évoquait sans doute les troupeaux, expression de richesse, d'où le mot capital. Preuve des échanges commerciaux de l'époque, des talents et leurs subdivisions ont été découverts, en dehors de Mycènes, dans plusieurs endroits de la Méditerranée : à Chypre, sur les Côtes sud d'Asie Mineure, en Crète, à Kymé, etc. Du XII^e au VII^e siècle av. J.-C., des trépieds et des chaudrons ont été également utilisés, ainsi que des tiges de bronze, les *obeloi*, d'où le nom obole, la subdivision de la drachme, parce que dans la main on peut tenir *dratto*, six obeloi, d'où aussi le nom drachme. Ces objets, découverts surtout dans des sanctuaires, sans doute des donations, sont les précurseurs de la monnaie ; c'est pourquoi on les nomme ustensiles-monnaies.

La réminiscence des valeurs d'une forme définie, qui a persisté depuis l'époque prémonétaire, a sans doute donné les monnaies coulées des colonies de la Mer Noire. Des monnaies-flèches sont frappées à Apollonia et à Istria dès le milieu du VI^e siècle et jusqu'à la fin du V^e av. J.-C. (ill. 1, catalogue n° 111). Leur découverte dans diverses colonies de la Mer Noire, comme Olbia, Mésembria, Odessos et Tomis, tend à prouver que leur circulation et leur acceptation étaient plus étendues. À Olbia, on a mis en circulation, jusqu'au IV^e siècle av. J.-C., des monnaies coulées en forme de dauphins (ill. 2, catalogue n° 109). Il est certain que ces dauphins avaient un usage monétaire parce qu'on en a découvert dans des trésors, ainsi que dans des tombes, où le défunt tenait le dauphin dans la main ou l'avait dans la bouche, en guise d'obole pour Charon, comme c'était l'usage dans certaines régions grecques.



Ill. 1 - 111 - Monnaie en bronze de Scythia (VI^e-V^e siècle av. J.-C.) Flèche.
Athènes, Banque de Grèce, Baldwin, 17-8-2006, 1 (2,97 g-32 mm).



Ill. 2 - 109 - Monnaie en bronze d'Olbia (Sarmatie, V^e-IV^e siècle av. J.-C.) Dauphin.
Athènes, Banque de Grèce, Baldwin, 17-8-2006, 2 (1,49 g-29 mm).

LES PREMIÈRES MONNAIES

Les sources antiques ne nous renseignent ni sur la date de l'invention de la monnaie, ni sur la personne ou le peuple qui l'a inventée. Hérodote (I, 94) nous rapporte que les Lydiens, peuple commerçant par excellence, *kapelloi*, ont inventé la monnaie. C'est effectivement en Lydie que se trouve la matière première utilisée pour les monnaies, l'électrum, un alliage naturel d'or et d'argent, que la rivière Pactole, descendant du Mont Tmôlos entraînait dans son cours (catalogue n° 69). L'histoire de la Toison d'or se déroule dans cette région et décrit la manière dont on recueillait le métal précieux, en trempant des peaux d'animaux dans la rivière. La véracité du passage d'Hérodote est discutée par les chercheurs contemporains. Serait-ce le peuple lydien, ou bien plutôt les marchands d'Ionie, région habitée par des Grecs, qui ont mis la monnaie en circulation et ont diffusé son usage vers 600-580 av. J.-C. ? Un des premiers trésors, enfoui vers 600-560 av. J.-C., et découvert dans les fondations du premier temple d'Artémis à Ephèse, contenait vingt-quatre monnaies d'électrum, attribuées à la Lydie et à des cités d'Asie Mineure. Nous pourrions donc discuter à l'infini sans trancher la question.

Le fait est que la monnaie, une fois inventée, a été diffusée, acceptée et mise en circulation par les cités (catalogue n° 90), les tribus (ill. 5, catalogue n° 58), les Confédérations ou Koina (pl. 32, catalogue n° 143), et les royaumes grecs (catalogue n° 119). Si les nécessités commerciales des échanges ont sans doute été à l'origine de cette invention, ses avantages politiques et militaires ne doivent pas être négligés pour autant. Son acceptation et sa diffusion résultent d'une nouvelle structure politico-sociale qu'on ne rencontre que dans le monde grec de l'époque. Ce n'est pas un hasard si Aristote, dans son *Éthique à Nicomaque* (I, 9, 7-8), explique l'adoption de la monnaie par la cité en montrant qu'elle est adaptée à son bon fonctionnement et aux échanges de services propres à la vie en société, tels l'achat par la cité de grain ou de matériaux de constructions publiques, les paiements des fonctionnaires et des ouvriers, la redistribution de surplus aux citoyens, la perception de taxes, de dettes, de loyers, les soldes des mercenaires, etc.

Cette période coïncide avec le début de la cité grecque, *polis*, gouvernée par des rois, des oligarques, des aristocrates ou des tyrans. C'est le début de la cité démocratique et de l'expansion du monde grec, avec la fondation de comptoirs, puis de colonies, sur le pourtour de la Méditerranée (ill. 6, catalogue n° 1 ; pl. 22, catalogue n° 86). Les cités grecques de cette période développent une nouvelle structure politico-sociale où le citoyen joue un rôle prépondérant. Dans cette nouvelle cité-



Ill. 5 - 58 - Octadrachme en argent des Bisaltes (Macédoine, c. 510-480 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 996 (28,45 g-35 mm-7 h).



Ill. 6 - 1 - Didrachme incus en argent de Tarente
(Calabre, c. 540-520 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique,
coll. L. de Hirsch 78 (7,67 g-26 mm-1 h).

état, le citoyen, ayant des droits et des obligations, est un hoplite ; il paye lui-même ses armes, afin de pouvoir défendre sa cité et par extension sa propriété. Dorénavant propriétaire de sa terre et de ses propres produits, qu'il met lui-même en vente, il doit en revanche payer des impôts à la cité pour contribuer à son bon fonctionnement. Les droits du citoyen sont protégés par les lois de la cité. La loi se dit *nomos* en grec, d'où vient le mot *nomisma*, monnaie en grec, confirmant que la monnaie est frappée, pesée et contrôlée par l'autorité émettrice. Ce n'est donc plus un pouvoir central qui réunit, distribue et met en vente la production, comme c'était le cas en Mésopotamie ou en Égypte. En effet, le temple, le dynaste ou le pharaon réunissaient la production, la redistribuaient, en conservaient une partie en guise d'impôt, et mettaient le reste dans le commerce. La monnaie n'était donc pas une nécessité dans ces sociétés, alors que l'acceptation de l'usage monétaire et sa diffusion découlent directement de tous les changements politico-sociaux survenus dans le monde grec.

Il n'est donc pas étonnant que, dans de nombreuses sociétés du monde antique, l'usage de la monnaie n'ait pas été introduit, ou qu'il le fut très tardivement.

Le royaume d'Égypte, malgré la richesse extrême du pays, n'a jamais frappé monnaie en dehors d'une émission restreinte du pharaon Nectanébo, qui a dû payer des mercenaires grecs durant l'insurrection manquée contre les Perses au IV^e siècle av. J.-C.

Par rapport à la masse de métaux dont ils disposaient, les rois Perses ont frappé peu de monnaies, et probablement pour les échanges avec les Grecs (ill. 3, catalogue n° 71). La non-monetarisation de l'Empire Perse est confirmée par la découverte par Alexandre le Grand de tonnes de lingots d'or et d'argent, et non de monnaies, dans les palais de Darius à Persépolis et à Babylone. Le riche monnayage des satrapes Perses, aux confins des régions grecques, fait contraste et montre à l'évidence que c'était une nécessité pour tous les échanges avec leurs voisins grecs. Mausole (catalogue n° 42) a non seulement utilisé le modèle grec pour son monnayage mais a même invité, pour la construction de son mausolée à Halicarnasse, des artistes grecs, qu'il a sans doute payé en monnaie sonnante. Et, de fait, l'existence d'un grand théâtre dans cette ville prouve une certaine interpénétration des cultures. De même Mazaïos, satrape des Perses durant vingt-sept ans en Cilicie, a frappé monnaie à l'image des monnaies grecques de la région (ill. 4, catalogue n° 160). Après la conquête d'Alexandre, il a été gouverneur de Babylone.



Ill. 3 - 71 - Darique en or frappée à Sardes (Lydie, c. 400-375 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 286 (8,31 g-16 mm).



Ill. 4 - 160 - Statère en argent de Tarse de Mazaïos (satrape perse de Cilicie, 361-334 av. J.-C.)
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 310 (10,89 g-24 mm-9 h).

Il est très étonnant que les Phéniciens, peuple par excellence maritime et commerçant, n'aient fait usage de la monnaie que très tardivement. Leurs premières monnaies datent après 450 av. J.-C. tandis que l'usage de la monnaie dans la vie quotidienne n'advient qu'au cours du IV^e siècle av. J.-C., avec la frappe de petites unités en argent (pl. 39, catalogue n° 162) et des monnaies de bronze. Il semble qu'ils aient fait usage, en dehors des métaux pesés, de monnaies grecques, et plus particulièrement de la monnaie d'Athènes (ill. 7, catalogue n° 59), qui fut la monnaie «internationale» dès le début du V^e siècle av. J.-C. et jusqu'à l'avènement d'Alexandre, d'où aussi les imitations des monnaies d'Athènes en Arabie, en Égypte et en Mésopotamie. La diffusion des monnaies d'Athènes, jusqu'à la conquête d'Alexandre, s'étend sur le pourtour méditerranéen, en Égypte, où les pharaons avaient donné aux Grecs, à partir de la fin du VI^e siècle av. J.-C., le droit de mener leurs transactions commerciales dans le comptoir de Naucratis, et même en territoire perse.

La non-monétarisation de certaines régions est également attestée par les trouvailles de trésors monétaires contenant des monnaies cisailées. C'est le cas des régions danubiennes, avant l'introduction de la monnaie celtique au III^e siècle av. J.-C., ou de l'Arabie (pl. 28, catalogue n° 122). On cisailait les monnaies afin de vérifier qu'elles étaient en métal pur et que le poids du métal payé dans une transaction était correct. Ces peuples n'acceptaient donc pas la monnaie comme valeur comptant mais pour sa valeur métallique, dont ils vérifiaient le contenu.

Nous avons déjà vu que les premières monnaies en électrum, un alliage naturel d'argent et d'or, ont été frappées en Lydie et en Asie Mineure (cat. n° 69).

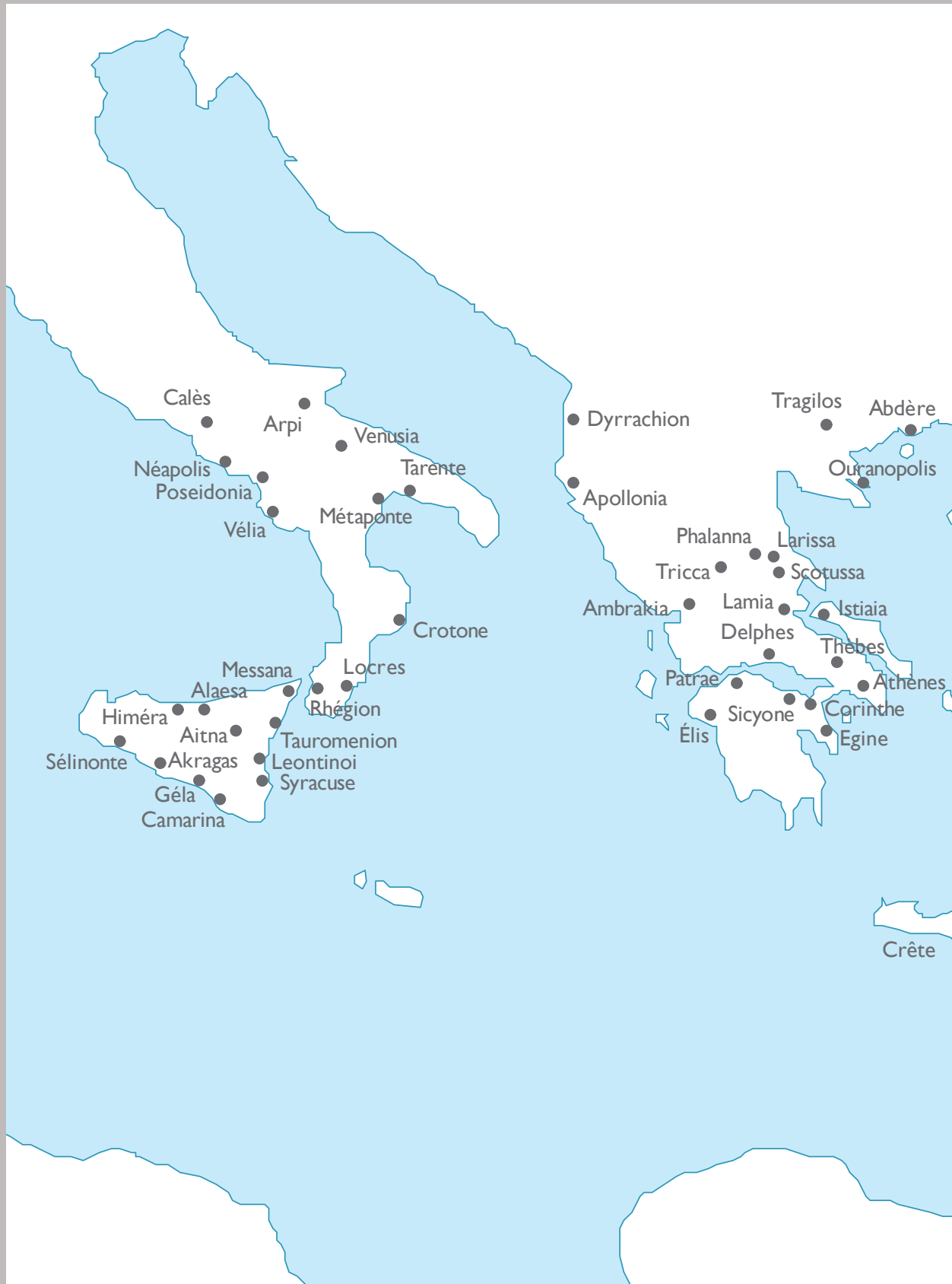
Or, la valeur intrinsèque des monnaies en électrum (ill. 9, catalogue n° 155) peut fluctuer au gré des variations de la proportion des métaux composant l'alliage. Des analyses récentes de ces monnaies, surtout des monnaies plus tardives de Cyrénaïque, ont prouvé au surplus que cet alliage pouvait ne pas être toujours naturel et que l'autorité émettrice pouvait jouer sur le contenu de l'or et de l'argent. Il pouvait en résulter une méfiance envers la valeur nominale d'une monnaie et donc envers son utilisation. Il est possible que cet inconvénient ait donné l'idée de frapper des monnaies en or et en argent.

Crésus (560-547 av. J.-C.) fut le premier roi à introduire le bimétallisme dans le monnayage, en frappant des créséides en or (ill. 10, catalogue n° 72) et en argent (ill. 11, catalogue n° 73). C'est sans doute cette initiative qui lui valut la renommée de la personne la plus riche du monde. Après l'introduction des monnaies d'or et d'argent, très peu de cités ont continué à frapper des monnaies en électrum, telles Lampsaque (catalogue n° 40 et n° 68), Phocée, Mytilène et Cyzique (cat. n° 66). Cette dernière n'a introduit un monnayage en argent qu'au IV^e siècle av. J.-C. (catalogue n° 67).

Les premières émissions ne comportaient aucun type, le droit portait des lignes parallèles et le revers un carré creux. Très vite en Ionie, puis dans des cités, d'autres régions, on a commencé à apposer au droit un type monétaire faisant référence à la ville émettrice, emprunté à la flore (pl. 23, catalogue n° 88) et à la faune (catalogue n° 70), au début le revers étant toujours un carré creux, incus (catalogue n° 155). Une fois les techniques de frappe améliorées, à la fin de l'époque archaïque et au début de l'époque classique, on a commencé à apposer également au revers un type monétaire, faisant lui aussi allusion à l'autorité émettrice. Le type monétaire permettait aux usagers de reconnaître l'autorité émettrice, qui garantissait la pureté métallique et le poids de sa monnaie, ainsi que sa dénomination, dont la valeur était acceptée comme telle.

À travers les siècles les monnaies grecques portent une multitude de types représentant des dieux (catalogue n° 84 et 101), des héros (pl. 29, catalogue n° 127), des symboles (pl. 21, catalogue n° 81), des animaux (catalogue n° 140), des scènes mythologiques (catalogue n° 87), des

VITRINE 2 - PRINCIPAUX LIEUX DE FRAPPE DES PIÈCES DÉCRITES





monstres sacrés (catalogue n° 96), des statues faisant l'objet de culte (pl. 31, catalogue n° 138 ; catalogue n° 43), des bâtiments réputés, les sources de richesse d'une cité (catalogue n° 3), des personnages réputés (pl. 36, catalogue n° 154) ou même leur propre nom (ill. 8, catalogue n° 46). Après l'avènement d'Alexandre le Grand, les diadoques, à l'imitation des satrapes perses, ont commencé à faire graver sur leurs monnayages leurs propres portraits, au lieu de représentations de dieux (catalogue n° 74) ainsi que le portrait d'Alexandre le Grand divinisé (catalogue n° 54). Cette nouveauté reflète les changements de mœurs engendrés par le contact direct avec l'Orient à la suite des conquêtes.

Rares sont les indications de valeurs sur les monnaies comme l'hémilitron et la trias d'Himéra (pl. 25, catalogue n° 98 ; catalogue n° 99). Les six points indiquent que la monnaie vaut $\frac{1}{2}$ de la litra sicilienne, qui valait douze onces, et les trois points, qu'elle valait $\frac{3}{4}$ de la litra sicilienne. Les gens reconnaissaient sans doute la valeur d'une pièce grâce à son métal, à ses types et à son diamètre, et non grâce à son poids, impossible à vérifier sans l'usage d'une balance. Parfois les types pouvaient suggérer une dénomination. Ainsi à Athènes, le dichalque de la fin du IV^e siècle av. J.-C. représente au revers une chouette à double corps.



Ill. 7 - 59 - Tétradrachme en argent d'Athènes (Attique, c. 540-500 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1268 (16,89 g-21 mm-12 h).



Ill. 8 - 46 - Tétradrachme en argent de Rhodes (Île de Carie, c. 400-333 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1557 (15,25 g-24 mm-12 h).



Ill. 9 - 155 - Statère en électrum de Chios (Ile d'Ionie, c. 500 av. J.-C.)
Athènes, Banque de Grèce, CNG 1997, 1, ex NFA, XX, (1988), n. 733 ; Baldwin 1 (14,12 g-19 mm).



Ill. 10 - 72 - Statère en or frappé par Crésus à Sardes (Lydie, c. 561-546 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1569 (8,05 g-17 mm-12 h).



Ill. 11 - 73 - Hémistatère en argent frappé par Crésus à Sardes (Lydie, c. 561-546 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1570 (5,33 g-17 mm-12 h).

LE MONNAYAGE GREC DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE À L'ÉPOQUE ROMAINE

Le monde grec était structuré en tribus, dans certaines régions à l'époque archaïque (ill. 5, catalogue n° 58), en cités-états (catalogue n° 149), en royaumes (pl. 27, catalogue n° 120) et en Confédérations, organisations politiques, culturelles et/ou militaires, appelés *Symmachiai* ou *Sympolitiai* (pl. 33, catalogue n° 144) *Koïna* (pl. 32, catalogue n° 143 et pl. 38, catalogue n° 158), ou Amphictyonies. La majorité de ces structures a frappé, tôt ou tard des monnaies. Les Confédérations frappent monnaie soit avec des types propres à une seule cité (pl. 31, catalogue n° 138) soit, toujours avec les mêmes types mais avec des lettres les distinguant, à plusieurs cités de l'organisation (pl. 35, catalogue n° 150 ; catalogue n° 151). Les Grecs, contrairement aux Perses et aux Lydiens, dont la grande masse de monnayage était en or, ont frappé des monnaies en argent. Ce n'est qu'au IV^e siècle av. J.-C. que Philippe II de Macédoine a mis en circulation des grandes quantités de monnaies en or (ill. 14, catalogue n° 55), grâce à la domination des mines d'or du mont Pangée. Son exemple a été suivi par son fils, Alexandre le Grand et les rois hellénistiques (Bibliothèque royale de Belgique, catalogue n° 56 et 53).

Plus de 1500 villes et 500 rois et dynastes ont frappé monnaie. Une cité ou un royaume se faisait ainsi connaître en diffusant sa monnaie en dehors de ses frontières, et tirait un profit, semblait-il non négligeable, de la frappe de la monnaie, comme nous le confirme une célèbre inscription de Sestos datant de l'époque hellénistique. Le profit résultait de la taxe perçue par la cité sur la monnaie, qui était d'à peu près cinq pour cent de sa valeur intrinsèque. Cet impôt représentait les frais de frappe, soit à peu près deux pour cent, et le profit que la cité ou le royaume empochait, en guise d'impôt, soit deux à trois pour cent de la valeur intrinsèque de la monnaie. De plus l'autorité émettrice



Ill. 12 - 62 - Statère en argent d'Égine
(Égine, c. 404-350 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 232
(12,28 g-19 mm).



Ill. 13 - 64 - Statère en argent de Corinthe (Corinthe, c. 439-431 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1311
(8,57 g-21 mm-4 h).



Ill. 14 - 55 - Statère en or de Philippe II (Macédoine, c. 306-281 av. J.-C.)
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1027
(8,60 g-19 mm-6 h).

tirait ensuite profit du change. Chaque cité, royaume ou Confédération, n'acceptait que son propre numéraire sur son territoire. Chaque cité ayant ses propres poids et mesures, les étrangers étaient obligés de changer leur monnaie contre celle de la cité dans laquelle ils arrivaient. Ainsi s'explique la diversité des étalons monétaires utilisés par les cités grecques à différentes époques. Les systèmes d'étalons les plus utilisés sont ceux d'Égine (ill. 12, catalogue n° 62) où une drachme pèse 6,28 g et contient 8 oboles, d'Eubée, qui deviendra plus tard l'étalon attique (catalogue n° 60), où une drachme pèse 4,32 g et contient 6 oboles, et l'étalon thraco-macédonien (catalogue n° 24), où un statère en argent pesait environ 14,20 g. Chaque cité choisit de frapper sous tel étalon en fonction des échanges commerciaux et/ou des relations politiques et culturelles établis avec telle ou telle cité. On a donc des régions d'étalons monétaires, comme par exemple le Péloponnèse, la Béotie, la Phocide et la Thessalie, en Grèce continentale, la majorité des îles de la Mer Egée et certaines villes d'Asie Mineure, tels que Téos et Milet, ainsi que leurs colonies dans la Mer Noire, qui utilisent le poids éginétique pour leurs émissions monétaires. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si de nombreux trésors monétaires de Thessalie contiennent des monnaies d'Égine jusqu'au V^e siècle av. J.-C. (ill. 12, catalogue n° 62). Certaines monnaies, qui avaient la préférence des marchands, ont eu un caractère international dès le début de l'époque classique. Ce fut le cas du tétradrachme d'Athènes (catalogue n° 61), en raison de son bon aloi, de l'importance des échanges commerciaux de la ville, de la masse monétaire qu'elle pouvait mettre en circulation, étant donné qu'elle possédait les mines argentifères de Laurion, mais aussi de sa suprématie politique, à la suite de la fondation de la première Confédération athénienne juste après les guerres médiques en 478 av. J.-C. Les monnaies de la prospère ville de Corinthe (ill. 13, catalogue n° 64 ; catalogue n° 65), qui a frappé des statères d'un poids de 8,20 g, ont eu aussi un caractère international, à tel point que toutes ses colonies en Mer d'Ionie, en Grande Grèce et en Sicile ont émis des monnaies ayant les mêmes types, le poulain, mais en les distinguant grâce aux monogrammes apposés au-dessous du Pégase et/ou au revers derrière la tête d'Athéna (catalogue n° 142). Après les conquêtes d'Alexandre et l'expansion des marchés on a tendance à unifier aussi les étalons monétaires et à échanger les monnaies au pair. Déjà Philippe II de Macédoine, qui avait gardé l'étalon thraco-macédonien pour ses émissions en argent (catalogue n° 123), avait adopté l'étalon attique pour ses frappes en or (ill. 14, catalogue n° 55). Son fils Alexandre le Grand a adopté l'étalon attique pour toutes les frappes, sans doute parce que cet étalon était désormais en usage dans la plus grande partie du monde antique (catalogue n° 56 et pl. 29, catalogue n° 127).

Dans chaque Agora de ville ou de port, quand il y en avait un, existait donc un emplacement précis où se tenait le banquier, qui utilisait un banc, *trapéza*, d'où vient le mot signifiant banque en grec moderne. Une de ses fonctions était le change. Dans l'Antiquité, les Banques étaient privées mais contrôlées par l'État. À l'époque hellénistique (323-31 av. J.-C.) apparaissent des banques d'États ou de cités, telles celles d'Athènes, de Délos, de Cos, d'Alexandrie etc., ayant plutôt un rôle technique, comme la conservation des fonds publics, le paiement des dépenses, l'avance de fonds aux caisses d'une cité-État ou d'un Royaume. Le banquier, ainsi que la ville, gagnait un pourcentage sur le change dont le taux était fixé par la ville. Une inscription de Téos, de l'époque hellénistique, nous renseigne sur la sanction infligée à un banquier qui changeait les monnaies à un taux plus élevé que celui autorisé par la cité. Outre leur fonction de changeurs, les banquiers faisaient également office, à l'aide de la pierre de touche, de contrôleurs des monnaies, *dokimastai*, les faux monnayeurs ayant existé dès l'Antiquité. De plus, à Athènes, ils retiraient aussi de la circulation en les confisquant, les imitations des monnaies d'Athènes frappées, comme on l'a vu, dans d'autres régions, et reconnaissables aux types altérés. Cette fonction pouvait également relever de fonctionnaires d'État, habituellement des esclaves.

ves, qui eux aussi contrôlaient l'authenticité des types, la pureté du métal et le poids des monnaies. Face à la multiplication des fausses monnaies, certains États, tels ceux de Mytilène et de Phocée en 394 av. J.-C., et d'Athènes en 375/4 av. J.-C., ont même promulgué des lois prévoyant la sanction de mort pour les faux-monnayeurs.

En dehors du change, le banquier pouvait aussi faire office de créancier, de garant de contrats et de dépositaire des biens de particuliers, même si la plupart d'entre eux cachait leur argent à la maison. Le père de Démosthène avait un dépôt de 2400 drachmes à la banque de Passion et de 600 drachmes à celle de Pylades à Athènes. En tant que créancier, le banquier prêtait de l'argent et acquittait le paiement des dettes en imposant à chaque fois un taux d'intérêt. D'après une inscription athénienne du IV^e siècle, ce taux était d'une drachme sur un prêt de 100 drachmes par mois. Il semble qu'à l'époque hellénistique ce taux d'intérêt ait baissé, probablement à cause de la grande masse monétaire en circulation après les conquêtes d'Alexandre. Pour les contrats nautiques en revanche, les taux pratiqués ont toujours été plus élevés, jusqu'à 18%, en raison des risques de naufrage. Nous n'avons pas de renseignements sur des banquiers prêtant de l'argent à un État. Les prêts avaient un caractère privé, et la plupart étaient des prêts « à la consommation », consentis à des particuliers, certes riches, mais ayant besoin de liquidités pour un usage personnel ou civique, par exemple une liturgie. En dehors des banquiers, les sanctuaires ont aussi joué le rôle de dépositaire et de garant de contrats publics et privés. Les cités-États ont fait grand usage des sanctuaires, tels Délos, Delphes, l'Acropole d'Athènes, Éphèse, Didymes etc, afin de déposer leurs trésors publics ou ceux de leurs Confédérations, qu'ils mettaient ainsi sous les auspices des dieux. Nous savons qu'à Délos, par exemple, il y a eu toute une organisation du temple scellant l'argent public ou privé dans des jarres, *stamnoi*, et tenant annuellement toute une comptabilité précise.

L'usage de la monnaie se répandit très vite dans la vie quotidienne et les cités furent obligées de frapper des petites dénominations pour les transactions de tous les jours, surtout dans les petits marchés locaux (catalogue n° 97 et pl. 34, catalogue n° 148). Ces monnaies minuscules, dont le poids pouvait atteindre les 0,16 g, pouvaient facilement se perdre, d'où l'introduction de la monnaie de bronze. Les premières monnaies de bronze ont été frappées par les colonies grecques de la Grande Grèce [Thourioi, Rhégion -Reggio de Calabre- (catalogue n° 93), Poseidonia -Paestum-, Géla, Métaponte, Crotona, Kaulonia) et de la Sicile (Akragas -Agrigente- (pl. 24, catalogue n° 95), Sélinonte et Himère] à la fin du V^e siècle av. J.-C.

En Grèce continentale, cette monnaie fiduciaire a d'abord été introduite, à l'image des villes de la Grande Grèce et de la Sicile, dans le royaume macédonien par Archélaos I^{er} (364-359 av. J.-C.), et par les villes indépendantes macédoniennes dès la fin du V^e / début du IV^e siècle av. J.-C. (pl. 26, catalogue n° 117). Vers le milieu du IV^e siècle av. J.-C., le monnayage de bronze est frappé par des villes de Thessalie (pl. 30, catalogue n° 132), du Péloponnèse et d'Asie Mineure (pl. 37, catalogue n° 156), et vers la fin du siècle par toutes les villes grecques qui frappent monnaie (catalogue n° 92). Cet usage est la preuve de la monétarisation de l'économie dans la vie quotidienne et de l'existence des petits marchés intérieurs.

Athènes n'a accepté l'usage de la monnaie de bronze qu'à la fin du IV^e siècle av. J.-C., parce qu'elle était justement fiduciaire et que les usagers étaient très méfiants. Même en pleine guerre du Péloponnèse, quand les Spartiates ont occupé l'Attique, interdisant ainsi aux Athéniens l'accès à leurs mines argentifères de Laurion, alors que la pénurie de métal d'argent en 406-405 av. J.-C. était énorme, Athènes a préféré frapper des tétradrachmes et des drachmes argentés. Ce sont sans doute les *ponera chalkia*, les monnaies trompeuses de bronze, dont parle Aristophane dans les *Grenouilles* (l. 725-726).

Et pourtant, en 443 av. J.-C déjà, avant son départ d'Athènes pour Thourioi, en Grande Grèce, l'orateur Dionysios avait proposé de frapper des monnaies de bronze, pour remplacer les petites unités en argent.

Les Athéniens n'ont pas été les seuls à être méfiants envers les monnaies de bronze. Les citoyens de Gortyne en Crète le furent aussi, d'après une inscription datant de 250 av. J.-C. et mentionnant la sanction de cinq statères en argent appliquée à ceux qui refusaient un paiement en bronze pour les transactions de la vie quotidienne dans la cité.

Il est certain par ailleurs que l'émission de monnaies de bronze pour les transactions de la vie quotidienne permettait aux États de faire une économie substantielle du métal d'argent qu'ils pouvaient thésauriser. Étant donné que la monnaie de bronze est fiduciaire, et donc surévaluée, puisque sa valeur intrinsèque ne représente pas sa valeur en métal, sa circulation et son acceptation dans le monde grec ne pouvait toucher que le marché intérieur, ou, dans très peu de cas, régional. Le monnayage de bronze fut répandu et accepté dans les cités surtout à partir du III^e siècle av. J.-C., et plusieurs cités n'ont émis que des monnaies de bronze (catalogue n° 85).

À la période hellénistique, le royaume ptolémaïque a fait sa fortune en utilisant ses frappes en or (catalogue n° 77) et en argent (catalogue n° 78) pour le commerce extérieur, tandis qu'il réservait ses frappes en bronze (pl. 40, catalogue n° 163) au marché intérieur. Les Ptolémées achetaient aux agriculteurs égyptiens, avec des monnaies de bronze, les produits agricoles qu'ils revendaient ensuite contre des monnaies en argent ou en or. Ils gagnaient en outre sur le change, parce que leurs monnaies étaient moins lourdes que celles des autres peuples qui venaient s'approvisionner à Alexandrie, essentiellement en grains et en produits de luxe. Un tétradrachme ptolémaïque pesait dans les 14 g. et était échangé au pair, contre les tétradrachmes des cités hellénistiques qui pesaient aux alentours de 16 g. Le fait d'acheter le grain avec des monnaies de bronze permettait aux Ptolémées de pratiquer à la vente des prix imbattables dans le monde antique, ce qui explique que les marchands acceptaient ce taux de change désavantageux : en réalité le grain leur revenait sans doute quand même à un prix inférieur ou égal à celui pratiqué dans les autres régions du monde antique, comme la Sicile ou la Mer Noire, et ils pouvaient en outre s'approvisionner en produits de luxe produits par l'artisanat alexandrin, comme les statuettes en terre cuite, les miroirs de bronze, etc. Par ailleurs, les agriculteurs égyptiens, payés en monnaies de bronze, qui n'étaient acceptées nulle part, parce que justement de bronze, ne pouvaient ni se révolter, ni partir tenter leur chance ailleurs.

Le *chalkous*, probablement la plus petite unité monétaire en bronze, avait une valeur fixée par la cité, donc une équivalence avec sa monnaie d'argent. Les monnaies de bronze entraient ainsi dans les systèmes de divers étalons monétaires pratiqués par les autorités émettrices. Un obole d'argent valait donc, dans le système attique, huit chalques, et dans le système éginétique, douze.

Vu l'usage étendu de la monnaie dans le monde grec, les monnaies de bronze sont nombreuses et leurs types multiples (catalogue n° 104 et 105), au contraire des monnaies d'argent, qui changent de types plus lentement, sans doute parce que leur circulation était plus large, voire même internationale. Une fois qu'un type était connu et accepté à l'étranger, il était très difficile de le changer. Ce fut le cas des monnaies de Philippe II de Macédoine. Après sa mort, les régions non monétarisées du Danube n'ont pas accepté pour leurs transactions avec le royaume macédonien la nouvelle monnaie royale d'Alexandre le Grand ; Alexandre fut donc obligé de continuer à frapper monnaie aux types de son père, afin de pouvoir commercer avec ces régions (pl. 28, catalogue n° 122).

Étant donné que chaque autorité émettrice, en apposant son type sur sa monnaie, en garantissait en même temps le poids et la pureté, elle devait contrôler la bonne frappe de ses monnaies

avant de les mettre en circulation, et vérifier que celles qui étaient en circulation n'étaient pas usées ou fausses. Pour cela a été mise en place toute une organisation, qui ne nous est pas parvenue en détail. On sait que les autorités émettrices nommaient des magistrats monétaires responsables des émissions, soit chaque année, si c'était un atelier important, soit pour chaque frappe monétaire. Ceux-ci apposaient sur les monnaies, à partir de l'époque classique, soit des monogrammes (catalogue n° 113) et/ou des symboles (catalogue n° 114), soit leur nom (catalogue n° 112), qui les identifiaient, facilitant ainsi le contrôle des émissions. Ainsi l'autorité émettrice pouvait vérifier si le métal confié était intégralement monnayé et remis en circulation dans la cité. Les magistrats contrôlaient la production monétaire et étaient aussi chargés, dans le cas d'une démonétarisation de retirer les monnaies de la circulation, de les fondre et de refrapper des monnaies ou de pratiquer sur celles-ci une surfrappe monétaire ou l'apposition de contremarques.

Une surfrappe monétaire s'effectuait sur des monnaies d'une autre cité ou, plus rarement, sur des monnaies usées de la même cité. Pour cela on réchauffait les flans des monnaies en question et on frappait par dessus les nouveaux types. Souvent les types des monnaies surfrappées sont distincts sur les nouvelles frappes, même si ce n'était pas le but. De telles frappes s'effectuaient à l'évidence dans des cas de pénurie de métal et/ou d'urgence. Vu que toutes les villes n'avaient pas accès à des mines, le métal pour leur monnayage était acheté, ou obtenu par divers paiements, par des surfrappes, par la fonte de monnaies démonétarisées ou étrangères, et même par la fonte d'objets métalliques. Ainsi, durant la guerre du Péloponnèse, Athènes a fondu les statues en or des Nikés de son Acropole afin de frapper monnaie en or pour faire face aux paiements et aux obligations dus à la guerre.

Dans les cas où une cité avait un besoin urgent de mettre des monnaies en circulation, elle pratiquait la surfrappe monétaire. Il existe des régions où la surfrappe était une pratique normale, sans doute parce que c'était moins onéreux que la fonte des monnaies et leur refrappe. À l'époque archaïque, certaines villes de Chypre ont pratiqué énormément de surfrappes sur des statères d'Égine. Le même phénomène est très répandu entre les cités de la Grande Grèce et de la Sicile. Rares sont les cas, dans le monde grec, où les surfrappes s'effectuaient pour des raisons politiques. Elles sont très communes à l'époque romaine, avec les *damnatio memoriae* de divers empereurs.

Parfois fut pratiquée l'apposition d'une contremarque à l'aide d'un poinçon, sur les monnaies étrangères afin de leur donner cours légal dans une cité. L'usage de contremarques se pratiquait le plus souvent pour donner une nouvelle valeur à une monnaie ou pour permettre à des monnaies usées de cette même cité de continuer à circuler (ill. 15, catalogue n° 108).

On connaît très peu de choses sur les bâtiments où l'on frappait monnaie. Sont connues la Monnaie d'Athènes, à l'Est du côté Sud de l'Agora, l'emplacement de la Monnaie de Pella, à l'époque hellénistique, et la Monnaie de l'époque romaine de Thessalonique, elle aussi dans l'Agora de la ville. Il est certain que toutes les villes ne disposaient pas d'une structure permanente. L'existence de structures ambulantes pour la frappe monétaire constitue une hypothèse attirante. Il est cependant plus vraisemblable que les cités utilisaient les ateliers des fondeurs de leur cité pour leurs frappes monétaires, et faisaient appel aux graveurs d'intailles et de camées pour la gravure des coins monétaires.

Avec la conquête de l'Orient par Alexandre, et la création après sa mort des royaumes hellénistiques, l'économie antique connaît une expansion spectaculaire. Le contact et les échanges entre les civilisations orientale et grecque transforment les moeurs et la vie des gens. Les structures politico-sociales se modifient. Les marchés s'étendent, et s'uniformisent en quelque sorte, grâce à l'abolition de nombreuses frontières, à la plus grande sécurité et à l'amélioration des routes, terres-



Ill. 15 - 108 - Monnaie en bronze de Panticapée
(Chersonèse Taurique, V^e-IV^e siècle av. J.-C.)
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 759 (3,70 g-23 mm-12 h)

tres et maritimes, et à l'établissement de contacts et l'ouverture de nouveaux marchés en Orient, en Arabie, en Afrique Noire via l'Égypte et les Indes, dorénavant proches et abordables. En même temps, l'expansion des villes, telles Alexandrie, Rhodes, Antioche, et l'apparition de nouvelles classes sociales, telles les cours des royautes hellénistiques, créent de nouveaux besoins. Il est certain que la plupart des gens restent agriculteurs et artisans, vendant eux-mêmes leurs produits dans les marchés locaux. Le Pseudo-Démosthène, dans sa plaidoirie *Contre Phainippos* (7 et 24), nous apprend que ce riche propriétaire gagnait, vers 330 av. J.-C., 12 drachmes par jour en exploitant le bois de sa propriété de 40 à 60 hectares, qu'il faisait transporter à l'Agora d'Athènes quotidiennement avec ses six ânes. Les progrès de l'agriculture, des techniques et de la navigation, entraînent l'accroissement de la production, et le développement de productions spécialisées, ce qui permet à une proportion plus importante de la population de s'adonner au commerce. Le commerce des produits agricoles et des matières premières s'intensifie, ainsi également que celui des produits artisanaux. En effet les maisons de l'époque hellénistique, dans tout le monde grec, sont plus grandes. Elles deviennent de petites villas, avec de grandes pièces de réception, décorées de mosaïques élégantes, et sans doute de peintures murales et d'un décor mobilier recherché. Les lieux publics ne sont plus, comme à l'époque archaïque et classique, les seuls à être décorés. Les particuliers passent dorénavant des commandes d'objets décoratifs, des lampes à huile aux statues, et les produits de luxe sont recherchés. Les ateliers de céramique, de verre, de statuettes de terre cuites, etc, se multiplient dans diverses régions du monde grec. Les céramiques corinthienne ou attique ne sont plus les seules réputées. Les ateliers de Grande Grèce, de la Mer Noire, de Tanagra, de Myrina et d'Alexandrie rivalisent. Grâce à l'amélioration des transports, les bateaux peuvent dorénavant transporter jusqu'à 100-120 tonnes, alors que ceux de l'époque classique avaient une capacité de 20 à 70 tonnes, et les routes sont moins dangereuses. Les grands axes de commerce se déplacent et de nouveaux ports, tels Délos, Rhodes et Alexandrie ravissent à Athènes sa prépondérance. Ces nouveaux ports, tout comme le Pirée à l'époque classique, possèdent des entrepôts remplis de produits variés de diverses provenances qui sont redistribués. Les transactions augmentent, ainsi que la masse monétaire mise en circulation, et les étalons monétaires ont tendance à s'uniformiser. Grâce à son adoption par Alexandre le Grand, l'étalon attique est désormais utilisé par toutes les cités et royaumes, à l'exception, comme nous l'avons vu, du royaume des Ptolémées en Égypte.

Le royaume séleucide, bien placé sur les routes commerciales avec l'Orient et l'Extrême Orient via les Indes, s'est enrichi grâce à l'adoption d'une économie de type ouvert, à l'inverse du

royaume voisin des Ptolémées. On sait, grâce à la découverte de trésors monétaires, qu'outre les monnaies royales (catalogue n° 76), les monnaies étrangères, d'autres cités grecques, apportées par des marchands circulaient librement dans le royaume séleucide. De plus certaines villes de Syrie avaient le droit, parallèlement au monnayage royal, de frapper des monnaies, surtout de bronze. Certes, l'État perdait ainsi, en ne pratiquant pas le change. Mais, les transactions étant plus libres dans ces territoires, ils attiraient de nombreux marchands et le nombre de transactions effectuées était important. Les Séleucides s'enrichissaient donc grâce aux impôts prélevés sur le nombre élevé des transactions, ainsi qu'en imposant fortement leurs riches citoyens.

Dès le II^e siècle av. J.-C. apparaît une nouvelle puissance, Rome. Ses monnaies, à l'image des monnaies grecques, adoptent l'étalon attique, en usage dans la majorité des régions de la Méditerranée. Le denier, qui commence à pénétrer les marchés au I^{er} siècle av. J.-C., pèse environs 3,80 g. et est proche de la drachme attico-alexandrine.

Il est certain que l'économie antique est principalement une économie de subsistance, avec des productions rurales et artisanales, et une petite économie de marché, développée surtout à partir de l'époque hellénistique, qui a fait largement usage de la monnaie. Ω

Bibliographie générale

- BOGHAERT, R., *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde, 1968, pp. 453.
- FIGUEIRA, T., *The Power of Money, Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphia, 1998, pp. xx, 672.
- GARDNER, P., *A History of Ancient Coinage 700-300 BC.*, Oxford, 1918, pp. Xiv, 464, 11 planches.
- HOWGEGO, C., *Ancient History from Coins*, 1995, pp. xvi, 176; carte, 23 planches.
- KRAAY, C. M. et HIRMER, M., *Greek Coins*, London, 1966, pp. 396; 1329 illustrations, 20 planches en couleur, 4 cartes.
- KRAAY, C. M., *Archaic and Classical Coins*, London, 1976, pp., xxvi, 390; 64 planches.
- LE RIDER, G., *Leçon inaugurale faite le mercredi 9 mars 1994*, Collège de France, 1994, pp. 32.
- LE RIDER, G., *La naissance de la monnaie. Pratiques monétaires de l'Orient ancien*, Paris, 2001, pp. xiv, 286; 8 planches.
- MARTIN, T. R., *Sovereignty and Coinage*, Princeton, 1985, pp. xiv, 332.
- MEADOWS, A. et SHIPTON, K., *Money and its Use in the Ancient Greek World*, Oxford, 2001, pp. xx, 167; 19 planches.
- MIGEOTTE, L., *L'emprunt public dans les cités grecques*, Québec / Paris, 1984, pp. vi, 434; 5 planches.
- MØRKHOLM, O., *Early Hellenistic Coinage from the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (336-186 BC)*, London, 1991, pp. xxii, 273; 45 planches.
- NICOLET-PIERRE, H., *Numismatique Grecque*, Paris, 2002, pp. 302.
- REBUFFAT, F., *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris, 1996, pp. 272.
- SELTMAN, C., *Greek Coins. A History of Metallic Currency and Coinage down to the fall of Hellenic Kingdoms*, London, seconde édition, 1955, pp. xxvi, 312; 64 planches.



LE MONNAYAGE DES TRÉVIRES ENTRE LA GRÈCE ET ROME

Par François Reinert – *Conservateur, Cabinet des Médailles du
Musée national d'Histoire et d'Art,
Luxembourg*

L'importance qui est accordée au sein d'autres Cabinets des Médailles à la collection de monnaies grecques souvent prestigieuses, revient à Luxembourg au monnayage celtique. Si la section de monnaies grecques antiques s'y résume à quelques douzaines de pièces souvent de qualité plutôt humble, celle des monnaies celtiques comptent plusieurs milliers d'exemplaires, dont de nombreuses frappes en or.

La qualité artistique indéniable de ces pièces ne répond certainement pas aux mêmes critères que la beauté classique des pièces grecques. On constate un certain tâtonnement, une recherche d'un style d'expression qui mène le plus souvent à une abstraction assez poussée. Ce phénomène, tout en conférant un côté mystérieux aux monnaies celtiques, ne rend pas nécessairement l'interprétation des représentations plus facile.

Alors que le monnayage grec est connu et étudié depuis toujours, la numismatique gauloise est encore relativement jeune et reste difficile d'accès. Si du côté grec presque tout paraît assez claire, le début, la durée et la fin des monnayages, la suite chronologique des types, le pouvoir émetteur de la monnaie, le lieu de la frappe, l'envergure du monnayage, la valeur et la fonction des pièces, presque rien ne l'est du côté gaulois.

Ainsi le « Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale » (1889) d'E. Muret et l'« Atlas des monnaies gauloises » (1892) de H. de La Tour restent les ouvrages de référence. Le monnayage trévire en potin et même certains types en or et en argent ont seulement pu être attribués aux Trévires en 1977, suite au Traité de numismatique celtique dédié à la Gaule Belgique de Simone Scheers. Cette attribution n'est devenue possible que sur la base de la répartition des lieux



Ill. 1 - 164-2 - Copie « trévière » locale du statère de Philippe II de Macédoine (Nr. 1), 3^e siècle avant J.-C. Provenance : Hesperange Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv.1984-239 (8,28 g, 18 mm).



Ill. 2 - 181 - Statère en or rouge du type à l'œil avec la légende ARDA, Scheers 30 classe VI Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-055/001, (5,50 g , 17 mm) (provenance : Hellange).

de trouvaille des types individuels, notamment grâce aux progrès de l'archéologie. Les monnaies gauloises étant en effet – à la différence des grecques – dans leur grande majorité anépigraphes, ceci était le seul procédé qui permettait une attribution.

Et même si les monnaies portent une légende, elles ne nous fournissent que peu d'information, puisque la majeure partie des noms sont des parfaits inconnus. Ainsi, nous n'avons aucune indice qui peut se cacher derrière les noms POTTINA et ARDA, qui figurent pourtant sur la partie la plus importante du monnayage trévière (ill. 2, catalogue n° 181). Rien que les noms attribués au monnayage trévière – type « au personnage assis », type « au nez angulaire », type « aux cheveux hérissés », ou bien encore Arda « au profil allongé » voir « arrondi » – trahissent déjà le peu de choses que nous savons au sujet du monnayage d'une des plus importantes peuplades de la Gaule, qui occupait à l'époque un vaste territoire allant de la Meuse au Rhin et englobant ainsi aussi le Luxembourg actuel.

À l'exemple du riche, long et très varié monnayage des Trévires toutes les facettes du monnayage celtique peuvent être étudiées. La trentaine de types monétaires connus est tout à fait typique de l'ampleur du monnayage en Gaule. Comme il n'y avait pas de pouvoir central, la plupart des nombreuses tribus mentionnées par César – et même parfois des sous-tribus – ont frappé leur propre



Ill. 3 - 164-1 - Statère en or de Philippe II de Macédoine, frappé sous Philippe III Arrhidée (323-317 av. J.-C.) dans l'atelier de Lampsaque en Asie Mineure
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv.2004-074 (8,55 g, 18 mm).

164-2 - Copie « trévière » locale du statère précédent de Philippe II de Macédoine (Nr. 1), 3^e siècle avant J.-C.
Provenance : Hesperange
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv.1984-239 (8,28 g, 18 mm).

164-3 - Copie « trévière » locale du statère précédent de Philippe II de Macédoine (Nr. 1), 3^e siècle avant J.-C.
Provenance : trouvé en 1854 à Roedgen (commune de Reckange-sur-Mess)
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1770, (8,05 g, 22,3 mm).

monnayage, produisant ainsi d'innombrables types de monnaies. La première et la dernière fois qu'il y avait un monnayage unitaire en Gaule, c'était au tout début, à l'époque des imitations des statères de Philippe de Macédoine. (ill. 1, catalogue n° 164-2).

LES DÉBUTS DU MONNAYAGE EN GAULE

Des monnaies grecques ont circulé dans nos régions à partir du III^e siècle avant J.-C. Il s'agit surtout de statères en or émis au type et au nom de Philippe de Macédoine (359-336 av. J.-C.), dont la frappe a continué sous Alexandre le Grand (336-323 av. J.-C.) et Philippe III Arrhidée (323-317 av. J.-C.). Une douzaine de ces statères d'or frappés dans les ateliers de Pella, Amphipolis, Abydos et Lampsaque (ill. 3, catalogue n° 164-1) ont été trouvés en Gaule. Ils ont dû être acheminés par la côte de la Méditerranée. Si ce chiffre semble relativement limité, il convient de rappeler que nombre de ces pièces ont servi de matière première et ont été refondues pour la frappe des monnaies en or celtiques postérieures. Ainsi donc, malgré le petit nombre d'originaux retrouvés, des dizaines de milliers d'originaux ont dû circuler en Gaule, et ceci pendant une durée qui peut aller jusqu'à un siècle et plus.

Quel était donc ce lien entre la Gaule et la Grèce avec l'Asie Mineure lointaine, qui peut fournir une explication à l'importation des statères de Philippe ? De plusieurs théories, la plus populaire était certainement celle qui veut que ces statères viennent du pillage du temple des Delphes par les Celtes en 279 av. J.-C. Elle a été rejetée comme d'autres, à la faveur d'une interprétation qui place

l'origine de ces monnaies en Grande Grèce. C'est la période de 320 à 270 av. J.-C. qui a été retenue, puisqu'elle est marquée par de nombreuses activités militaires, opposant Carthage, Syracuse, Tarente et Rome. Mais des engagements lors de conflits postérieurs, notamment la Première Guerre punique (264-241 av. J.-C.), restent tout aussi possibles. Des mercenaires celtes, des petits groupes de chefs accompagnés de leurs guerriers, ont alors pu être engagés par Carthage, et rémunérés avec des monnaies en or qui étaient alors surtout les statères du type de Philippe de Macédoine.

Ce n'est que lorsque l'importation des originaux avait cessé et que le nombre de monnaies en circulation ne suivait plus les besoins, que les premières imitations apparaissent dans la deuxième moitié du III^e siècle jusqu'au début du II^e siècle. C'est donc la nécessité qui a poussé les Gaulois à réagir et à initier une frappe monétaire qui se contentait au début de copier servilement les originaux. Cependant, si le statère de Philippe était en or pur et pesait 8,60 g, les imitations sont plus légères (8,40-8,20) et l'alliage est aussi moins pur, même s'il dépasse toujours 90 % d'or. Ainsi, on pouvait obtenir 10 % de plus de pièces, rien qu'en refondant les pièces existantes. Le processus des imitations présente aussi l'avantage d'introduire des fractions comme le demi et le quart de statère (pl. 41, catalogue n° 165), qui reprennent fidèlement l'iconographie du statère.

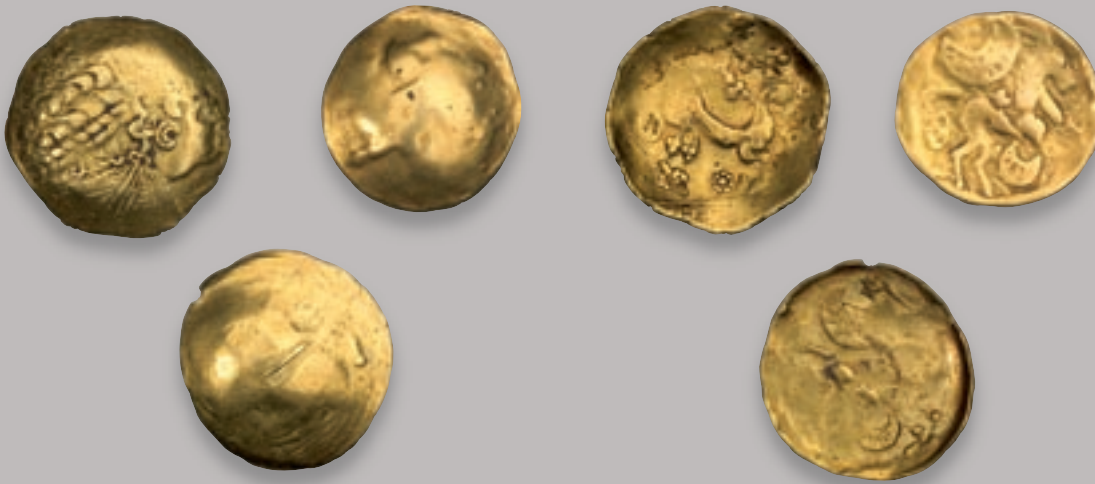
Il est assez étonnant de constater qu'en Gaule, neuf régions géographiquement bien distinctes se sont à chaque fois limitées à copier un statère provenant d'un atelier précis. Ainsi, au Luxembourg et au pays de Trèves, qui est la région située le plus au Nord à procéder à des imitations, on copiait le statère de l'atelier de Lampsaque (ill. 3, catalogue n° 164-1), frappé sous Philippe III, qui porte la tête d'Hélios et le monogramme AP comme différent d'atelier. Pas moins de six exemplaires de ce type gaulois sont connus, dont un exemplaire a été trouvé fortuitement en 1984 par des enfants dans le lit d'un ruisseau à Hesperange (L) (ill. 3, catalogue n° 164-2). Parmi les nombreuses imitations du statère de Philippe, celle-ci se distingue par une interprétation libre de la tête d'Hélios, transformée en tête chevelue, sur laquelle est posée une jambe de cheval. Ceci rappelle le rite des têtes ennemies coupées, alors pratiqué en Gaule.

Il est étonnant qu'aucun statère du nouveau type d'Alexandre, montrant une tête casquée d'Athéna et une Niké debout (pl.19, catalogue n.° 32), pourtant frappé en masse, n'ait été trouvé en Gaule. Il n'y a guère été imité non plus. Les statères de Philippe étaient beaucoup plus connus, leur frappe était très abondante, de telle sorte qu'il était difficile d'introduire et de faire accepter un nouveau type. Et ceci d'autant moins que les Gaulois, dont la cavalerie était réputée, semblent avoir eu une nette préférence pour des modèles monétaires qui montrent des chevaux.

Par la suite, nous assistons à une décomposition stylistique rapide de l'original comme nous ne voyons à l'exemple du statère trouvé en 1854 dans les racines d'un chêne à Roedgen (ill. 3, catalogue n° 164-3). Le flan s'est beaucoup élargi et on peine à reconnaître encore la tête d'Apollon. De toute évidence, soit-on ne connaissait plus l'original, soit-on ne le comprenait plus, soit le monnayeur manquait d'expérience en ce qui concerne les techniques du monnayage.

La découverte d'un dépôt probablement votif de trois statères à flan large à Hagen-Kleinbettingen (L) (ill. 4, catalogue n° 170) nous donne une indication sur la fonction de ce monnayage précoce. L'or occupe une place de choix dans le culte des dieux. La plupart des autres monnaies en or, comme celle de Hesperange et de Roedgen, qui se trouvent souvent isolées en dehors de tout habitat, devraient être placées dans le même contexte. Par ailleurs, les monnaies en or ont dû constituer surtout un objet de prestige des chefs gaulois.

Les statères au flan large du dépôt de Hagen-Kleinbettingen, attribués aux Ambiani et Bellovaci, sont des monnaies à large rayon de circulation. Elles sont déjà très éloignées des prototypes, le



Ill. 4 - 170 - Trésor de Hagen-Kleinbettingen, 1940-45. Début du II^e siècle avant J.-C.

- 1 statère en or des Bellovaci LT 7878

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1975-131/2, (7,92 g, 24 mm).

- 2 statères en or des Atrebatas LT 8588 var.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1975-131/3-4 (collection Marx) (7,84 g / 7,92 g, 23 mm)

flan s'est beaucoup élargi, il est devenu en même temps plus mince et plus léger, tout en présentant un alliage moins pur. Si sur une des pièces la tête s'est agrandie de façon grotesque et présente une chevelure particulièrement abondante par rapport au petit visage, les deux autres montrent à la place de la tête un grand flou, qui vient d'une utilisation excessive des coins monétaires.

AUTRE MONNAYAGE GREC CIRCULANT DANS NOS RÉGIONS

Il est assez certain qu'il y avait beaucoup plus de trouvailles de monnaies grecques en Gaule, mais comme pendant très longtemps, on ne se faisait pas la peine de noter le lieu de trouvaille des pièces en question, ils figurent sous « provenance inconnue ». Si cette perte d'information ne met pas en doute la provenance « gauloise » de pièces indigènes qui ont subi le même sort, pour les pièces grecques ceci équivaut à douter de leur provenance gauloise. Même de nos jours, ces trouvailles restent tellement exotiques que si elles ne proviennent pas de fouilles mais de chercheurs privés, le doute plane sur leur provenance.

Néanmoins, un certain nombre de pièces grecques frappées du III^e au début du I^{er} siècle av. J.-C. ont circulé sur le territoire des Trévires. Les plus intéressantes pour notre propos sont les drachmes d'Alexandre, dont un exemplaire frappé en Thrace et daté de 336-323 a été trouvé à Kapenacker (L) (ill. 6, catalogue n° 172) (provenant peut-être d'un contexte funéraire) et trois autres sur l'oppidum du Martberg (D). Le revers représentant Zeus assis semble avoir inspiré le revers mystérieux de la monnaie en argent trévire du type au personnage assis (ill. 6, catalogue n° 173).

Par ailleurs nous notons au Titelberg deux petits bronzes de Ptolemaios I et III frappés entre 285 et 222 av. J.-C. Ceci confirme la circulation de ces pièces macédoniennes dans le contexte des oppida aux alentours de 100 av. J.-C., ce qui n'exclue pas qu'elles aient déjà circulées avant en Gaule de même que les statères en or.

La présence de 16 minuscules oboles en argent et autres petits bronzes de Marseille datant de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. (pl. 45, catalogue n° 171) au sein de la circulation monétaire du Titelberg renvoie aux échanges économiques entre l'oppidum et la Méditerranée, comme en témoigne par ailleurs les nombreux fragments d'amphores à vin trouvés sur le site.



ill. 5 - 166-1 - Statère en or pâle au type armoricain, au personnage ailé, type Scheers 16.

Provient de la collection de la Fontaine. Luxembourg.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1825, (5,54 g, 22 mm).

166-2 - Quart de statère en or du type armoricain au personnage ailé, Scheers 16

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1833, (1,78 g, 13 mm).

166-3 - Quart de statère en or pâle à la lyre, Scheers 18

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1865, (1,44 g, 14,8 mm).



Ill. 6 - 172 - Drachme en argent d'Alexandre III le Grand

(336-323), roi de Macédoine, frappée vers 310-301 à

« Kolophon » Ionia

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles,

235, Inv. 1985-183 (4,27 g, 18 mm)

173 - Monnaie en argent, type au personnage assis, LT 9383

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles,

Inv. 1991-58/1904 (Bastendorf) (1,70 g, 13 mm).

LES STATÈRES AUX TYPES ARMORICAINS

Alors que l'évolution des imitations directes de statères du type de Philippe semble s'arrêter, d'autres types monétaires en or prennent la relève au cours du II^e siècle. Cette nouvelle série monétaire, qui présente une iconographie tout à fait singulière et une grande maîtrise de style, surgit pour ainsi dire du néant. Ces statères dits « du type armoricain », qui se réfèrent encore indirectement au statère de Philippe, présentent d'un côté une tête d'homme, de l'autre un cheval à tête humaine avec un aurige et un char très stylisés. Largement répandue du Luxembourg jusqu'au Rhin, elle est frappée en tant que statère et quart de statère, et présente comme « différent » soit une Victoire ailée, soit une lyre (ill. 5, catalogue n° 166). Des types secondaires, connus seulement en quelques exemplaires, représentent peut-être des essais de diversification de monnayage restés sans suite. Il est tout à fait étonnant de remarquer qu'un groupe très similaire au monnayage au cheval androcéphale est principalement répandu dans l'Ouest de la Gaule, notamment dans la région des Aulerici Cenomani. Il doit y avoir eu des relations entre ces deux groupes très éloignés qui expliquent ces liens, peut-être des migrations.

L'interprétation et la datation de ce type monétaire sont très difficiles, parce qu'il n'est pas lié à d'autres types et ne s'intègre dans aucune série existante. Ici comme ailleurs sur le monnayage trévire, les références belliqueuses sont évidentes : personnage ailé (Victoire) foulé sous les jambes du cheval, vexillum devant le cheval. Quant au cheval androcéphale, il se retrouve déjà dans le bestiaire de la mythologie celtique au V^e siècle av. J.-C. Comme il n'a ni buste, ni bras, il n'est pas à confondre avec le centaure grec. Malgré leur style qui paraît plus ancien, il n'est pas du tout évident que ces pièces remontent très loin au II^e siècle av. J.-C. Il est un fait que nous les trouvons dans les fouilles dans des contextes datant de La Tène tardif, autour de la guerre des Gaules, comme le montre le quart de statère trouvé au sein du sanctuaire de Bastendorf ou un statère en bronze –mal conservé (défourré ?) – trouvé au Titelberg. Si ces statères de type armoricain présentent un poids élevé pouvant aller jusqu'à 7,69 g, les alliages sont composés en grande partie d'argent tandis que les quarts de statères comportent souvent plus d'or.

Nous ignorons qui a fait procéder à la frappe du monnayage en or précoce, et où se situaient les ateliers. Il est probable que cette volonté émanait de princes de tribu, disposant d'assez de réserves en or. Ils auraient chargé des orfèvres avec la frappe, sachant que la fabrication des coins



Ill. 7 - 176 - Potin, type aux sangliers affrontés, LT 7465
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-77/554, Titelberg, (5,66 g, 19 mm)

monétaires demandait une grande expérience. Les ateliers auraient ainsi pu être itinérants, et la présence de trois statères en bronze sur l'emplacement du futur vicus gallo-romain de Dalheim y rend une localisation probable.

Même si les quarts de statère sont déjà relativement nombreux, on ne peut pas encore parler d'une économie monétaire, puisque les monnaies divisionnaires manquent encore. Ainsi, le monnayage en or a dû continuer à servir surtout le prestige des chefs et est souvent déposé dans les sanctuaires.

STATÈRE TYPE À L'ŒIL DE LA GUERRE DES GAULES ET LE DÉBUT DE L'ÉCONOMIE MONÉTAIRE

Au Luxembourg, les trouvailles de monnaies celtiques se concentrent sur l'oppidum du Titelberg, véritable centre économique, pour lequel jusqu'à présent 5000 pièces ont été répertoriées. La plupart des 80 autres sites n'ont livré que des pièces isolées, ne dépassant en tout pas 300 monnaies. Les seuls sites à présenter plus de monnaies sont des sanctuaires comme Bastendorf avec 65 pièces, ou bien des vicus gallo-romains précoces, comme Dalheim (128 pièces), Schandel (20

pièces) et Altrier (12 pièces). Manifestement, l'économie monétaire ne touche guère la campagne dans ses échanges quotidiens, encore marqués par le troc.

Le monnayage se diversifie vers la fin du II^e siècle et le début du I^{er} siècle avant J.-C., avec l'émergence des nouveaux centres économiques des oppida. Les premières monnaies en argent (le personnage assis et le nez angulaire (ill. 6, catalogue n° 172 et 173)) sont créées. Les potins, des monnaies coulées, constituées d'un alliage de bronze semblent d'abord être importées avant que ne démarre la production indigène (ill. 7, catalogue n° 176) (pl. 47, catalogue n° 175 et pl. 48, catalogue n° 177).

Le monnayage en or change de nouveau totalement d'aspect. Les statères en or du « type à l'œil » forment la fin de l'évolution typologique du prototype grec, le statère de Philippe, caractérisé par une décomposition stylistique poussée qui réduit la tête à un œil stylisé. Cette série qui est d'abord anépigraphhe présente des flans épais et ne comprend plus de quart de statère. Elle n'est plus constituée qu'à 40% d'or pur liés à l'argent et au cuivre (pl. 49, catalogue n° 178).

Ce système monétaire était en place lorsque éclata la Guerre des Gaules, qui s'accompagna d'une multiplication des frappes monétaires en or et argent liée aux efforts de guerre (soldes des guerriers, paiement de tribut à des alliés...), ce qui se traduit par une vaste répartition des statères du type à l'œil surtout en Gaule Belgique. C'est alors que des statères au nom de POTTINA, probablement un chef trévire, sont émis (ill. 8, catalogue n° 180).

Or la majeure partie du monnayage trévire, notamment la série tri-métallique ARDA, n'est émise qu'après la conquête de la Gaule par César. La frappe et la circulation monétaire connaissent leur apogée entre 50 et 30 av. J.-C. Du point de vue historique, il est remarquable que la plus grande partie du monnayage trévire est en fait frappée sous domination romaine. Ainsi, il n'est pas nécessairement étonnant que ce soient surtout des deniers romains émis lors de la guerre civile romaine (49-46/45 av. J.-C.), qui ont inspiré les motifs du monnayage trévire. Certains de ces prototypes ont même été trouvés sur le site. Engagés en tant qu'auxiliaires dans l'armée romaine, les cavaliers trévires ont pu se familiariser avec le monnayage des partis opposés de César et de Pompée. L'exemple le plus frappant est certainement celui du quinaire du roi Juba I. de Numidie, frappé de 48 à 46 et qui a servi de modèle au type argent ARDA (pl. 50, catalogue n° 182).

Le monnayage au nom ARDA, parfois écrit en grec, est constitué de toute une série de monnaies en or (ill. 2, catalogue n° 181), en argent et surtout en bronze, constituant un véritable système trimétallique. Cette série, bien que de mauvaise qualité, a dû être plus ou moins tolérée,



Ill. 8 - 180 - Statère type à l'œil avec la légende POTTINA, Scheers 30 classe V
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 469, (5,55 g, 17 mm)

voire supportée par l'administration romaine, puisque la production monétaire romaine était alors défailtante et peinait à assurer l'approvisionnement monétaire de cette vaste province. Par rapport au monnayage trévire antérieur, qui a certainement continué à circuler, le monnayage ARDA est beaucoup plus abondant, tandis que sa répartition est bien plus restreinte et ne dépasse guère la frontière territoriale des Trévires. Au Titelberg le rôle le plus important revient au monnayage en bronze, une nouveauté pour les Trévires, frappé à des milliers de pièces tandis que seulement 9 statères en or – souvent fourrés ou usés – et 16 monnaies ARDA en argent ont été trouvées. Ou leur frappe était antérieure à l'apogée de l'oppidum, ou leur haute valeur, qui en faisait une monnaie à large rayon de circulation à la différence des bronzes, leur rendait une perte invraisemblable. Les pièces en bronze, toutes assez petites et d'un poids très variable autour de 3 g, ont dû jouer le rôle d'une monnaie fiduciaire.

Des près de 5000 monnaies celtiques trouvées au Titelberg, 79% appartiennent aux Trévires, ce qui permet d'y localiser la majeure partie de leur production. Notamment les séries HIRTIVS (734 pièces) à l'éléphant (ill. 9, catalogue n° 187-2) et ARDA (710 pièces) au taureau y sont surabondants et constituent à part égale la moitié du monnayage trévire de ce site, véritable centre économique de la région. Les monnaies HIRTIVS sont particulièrement intéressantes, puisqu'elles font figurer un éléphant sur une monnaie trévire, et d'après le résultat, le monnayeur qui a exécuté le coin n'a jamais vu un éléphant avant. Ce monnayage est dû au fait que HIRTIVS occupait la charge de propréteur en Gaule. Les Gaulois ont mis son nom sur leur monnayage, soit sur leur propre initiative afin de le flatter, soit sur ordre officiel. Le même phénomène se répète au Titelberg en 30 av. J.-C. lorsque CARINAS occupe le poste de proconsul en Gaule. De ce monnayage beaucoup plus artisanal, seulement une douzaine de pièces nous est parvenue.



Ill. 9 - 187-1 - Denier en argent de C. Julius Caesar, atelier itinérant, frappé en 48-47 av. J.-C., (prototype de la monnaie en bronze de type HIRTIVS)

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 577, (3,72 g, 18 mm)

187-2 - Monnaie en bronze, type HIRTIVS à l'éléphant, SCHEERS 162 I

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1999-19/48

(Titelberg, collection Niedercorn, suppl.) (3, 26 g, 16 mm)

187-3 - Monnaie en bronze, type CARINAS à l'éléphant

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 505 (collection Louis 1969-48),

(2,58 g, 17,7 mm).



Ill. 10 - Reconstruction des procédés de fabrication de monnaies celtiques au Titelberg
(Dessin : Benoît Clarys)

L'envergure du monnayage trévire en bronze a dû être énorme, si on prend en considération le nombre élevé de variantes de coins monétaires. En général, la frappe est maladroite et décentrée, et les flans, peu soignés, souvent éclatés suite à la frappe, présentent des différences de poids notables. Les monnaies ne présentent souvent qu'un faible relief, de telle sorte qu'on a besoin de plusieurs pièces pour vraiment décrire le type. Qui plus est, les monnaies sont mal conservées, peut-être suite à l'emploi d'alliages peu favorables. Il en résulte que la frappe a dû se faire à la hâte ou que le monnayeur n'avait que peu d'expérience, ce qui se traduit aussi dans les légendes. Les lettres sont gravées de façon maladroite et beaucoup de pièces présentent des noms rétrogrades.

Le Titelberg est un des rares oppidums en Gaule pour lesquels une frappe monétaire est clairement attestée (Ill. 10, catalogue n° 188). Plus de 800 fragments de moules à alvéoles en terre cuite, trouvés dans une zone artisanale au centre de l'oppidum proviennent de la fabrication de flans monétaires en or (pl. 55, catalogue n° 189) et en argent. Les alvéoles présentent en général un diamètre supérieur de 15 à 17 mm. Le procédé de fabrication consistait à remplir les moules de métal en poudre ou en parcelles, préalablement pesé et d'empiler les moules dans un bas-fourneau pour la fonte. Après refroidissement, les alvéoles durent le plus souvent être cassés afin d'en sortir les flans, ce qui explique le grand nombre de fragments découverts. Ce procédé servait à préparer des flans pour le monnayage en or, en argent et en bronze qui sont alors aplatés, limés et pesés pour obtenir l'aspect et le poids idéal pour la frappe. Même si aucun moule de coulage « en chapelet » a été trouvé jusqu'à présent, ce procédé est attesté par des flans en bronze encore reliés par le jet (Ill. 10, catalogue n° 188) ainsi que les potins et les bronzes présentant des « attaques ». Récemment, la trouvaille du poinçon monétaire du bronze ARDA au Taureau dans une tombe est venue apporter la dernière preuve de l'existence d'un atelier monétaire au Titelberg.

Les monnaies n'ont souvent connu qu'une répartition assez locale, surtout en ce qui concerne le bas numéraire et le monnayage tardif ARDA en or et en argent. Il est possible qu'il ait été



Ill. 11 - 188 - Moules monétaires avec flans en bronze

obligatoire de procéder à un échange des pièces étrangères afin de faire des achats dans l'oppidum. Les répartitions dépassent rarement les tribus voisines, sauf pour l'or qui bien sûr représentait une valeur plus importante et était souvent lié au solde des guerriers.

Un quart des 5000 pièces trouvées au Titelberg sont d'origine étrangère et se répartissent sur 173 types monétaires émis par une quarantaine de peuplades, ce qui montre l'ampleur des échanges allant de Marseille à l'île britannique et de Saintes jusqu'en Germanie. Les relations les plus étroites existaient avec les tribus avoisinantes, notamment les Remi. Si ces monnaies – notamment celles provenant du Sud – sont en partie liées au commerce du vin, d'autres provenant du Centre de la Gaule peuvent être mises en relation avec les mouvements des troupes romaines et de leurs auxiliaires gaulois. Il est en effet probable que le Titelberg renfermait pendant la période concernée aussi un camp militaire romain. Il est particulièrement intéressant de noter que certains quinaires en argent d'autres régions sont ainsi presque plus fréquents dans l'oppidum que le monnayage local.



Ill. 12 - Dupondius frappé à Colonia Nemausus (Nîmes)



Ill. 13 - 191-1 - Quadrans en bronze d'Auguste (prototype quadrans GERMANVS INDVTILLI L)
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2000-130A/598 (Titelberg, collection Flammang)
(2,81 g, 17 mm)

191-2 Quadrans en bronze, type GERMANVS INDVTILLI L
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 667 (Titelberg- fouilles 1968) (2,24 g, 19,3 mm)

LA CONQUÊTE MONÉTAIRE ROMAINE

Le territoire des Trévires, arrière-pays de la frontière germanique, s'est plus rapidement ouvert à l'économie monétaire que d'autres régions de la Gaule et ceci grâce notamment aux échanges avec les légions romaines et les commerçants : la frappe monétaire romaine, d'abord destinée à la solde des milliers de soldats, se répartissait par après à l'intérieur du pays. Elle ne se limita plus aux vici, et pénétra très tôt la campagne.

Avant la conquête, les monnaies romaines étaient encore peu nombreuses dans nos régions. Des deniers républicains, dont la frappe remonte parfois au II^e siècle avant J.-C., n'ont souvent été « perdus » sur nos sites que sous Auguste. La circulation monétaire est d'abord marquée par des monnaies « recyclées » tels les *as* fort usés frappés en Italie (155-133) et à Vienne ou Lyon (40-28). Ce vieux numéraire ne suffisait guère aux besoins de la province récemment conquise, il faut de la monnaie « fraîche », comme les *dupondii* frappées à *Colonia Nemausus* (Nîmes) à partir de 28 avant J.-C. Tranchées dans le sens vertical entre les deux têtes, elles servent de menue monnaie, plus pratique dans les échanges quotidiens. L'atelier de Lyon prend la relève en émettant de 7 avant J.-C. à 14 après J.-C., des *as* en grande quantité.

Suite à cette pénurie monétaire, les monnaies gauloises beaucoup plus légères resteront en circulation et ne seront remplacées qu'à partir d'Auguste. La dernière émission gauloise, le *quadrans* GERMANVS INDVTILIL est déjà une véritable monnaie gallo-romaine (ill. 13, catalogue n° 191). Directement copié du *quadrans* d'Auguste, qui reste avec 5 pièces plutôt rare au Titelberg, il est frappé vers 10 avant J.-C. probablement dans plusieurs ateliers dont peut-être le Titelberg, où il représente 3 %, soit 150 monnaies, de l'ensemble du numéraire « celtique » retrouvé. Il joua un rôle déterminant dans le processus d'adaptation au système monétaire romain.

Sous l'empereur Claude, la majeure partie du monnayage officiel était drainée vers l'île britannique suite à la conquête romaine. La frappe et l'approvisionnement de monnaies en bronze pour la Gaule ne reprennent que sous Néron. Ce n'est qu'à partir de ce moment que les pièces gauloises ont pu être définitivement retirées de la circulation, une centaine d'années après leur frappe. Ω

Bibliographie générale

- BAR, M., *Monnaies grecques et assimilées trouvées en Belgique*, Bruxelles, 1991.
- DE LA TOUR, H., *Atlas des monnaies gauloises* (LT), Paris, 1892.
- DELESTRÉE, L.-P., TACHE, M., *Nouvel Atlas des Monnaies gauloises. I. De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002.
- GRUEL, K., *La monnaie chez les Gaulois*, Paris 1989.
- LOSCHIEDER, R., « Untersuchungen zum spätlatènezeitlichen Münzwesen des Trevererlandes. », *Archaeologia Mosellana*, 3, 1998, 61-225.
- METZLER, J., WIGG-WOLF, D., « Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen. », *Studien zu Fundmünzen der Antike* (SFMA) 19, 2005.
- MURET E., CHABOUILLET A., *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1977.
- SCHEERS, S., « Traité de Numismatique celtique, II », *La Gaule Belgique*, Paris, 1977
- Dossiers d'Archéologie* 248, 1999, p. 44-51.
- SCHEERS, S., « La naissance du monnayage d'or en Gaule, Numismatique grecque, romaine et celtique », *Dossiers d'Archéologie* 248, 1999, p. 44-51.
- SILLS, J., *Gaulish and Early British Gold Coinage*, London, 2003.
- REDING, L., *Les monnaies gauloises au Titelberg*, Luxembourg, 1972.

- REDING, L., WEILLER, R., *Catalogue des monnaies d'or antiques*, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Luxembourg, 1968.
- WEILLER, R., *Catalogue des monnaies de la République romaine*, Musée national d'Histoire et d'Art, Luxembourg, 1972.
- WEILLER, R., « Die frühen Prägungen der Treverer. » *Trierer Zeitschrift*, 47, 1984, p. 97-107.
- WEILLER, R., *Die Fundmünzen der römischen Zeit im Großherzogtum Luxemburg / Monnaies antiques découvertes au Grand-Duché de Luxembourg* (FMRL) Berlin, I, 1972; II, 1977; III, 1983; IV, 1990; V, 1996.
- WEILLER, R., « Les prototypes des bronzes trévières ARDA 'au profil allongé' et ARDA 'au taureau'. » *Hémecht*, 47, 1995/2, p. 231-238.
- WEILLER, R., « Les techniques de fabrication employées dans l'atelier monétaire de l'oppidum trévire du Tetelberg Grand-Duché de Luxembourg. » *Actes du 9^e Congrès International de Numismatique*, Berne 1979, Louvain-la-Neuve/Luxembourg, 1982, p. 625-632 et pl. 71-72.
- WEILLER, R., « Zum Beginn des Münzumschlufs im Gebiet der Treverer. » *Trierer Zeitschrift*, 49, 1986, p. 209-221.

BONNE MONNAIE, MAUVAISE MONNAIE

Une idée grecque fait son chemin à travers les temps et les générations

Par René Link – *Premier Conseiller honoraire de la Banque centrale du Luxembourg*

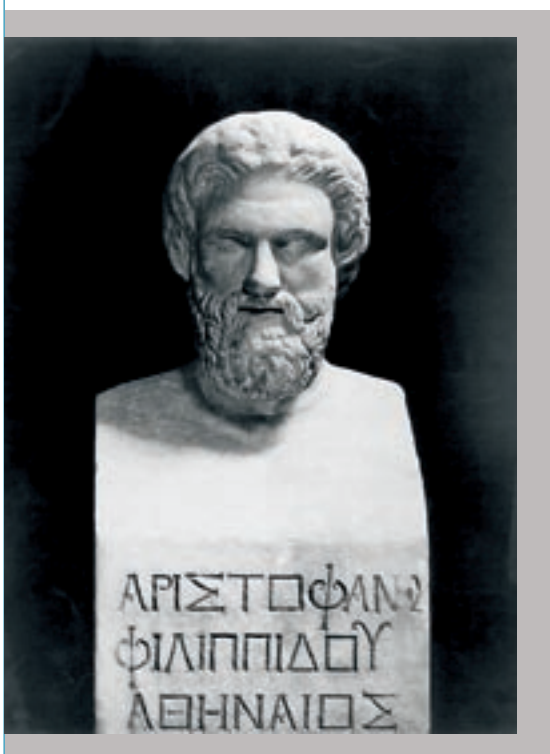
« L'histoire de la pensée économique commence avec les documents des théocraties nationales de l'Antiquité dont les économies présentèrent des phénomènes qui n'étaient pas tout à fait dissemblables de ceux que nous-mêmes connaissons et des problèmes qu'ils traitaient dans un esprit qui, fondamentalement, n'était pas non plus si dissemblable. Mais l'histoire de l'analyse économique commence seulement avec les Grecs » (Joseph A. Schumpeter, *Histoire de l'Analyse Economique*).

L'économie déjà fortement monétarisée des Cités et Colonies grecques incitait évidemment les philosophes à se pencher sur les problèmes et questions de la vie économique, donc aussi monétaire, surtout que la Cité, dans son organisation et son fonctionnement, était un des grands centres d'intérêt de la pensée grecque antique.

Pour Platon (427-347 av. J.-C.), hostile à l'emploi de l'or et de l'argent, la monnaie était un *symbolon*, un symbole conventionnel, destiné à faciliter les échanges. Dans sa *Politeia*, il préconise une monnaie qui n'aurait cours qu'à l'intérieur de la Cité et non à l'extérieur. Un tel raisonnement conduit tout logiquement à la grande théorie selon laquelle la valeur de la monnaie est en principe indépendante de la matière dont elle est faite. Platon, précurseur du concept de la monnaie fiduciaire ?

Un autre exemple célèbre est Aristote (384-322 av. J.-C.), élève critique de Platon et précepteur d'Alexandre le Grand, qui voit en la monnaie une chose tout à fait différente. Contrairement à son maître, il est d'avis que la monnaie, pour être un intermédiaire d'échange entre marchandises, doit être elle-même une marchandise avec une valeur propre définie soit par convention soit par mesure législative. « *Toute monnaie est marchandise.* » dira (répétera) au 18^e siècle Anne Robert Jacques Turgot dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*.

Ces deux théories de Platon et d'Aristote, si opposées soient-elles, ont au cours de l'histoire été reprises, développées, affinées (Raymond Barre parle de « la lignée Aristote-Adam Smith-Malthus-John Stuart Mill-A. Marshall », préface à J. A. Schumpeter, op. cit.), mais n'ont jamais acquis notoriété en dehors du cercle assez fermé des initiés aux théories monétaires. Il en va tout différemment d'une observation de bon sens pré-scientifique en matière monétaire d'un autre penseur grec, Aristophane (445-385 av. J.-C.), dont l'idée a pu s'établir fermement dans la culture générale universelle des hommes de tous les temps.



ARISTOPHANE : UN SON PUR CHEZ TOUS LES HELLÈNES ET LES BARBARES

Il y a environ 2.400 ans, la situation à Athènes n'était pas enviable. La guerre du Péloponèse (431-404 av. J.-C.) était perdue, Sparte et Lysandre dominaient hellas avec une main de fer. Les grands hommes d'Athènes étaient morts (Périclès, Euripide, Eschyle, Sophocle) ou en exil (Alcibiade, Thucydide) ou furent écartés par les Athéniens eux-mêmes (les généraux victorieux de la bataille des îles Arginuses). La ruine de la fière Athènes menaçait.

En ces temps difficiles, un homme courageux élève sa voix et essaye de redresser la situation en rendant aux Athéniens le respect des vieilles vertus : l'auteur de comédies, Aristophane, dont on a dit qu'il « s'arroge le droit de tout critiquer librement. La matière du poète, c'est toute la vie de son temps. Son oeuvre est le fidèle miroir de la vie athénienne. » (Marc-Jean Alfonsi, *Aristophane, Théâtre Complet*, Introduction, tome 2). En 405 av. J.-C., on joue à Athènes sa pièce « *Les Grenouilles* », écrite dans l'intention

de secouer les Athéniens. Pour montrer quel sort misérable les Athéniens réservent aux meilleurs parmi eux, Aristophane utilise un paradigme étonnant, destiné en même temps à faire une cinglante description de l'état économique miséreux de la ville. Voici la façon dont le coryphée (chef du chœur dans les pièces du théâtre antique) remonte les bretelles aux Athéniens : « *Souvent il nous a semblé que cette ville procède avec les bons et honnêtes citoyens comme avec l'ancienne et la nouvelle monnaie. Nous ne nous servons pas pour notre usage des pièces anciennes, qui ne sont pas falsifiées et qui passent pour les meilleures, qui sont les seules d'une frappe réglementaire, rendant un son pur chez les Hellènes et les Barbares, mais de ces méchantes pièces de cuivre, frappées hier et avant-hier d'une frappe de fort mauvaise qualité. Ainsi en va-t-il pour les citoyens.* » (cité d'après la traduction de Marc-Jean Alfonsi, op. cit.).

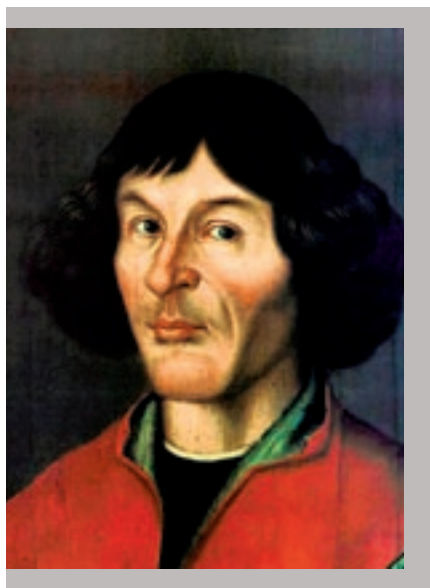
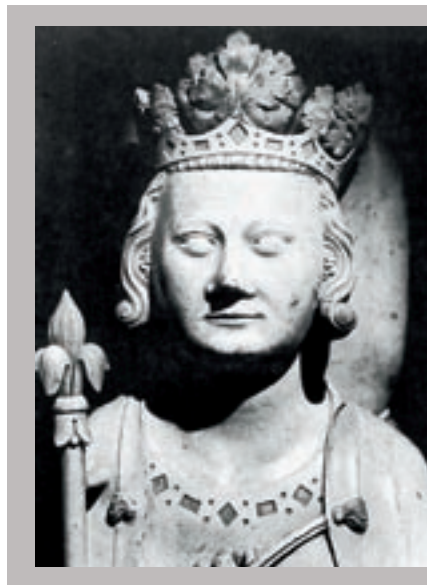
Il n'est pas sûr si Aristophane, en écrivant ces lignes, s'est effectivement rendu compte du fait qu'il a mis sur papyrus pour la première fois dans l'histoire de l'humanité une idée qui allait survivre aux temps et aux générations. Aujourd'hui nous dirions « *La mauvaise monnaie chasse la bonne* », une phrase qui a fait le tour du monde.

Aristophane décrit le phénomène, d'autres auteurs après lui l'analyseront. Il est curieux de constater que la première formulation de cette idée émane non pas d'un économiste ou d'un financier, mais d'un penseur non initié à la matière monétaire. Nous reverrons cette curiosité au cours de notre pérégrination.

UN ROI FAUX-MONNAYEUR

Depuis Aristophane, cette idée a fait son chemin et tant que les moyens de paiement renfermaient, à la différence d'aujourd'hui, une valeur intrinsèque, donc matérielle propre, les observateurs de la scène monétaire n'avaient pas de problème à la redécouvrir, indépendamment du fait s'ils connaissaient ou non le passage d'Aristophane. Parmi les nombreux et même innombrables épigones d'Aristophane, considérons quelques uns qui, pour une raison ou une autre, méritent d'être spécialement mentionnés.

Un autre témoignage écrit de l'idée de la bonne et de la mauvaise monnaie est un millénaire et demi plus récent que « *Les Grenouilles* » d'Aristophane. En 1287, le Maître des Monnaies Betin Cancinel rédige un mémoire pour le roi Philippe le Bel (qui à cette époque occupait le trône de France depuis deux ans seulement), pour avertir le roi des diminutions de monnaies (c.-à-d. de la réduction du poids du métal précieux dans les monnaies), car les diminutions (avec leurs monnaies de mauvais aloi) auraient pour effet de faire disparaître les bonnes monnaies (présentant des poids corrects en or et en argent). Le roi Philippe le Bel n'a ou bien pas compris ou bien pas suivi le mémoire : sous son règne, les dévaluations furent si nombreuses qu'elles lui valaient le sobriquet de « Roi faux-monnayeur ».



COPERNIC : DES MONNAIES CONTAMINÉES

Une autre trace de la théorie de la disparition de la bonne monnaie cédant la place à la mauvaise, se retrouve en Pologne : Le roi Sigismond le Grand, l'avant dernier roi jagellon, sous lequel la Pologne vivait une période de prospérité, se fit établir également un mémorandum sur les effets de la diminution des monnaies. Dans cette étude, on peut lire : « *Quelque innombrables que soient les fléaux qui d'ordinaire amènent la décadence des royaumes, des principautés et des républiques, les quatre suivants sont, à mon avis, les plus redoutables : la discorde, la peste, la stérilité des terres et la détérioration de la monnaie. Pour les trois premières, l'évidence fait que personne ne les ignore. Du quatrième, peu de gens se préoccupent. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas d'un seul coup mais petit à petit, par une action presque latente, qu'il ruine l'État ... S'il est absolument mal à propos d'introduire une nouvelle monnaie bonne alors que l'ancienne mauvaise continue de circuler, combien plus grave était l'erreur consistant à introduire une nouvelle monnaie mauvaise alors que l'ancienne, bonne, continuait à circuler. Cette dernière ne fut non seulement contaminée, mais véritablement chassée de la circulation.* » (cité d'après Jean Rivoire, *Histoire de la Monnaie*).

L'idée, comme nous l'avons vu, n'est pas nouvelle, mais le nom de l'auteur de cette étude surprend : Nicolas Copernic (1473-1543), chanoine, docteur en droit canon et astronome. Est-ce vraiment si étonnant ? Nous sommes dans la grande époque de la théorie quantitative de la monnaie qui séduit tout naturellement les penseurs à vouloir découvrir une formule scientifique et mathématique

pour décrire le mécanisme des prix et à sa suite le fonctionnement de l'ensemble de l'économie. Les scientifiques de la mécanique céleste et terrestre, qui veulent découvrir « *was die Welt im Innersten zusammen hält* » (J. W. Goethe, *Faust*), devaient réellement se sentir invités de définir mathématiquement le parallélogramme des forces de la monnaie. Ce n'est certainement pas un hasard si des scientifiques comme Johannes Kepler et Isaac Newton sont, dans leurs écrits, également des défenseurs d'une théorie quantitative purement mécanique de la monnaie. Du moins pour Isaac Newton, nous pouvons présupposer des connaissances économiques et monétaires approfondies : en 1695, il était membre de la commission de réforme du système monétaire anglais, après qu'il fut en 1691 Vérificateur des Monnaies (contrôleur de l'atelier monétaire à qui incombait le contrôle du poids et du poids fin des monnaies) et en 1699 il fut nommé *Master of the Mint*, qualité en laquelle il menait une lutte acharnée contre le faux-monnayage.



GRESHAM : BAD MONEY DRIVES OUT THE GOOD

Peu après Copernic, c'est Sir Thomas Gresham (1519-1579), homme d'affaires anglais, marchand, banquier, entrepreneur (fabrique de papier), serviteur dévoué de la Couronne et mercantiliste, qui entre sur la scène des théories monétaires. Il suggère la création d'une bourse à Londres qui ouvrira ses portes en 1570 sous le nom de *Royal Exchange*. Dans son ouvrage « *Memorandum for the Understanding of the Exchange* » il reprend l'idée ancienne sur la bonne et la mauvaise monnaie, mais l'enrichit de la constatation que les mauvaises monnaies gardent la valeur de la bonne, à condition que ces nouvelles (mauvaises) monnaies ne soient pas émises en trop grande quantité. Il est établi que les célèbres paroles « *Bad money drives out the good* » (qu'on lui prête pourtant) ne se retrouvent dans aucun des écrits de Thomas Gresham. Mais cette formulation se trouve dans un décret royal de 1560 qui stigmatise les mauvaises pièces en argent. Or, à cette époque Gresham était

le tout puissant conseiller financier de la reine Elisabeth Ière, ce qui pourrait rendre sa paternité de cette formulation assez plausible.

Ce n'est que 300 ans plus tard, en 1858 que l'avocat, directeur de banque et professeur d'économie écossais Henry Dunning McLoed fait passer la phrase « *Bad money drives out the good* » comme étant attribuable à Gresham et c'est aussi McLoed qui a créé, dans son livre « *Elements of Political Economy* », l'expression « Loi de Gresham », désormais mondialement célèbre. Et pourquoi pas « Loi d'Aristophane » ? Surtout que McLoed cite dans son ouvrage l'extrait afférent d'Aristophane.

ARISTOPHANE AU LUXEMBOURG : EXPORTATION JUSQUE DANS LES COLONIES FRANÇAISES

« *Quand une disposition législative fixe la même valeur nominale à deux ou plusieurs moyens de paiement à valeur intrinsèque différente, les paiements seront faits autant que possible dans la monnaie de faible valeur intrinsèque et la monnaie à forte valeur intrinsèque disparaîtra de la circulation.* » (The New Palgrave Dictionary of Economics)

En d'autres termes, la loi d'Aristophane/Gresham se vérifie, entre autres, chaque fois qu'il y a une loi de tarification d'une monnaie par rapport à une autre et que cette tarification, consciem-

ment ou non, ne tient pas compte de la relation correcte entre les poids en métal précieux de ces deux monnaies. La réaction du public est humainement compréhensible : de deux monnaies à valeur légale identique, on préfère se débarrasser de la monnaie à valeur matérielle inférieure et garder en sa poche la monnaie à valeur matérielle supérieure pour la dépenser là où elle est acceptée pour sa valeur réelle.

Une telle situation se présentait au milieu du 19^e siècle au Luxembourg, quand, dans le cadre de l'Union douanière allemande *Zollverein*, le règlement royal grand-ducal du 16 mars 1842 fixait la valeur du franc par rapport au silbergros prussien. D'après ce texte, 1 franc valait 8 silbergros de Prusse. Or cette tarification ne correspondait pas à la relation exacte du poids fin en argent des deux monnaies. En effet, le poids fin en argent du franc (qui était le franc français de 1803, c.-à-d. le franc germinal) était de 4,5 grammes, alors que le poids fin du silbergros était de 0,55 grammes. Un simple calcul (4,5 à diviser par 0,55 = 8,18) montre que la valeur du silbergros était fixée trop haut par la législation luxembourgeoise. En d'autres termes, le silbergros était surévalué, sa valeur réelle (1 franc = 8,18 silbergros) était plus élevée que sa valeur officielle (1 franc = 8 silbergros). Dans cette relation, le silbergros était la « mauvaise » monnaie et le franc la « bonne ». Le même raisonnement vaut évidemment aussi pour le Taler dont le silbergros était la subdivision (1 taler = 30 silbergros). Ainsi devait arriver ce qu'Aristophane, Copernic, Gresham et les autres ont décrit : les monnaies prussiennes chassaient les francs de la circulation. Bientôt, seul l'argent prussien était en usage au Luxembourg et les Luxembourgeois préféraient dépenser leurs pièces luxembourgeoises en Belgique et en France où le franc germinal était accepté à sa valeur correcte. Dans un avis de 1876, la Chambre de Commerce se prononçait clairement contre une nouvelle émission de monnaies luxembourgeoises en cuivre (ou bronze, ce qui est identique) avec l'argument que celle-ci ne profiterait pas aux circuits de paiement au Luxembourg, mais que « *les pièces de cuivre sont utilisées aujourd'hui pour des paiements d'acquisitions faites en France et en Belgique* ».

L'explication en est donnée par Albert Calmes (in *Das Geldsystem des Grossherzogtums Luxemburg*) : « 100 centimes en monnaie luxembourgeoise, qui avaient au Luxembourg la valeur de 8 silbergros avaient en France une valeur de 8 1/10 silbergros. On pouvait donc s'attendre que les paiements entre le Luxembourg d'une part et la France et la Belgique d'autre part allaient mettre à profit cette différence. En effet, celui qui exportait les monnaies luxembourgeoises en France et en Belgique réalisait un bénéfice. Cette exportation se fit en grand volume ... et bientôt les pièces luxembourgeoises avaient trouvé leur chemin dans toutes les parties de France et même jusque dans les colonies françaises. » Ce raisonnement était universellement admis et l'expression « Loi de Gresham » se retrouve très souvent dans les écrits de l'époque.

Un seul auteur a exprimé une opinion dissidente : « *La loi de Gresham est pour peu de chose dans cette situation. ... L'abondance de la monnaie allemande était le résultat non de la légère surévaluation de l'écu de Prusse par rapport au franc ... mais du développement rapide et intense du commerce avec l'Allemagne à partir de 1842.* » (Daniel Rousseau, *L'Unité monétaire luxembourgeoise*). Cet auteur explique la tarification de 1 F = 8 Sg par le fait qu'il fallait « *obvier aux embarras qu'une tarification rigoureusement exacte aurait suscité aux particuliers dans leurs nombreuses transactions quotidiennes.* » (D. Rousseau, op. cit.). Ce serait donc pour des raisons de simplicité et de commodité dans les calculs de conversion que le taux de 1 F = 8 Sg aurait été choisi. Mais Rousseau ne donne pas d'explication au phénomène de drainage vers la France des monnaies luxembourgeoises pourtant frappées à grand volume après 1854.

Il reste deux questions dans ce contexte.

1. Pourquoi les autorités luxembourgeoises ont-elles accepté une tarification qui ne pouvait

conduire qu'à rendre les pièces luxembourgeoises quasi introuvables sur le territoire de leur pays d'émission ? Était-ce la volonté du roi hollandais ? Ou des autorités allemandes ? Ce serait plausible : ils avaient un intérêt à rattacher le Luxembourg plus fermement à l'empire germanique non seulement du point de vue économique, mais aussi du point de vue monétaire, ceci d'autant plus que les autorités luxembourgeoises refusaient obstinément à conférer le cours légal au taler ou au gulden (les deux monnaies officielles du *Zollverein*). Par le fait de la tarification le taler fut introduit avec succès au Luxembourg, nonobstant l'absence du cours légal. Mais la qualité juridique d'une monnaie est sans incidence dans une telle constellation, le cours de caisse (ou cours de tolérance) et la confiance du public dans une monnaie étant économiquement largement suffisant pour assurer sa circulation. Et puisque le public luxembourgeois restait mentalement fidèle au franc tout en ayant le taler dans ses porte-monnaie, on pouvait dire que les Luxembourgeois du XIX^e siècle comptaient en francs et payaient en taler.

Mais les autorités luxembourgeoises avaient un intérêt manifeste à cette situation. « *Bien que le Luxembourg procédait à des frappes volumineuses de monnaies, il ne réussissait pas à garder ces pièces à l'intérieur du pays. La circulation monétaire au Luxembourg se faisait en majeure partie en monnaies allemandes. Ces frappes généraient un bénéfice considérable ce qui n'était certainement pas désagréable pour la Caisse de l'État.* » (A. Calmes, op. cit.).

2. Que firent la Belgique et la France qui voyaient arriver en grande quantité sur leur territoire les pièces luxembourgeoises, ce à quoi ils ne pouvaient pas avoir un intérêt ? En 1893 et 1896 ces deux pays réagissaient effectivement en interdisant sur leur territoire l'importation et l'utilisation de monnaies étrangères de cuivre. Ces mesures ne visaient pas spécialement les monnaies luxembourgeoises, mais toutes les monnaies étrangères en cuivre quelles qu'elles fussent. Les effets de ces dispositions se firent tout naturellement sentir au Luxembourg par le fait d'un reflux massif de ses propres pièces métalliques, ce qui causait de grands désagréments dans le pays, qui se trouvait submergé de monnaies de cuivre sales et malodorantes. Les autorités luxembourgeoises réagissaient en démonétisant les pièces de cuivre et en les remplaçant en 1900 par une émission de monnaies de nickel. Ω

PLANCHES

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION : PLANCHES

PLANCHES 1-20

PIÈCES EN PROVENANCE

DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, BRUXELLES

VITRINE 1

P A G E

73

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

PL.1 4. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHÉGION (BRUTTIUM, C. 415-387 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête de lion vue de face
Revers : PHIΛΙΝΟΝ (dans le champ dr.). Tête d'Apollon lauré à dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 21 (17,36 g-24mm-7h).

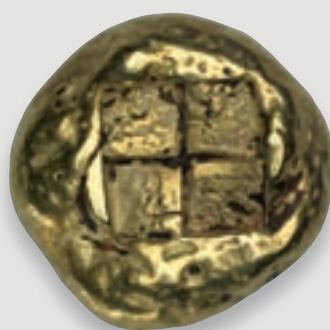
PL.2 5. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AGRIGENTE (SICILE, C. 410 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : ΑΚΡΑΙΓ/ΤΙΝΑ (dans un cartouche dans le champ sup.). Niké conduisant un quadrigé au galop à g. En dessous : deux lignes non parallèles.
Revers : Deux aigles debout à dr. tenant un lièvre renversé dans leurs serres.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 25 (17,10g-28mm-2h).

PL.3 39. STATÈRE EN ÉLECTRUM DE CYZIQUE (MYSIE, C. 520-475 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Hélios nu agenouillé à dr. tenant dans chaque main par la bride un cheval dont seul l'avant-corps est visible. Thon en dessous.
Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1448 (15,98 g-19mm).

PL.4 14. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE NAXOS (SICILE, C. 425 AV. J.-C.)



Droit : Tête de Dionysos barbu à dr., les cheveux retenus par un bandeau.
Revers : ΝΑΞΙΟΝ (dans le champ dr.). Silène vu de face, assis sur un rocher, tenant un thyrsé dans la g. et un canthare dans la dr. Une vigne dans le champ g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 44 (17,00g-26mm-10h).

PL.5 34. DRACHME EN ARGENT DE LA LIGUE THESSALIENNE (THESSALIE, C. 395-370 AV. J.-C.)



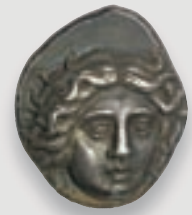
Droit : Tête de la nymphe Larissa (?) vue de trois quarts face à g.
Revers : ΛΑΡ/ΙΣΑΙ/ΩΝ (circulaire). Cavalier cuirassé et casqué galopant à g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1153 (6,07 g-20mm-7h).

PL.6 50. STATÈRE EN ARGENT DE TARKUMUWA FRAPPÉ À TARSE (CILICIE, C. 378-374 AV. J.-C.)



Droit : Tête féminine, copiée de l'Aréthuse de Syracuse, vue de trois quarts face à g.
Revers : Légende en arméén. Tête barbue et casquée (Arès ?) à g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1602 (10,96 g-22mm-3h).

PL.7 45. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHODES (ÎLE DE CARIE, c. 408-394 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête d'Hélios vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΡΟΔΙΟΝ (dans le champ sup.). Rose vue de profil. Dans le champ g., tige avec bouton et Φ; dans le champ dr., lettre carienne et pecten.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 268 (15,31g-27mm-12h)

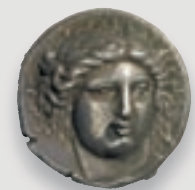
PL.8 30. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AMPHIPOLIS (MACÉDOINE, c. 370-360 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête d'Apollon lauré vue de trois quarts face à g.
 Revers : ΑΜΦ/ΙΠΠΟ/ΛΙΤ/ΕΩΝ dans un carré creux entourant une torche dans un carré inscrit.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 958 (14,19 g-26mm-5h).

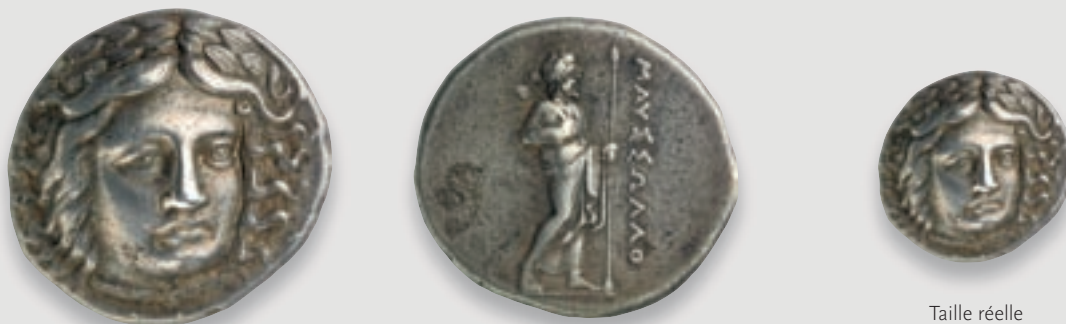
PL.9 31. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AMPHIPOLIS (MACÉDOINE, c. 365-364 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête d'Apollon lauré vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΑΜΦ/ΙΠΠΟ/ΛΙΤ/ΕΩΝ dans un carré creux entourant une torche dans un carré inscrit.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 192 (14,28 g-24mm-7h).

PL.10 42. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MAUSOLE (CARIE, c. 377-353 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête laurée d'Apollon vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΜΑΥΣΣΟΛΛΟ (dans le champ dr.). Zeus Labrandeus debout à dr. Il tient un long sceptre dans la g. et une labrys reposant sur l'épaule dans la dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1540 (16,14 g-26mm-1h).

PL.11 35. STATÈRE EN ARGENT D'ALEXANDRE, TYRAN DE PHÈRES (THESSALIE, c. 369-359 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête de Phéraia Hékate (?) vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡ[ΕΙΟ]Σ (circulaire). Cavalier cuirassé et casqué galopant à dr. tenant une lance de la main dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1162 (11,77 g-24mm-1h).

PL.12 26. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AINOS (THRACE, c. 405-357 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête d'Hermès vue de trois quarts face à g.
 Revers : ΑΙΝΙΟΝ (dans le champ sup.). Bouc passant à dr. dans un carré creux. Étoile à huit rayons dans le champ dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 882 (15,11 g-26 mm-12 h).

PL.13 21. DÉCADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE PAR ÉVAINÈTE
(SICILE, c. 400-390 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Quadriga au galop à g. Niké volant à dr. couronne l'aurige. Panoplie à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (dans le champ sup.). Tête d'Aréthuse à g., les cheveux retenus à l'arrière par un filet, entourée de quatre dauphins. EYAINÈ (dans le champ inf.).
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 128 (42,58 g-40mm-11h).

PL.14 15. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, c. 475-470 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Quadriga conduit par un aurige à dr. Niké couronnant les chevaux. Lion courant à dr. à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙ [ON] (rétrograde). Tête d'Aréthuse à dr. qu'entourent quatre dauphins.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 63 (16,79 g-28mm-2h).

PL.15 16. DÉCADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, c. 470-465 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Quadriga conduit par un aurige à dr. Niké couronnant les chevaux. Lion courant à dr. à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙ [ON] (rétrograde). Tête d'Aréthuse à dr. qu'entourent quatre dauphins.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 557 (43,46 g-35mm-6h).

PL.16 2. DIDRACHME INCUS EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, c. 510-480 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : ΤΑΡΑΣ (dans le champ sup. dr.). Taras (ou Phalantos ?) nu chevauchant un dauphin à g. Pecten dans le champ inf. Grènetis.
 Revers : Tête de personnage féminin (Satyra ?) à g. dans un cercle.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 82 (8,09 g-22mm-10h).

PL.17 10. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MESSINE (SICILE, c. 430-396 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Bige de mule à g. Niké à dr. couronnant l'aurige. Deux dauphins affrontés à l'exergue.
 Revers : ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ (légende rétrograde). Lièvre bondissant à g. En dessous : dauphin à dr..
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 468 (17,26 g-25mm-11h).

PL.18 23. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ABDÈRE (THRACE, c. 470-450 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Κ/ΑΛΛΙΔΑ/ΜΑΣ (circulaire). Griffon à g., levant la patte avant droite.
 Revers : ΑΒΔ/ΗΡ/ΙΤΕ/ΩΝ entourant un carré creux quadripartite.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 180 (14,88 g-26mm-3h).

PL.19 32. DISTATÈRE EN OR D'ALEXANDRE LE GRAND (MACÉDOINE, c. 332-323 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête d'Athéna casquée à dr.
Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (dans le champ dr.). Niké debout à g. tenant une couronne dans la dr. et une stylis dans la g. Canthare dans le champ g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1047 (17,22 g-22mm-4h).

PL.20 38. STATÈRE EN ARGENT DE PHÉNÉE (ARCADIE, c. 360/350-340 AV. J.-C.)



Taille réelle

Droit : Tête de Déméter couronnée d'épis à dr.
Revers : ΦΕ/ΝΕΩΝ (en dessous). Hermès nu debout de face, la tête à g. Coiffé du pétase, il tient un caducée dans la dr. et porte l'enfant Arkas dans la g. Lettre Θ entre les jambes.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 243 (12,13 g-27mm-3h).

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION : PLANCHES

PLANCHES 21-40

PIÈCES EN PROVENANCE

DE LA BANQUE DE GRÈCE, ATHÈNES

VITRINE 2

P A G E

81

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

PL.21 81. MONNAIE EN BRONZE DE NÉAPOLIS (CAMPANIE, C. 250-200 AV. J.-C.)



Droit : III (derrière la nuque). Tête d'Apollon lauré à g. Le tout dans une couronne de lauriers.

Revers : ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ (à l'exergue). Omphalos couvert de bandelettes et cithare à g. Caducée dans le champ g. Grènetis.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 66 (5,25 g-21mm-12h)

PL.22 86. LITRA EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, C. 510-460 AV. J.-C.)



Droit : Pecten. Grènetis.

Revers : Roue à quatre rayons.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 161 (0,65 g-9mm)

PL.23 88. SIXIÈME DE STATÈRE EN ARGENT DE MÉTAPONTE (LUCANIE, C. 550-480 AV. J.-C.)



Droit : MET (en bas à dr.). Epi de blé. Grènetis.

Revers : Bucrâne incus, orné de bandelettes. Cercle de rayons.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 218 (1,37 g-12mm-6h)

PL.24 95. HÉMILITRON EN BRONZE D'AKRAGAS (SICILE, FIN DU V^E SIÈCLE AV. J.-C.)



Droit : Tête juvénile du dieu fluvial Akragas à g., cornu et diadéme. Grènetis.
Revers : Aigle debout à g. sur un chapiteau ionique. A g., crabe, à dr., six globules. Cercle linéaire.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 436 (18,53 g-23mm-12h)

PL.25 98. HÉMILITRON OU HEXAS EN BRONZE DE HIMÉRA (SICILE, C. 430 AV. J.-C.)



Droit : Tête de Gorgone de face.
Revers : Six globules.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 497 (15,52 g-25mm)

PL.26 117. MONNAIE EN BRONZE DE TRAGILOS (MACÉDOINE, DÉBUT DU IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)



Droit : Tête d'Hermès coiffé du pétase à dr.
Revers : T (à g.) ΠΑΙΛΙ (en haut). Rose. À dr., croissant.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1362 (4,15 g-16mm-6h)

**PL.27 120. DIDRACHME FOURÉ EN ARGENT D'AMYNTAS III
(ROI DE MACÉDOINE, 389-383 AV. J.-C.)**



Taille réelle

Droit : Tête barbue d'Héraclès à dr., coiffé de la léonté.
 Revers : AMY (en haut) NT (à dr.). Cheval debout à dr., carré linéaire ; le tout dans un carré creux.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1371 (9,45 g-20mm-12h)

**PL.28 122. TÉTRADRACHME POSTHUME EN ARGENT DE PHILIPPE II
(ROI DE MACÉDOINE, C. 320 AV. J.-C.)**



Taille réelle

Droit : Tête aurée et barbue de Zeus à dr. Grènetis.
 Revers : ΦΙΛΙΠ (en haut) ΠΙΟΥ (à dr.). Jeune éphèbe nu, montant un cheval au pas à dr. et tenant une palme de la dr. En bas, O ; entre les pieds postérieures, bouclier béotien.
 Grènetis. Coup de ciseau.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1376 (13,87 g-23mm-6h)

**PL.29 127. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ALEXANDRE III LE GRAND
(ROI DE MACÉDOINE, 336-323 AV. J.-C.)**



Taille réelle

Émission de Chios, 270-220 av. J.-C.
 Droit : Tête d'Héraclès à dr., coiffé de la léonté.
 Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.). Zeus aétophore assis de trois quarts à g., amphore sur lettre Σ.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1396, Price 2344 (16,90g-28mm-12h)

PL.30 132. MONNAIE EN BRONZE D'ECARA (THESSALIE, IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)



Droit : Tête de Zeus lauré à g. Grènetis.
Revers : EKKAP (à g.) PEI (à dr.). Artémis debout à g., le pied dr. levé en arrière, la dr. appuyée sur un javelot.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1522 (1,90g-14mm-11h)

PL.31 138. DOUBLE VICTORIAT EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION THESSALIENNE (THESSALIE, 302-294 AV. J.-C.)



Droit : Tête de Zeus lauré à dr.
Revers : ΘΕΣΣΑ (à g.), ΛΩΝ (à dr.). Athéna Ithonia debout à dr. dans l'attitude de la Promachos.
En haut, [Π]ΥΘ-ΩΝΟ et à l'exergue, ΚΛΕΟΜΑΧΙ, noms des magistrats Python et Kleomachidès.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1639 (5,58 g-23mm-12h)

PL.32 143. DIDRACHME EN ARGENT DU KOINON DES ÉPIROTES (ÉPIRE, 234-168 AV. J.-C.)



Droit : Tête de Zeus Dodonien à dr. Grènetis.
Revers : ΑΠΕΙ (à g.), ΡΩΤΑΝ (à dr.). Aigle debout à g. sur un foudre ; le tout dans une couronne de chêne.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1855 (4,05 g-19mm-12h)

PL.33 144. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION ÉTOLIENNE (ÉTOLIE, 279-168 AV. J.-C.)



Droit : Tête d'Atalante ou d'Etolie à dr., coiffée de la kausia.
 Revers : ΑΙΤΩΛΩΝ (en haut). Sanglier calydonien à dr.; entre les pattes du sanglier Φ, à l'exergue, monogramme et lance à dr.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. SNG Cop. 11 (2,33 g-14mm-10h)

PL.34 148. HÉMIOBOLE EN ARGENT D'ATHÈNES (ATTIQUE, V^E SIÈCLE AV. J.-C.)



Droit : Tête d'Athéna casquée à dr.
 Revers : ΑΘΕ (à dr.). Chouette debout à dr., la tête de face ; à g. branche d'olivier; le tout dans un carré creux.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 59-61 (0,33 g-7mm-3h)

PL.35 150. TRIOBOLE EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION ACHÉENNE, ÉLIS (ACHAÏE, c. 191 AV. J.-C.)



Droit : Tête de Zeus barbu et lauré à dr. Grènetis.
 Revers : Monogramme de la confédération achéenne ; lettres indiquant la cité émettrice, Élis, ΕΛ (à g.), digamma (à dr.) ; monogrammes en haut et en bas ; en bas, foudre ; le tout dans une couronne de lauriers.
 Athènes, Banque de Grèce, Baldwin 17-8-2006,4, SNG Cop. 309 (2,17 g-16mm-6h)

PL.36 154. MONNAIE EN BRONZE DE SMYRNE (IONIE, APRÈS 280 AV. J.-C.)



Droit : Tête d'Apollon lauré à dr.
Revers : ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ (à g.) ΕΡΜΟΚΛΗΣ / ΠΥΘΕΟΥ (à dr.). Homère assis à g., tenant un papyrus et portant la main dr. vers le menton.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, BMC 246, 103 (9,95 g-20mm-12h)

PL.37 156-MONNAIE EN BRONZE DE SAMOS (IONIE, 390-190 AV. J.-C.)



Droit : Tête de lion de face. Grènetis.
Revers : [Σ]ΑΜΙΩΝ (à g.). Protomé de vache à dr. Grènetis.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, Barron, pl. XXXI, 12 (11,06 g-20mm-12h)

PL.38 158. DRACHME EN ARGENT DE MASIKYTÈS (LYCIE, 168-81 AV. J.-C.)



Droit : Λ[Υ] (à g.). Tête d'Apollon lauré à dr.
Revers : M-A de part et d'autre d'une lyre ; à dr. caducée ; le tout dans un carré creux.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 81-83 (1,69 g-15mm-12h)

PL.39 162. OBOLE EN ARGENT D'ARADOS (PHÉNICIE, C. 400-350 AV. J.-C.)



Droit : Tête d'un dieu barbu et lauré, à dr.
Revers : Légende phénicienne (en haut). Bateau à dr., au-dessous, deux lignes de vagues.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 19-22 (0,78 g-9mm-1h)

PL.40 163. MONNAIE EN BRONZE DE PTOLÉMÉE II PHILADELPHOS (ROI D'ÉGYPTE, 285-246 AV. J.-C.).



Émission de Ptolémaïs, 271-246 av. J.-C.
Droit : Tête diadémée du roi à dr. Grènetis.
Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.), ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ (à g.). Aigle debout, de trois quarts à g., sur un foudre ; dans le champ g., trépied. Grènetis.
Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, Svoronos, p. 118, 791, pl. XXV, 21 (11,59 g-24mm-12h)

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION : PLANCHES

PLANCHES 41-55

PIÈCES EN PROVENANCE

DU MUSÉE NATIONAL D'HISTOIRE ET D'ART, LUXEMBOURG

VITRINE 3

PAGE

89

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

PL.41



165-1. « STATÈRE PHILIPPE » SANS PROVENANCE , TYPE LT 3614

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1769, (7,96 g-18,06 mm)

165-2. « HÉMI-STATÈRE PHILIPPE » EN OR, D'UNE MÊME PAIRE DE COINS, POIDS THÉORIQUE DE STATÈRE ASSEZ PROCHE DU STATÈRE DE HESPERANGE.

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1777-1778, sans provenance, mais régionale (4,13 g-13,5 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 23-25, No. 23-24

165-3. QUART DE STATÈRE

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1996, (2,04 g-12 mm)

Lit. : Reding/Weiller 40

PL.42 **167. QUART DE STATÈRE EN OR JAUNE, À LA TÊTE CORNUE, SCHEERS 17**



Droit : Tête humaine ornée d'une corne à droite, une volute sort de la bouche
 Revers : Cheval androcéphale à gauche, conduit par un aurige, sous le cheval un élément stylisé, une boîte rectangulaire, dotée d'une sorte de poignée.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1873, (1,46 g , 12,4 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 26, No. 27

PL.43 168. QUART DE STATÈRE, TYPE À L'ÉTOILE, VARIANTE À LA PETITE TÊTE, SCHEERS 19 VAR.



Droit : petite tête placée dans un cercle perlé
 Revers : cheval à gauche, au-dessus étoile ornée, en dessous lyre
 Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 481, („trouvée dans le Luxembourg“ (1,76 g , 11,7 mm)
 Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 33, No. 38

PL.44



169-2. STATÈRE EN OR DU TYPE DE HALTINNE, SCHEERS 21, LT 8835

Droit : Tête à gauche portant une couronne de laurier et une chevelure monumentale surmontée de trois volutes
 Revers : cheval mince élancé à gauche, tête démesurée, le char est réduit à une petite roue attachée au cheval et la ligne courbée terminée par une croix est ce qui reste de l'aurige.
 Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 481, („trouvée dans le Luxembourg“ (7,37 g , 23,9 mm)
 Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 21, No. 18

169-1 ET 169-3. DEUX QUART DE STATÈRE EN OR DU TYPE DE HALTINNE, SCHEERS 21

Un exemplaire tête à gauche, l'autre à droite.
 Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 489-490, provenance inconnue (1,72 g/15,1 mm et 1,86 g /15 mm)
 Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 22, No. 19-20

PL.45 171. OBOLE EN ARGENT « DE MARSEILLE », TYPE À LA ROUE



Droit : Tête à gauche
Revers : lettres M A dans les rayons d'une roue.
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1969 (0,55 g, 9 mm)

PL.46 174. MONNAIE EN ARGENT, TYPE AU NEZ ANGULAIRE, LT9401, SCHEERS 54



Droit : Tête à gauche. Le nez continue en ligne angulaire sur la tête, œil et lèvres en point globuleux, deux S en forme de cheveux
Revers : cheval stylisé formé de globules à gauche.
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 789 (1,89 g, 13 mm)

PL.47 175. POTIN, TYPE AU CHEVAL, LT 8133



Droit : Guerrier marchant à droite. Très grande tête circulaire. Les cheveux sont rassemblés en une queue tressée, flottante. De la main gauche, le guerrier tient un arc, de la main droite un bouclier
Revers : Cheval, la bouche largement ouverte, courant à gauche. Sous le cheval un anneau
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 932 (4,54 g, 19 mm)



Droit : Buste lauré, aux cheveux hérissés, à droite
 Revers : Sanglier debout à gauche, les écoutes dressées, avec une crinière haute allant de la tête à la queue
 Musée National d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1491 (4.19 g, 20 mm)



178-1. STATÈRE ANÉPIGRAPHE EN OR, TYPE À L'ŒIL, SCHEERS 30, CLASSE I

Droit : grand œil angulaire de profil, tourné à droite. En haut et en bas un certain nombre de lignes et de globules. L'iris est formé d'un anneau centré, rattaché vers la droite par deux lignes concaves à une ligne placée verticalement

Revers : cheval stylisé à gauche. L'haleine en fines perles devant le cheval contourne un astre à huit rayons. Au dessus du cheval un ornement en V et des étoiles. En-dessous, un anneau centré entouré d'un cercle parlé.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 401, (6,09 g, 17,5mm)

Lit. : Reding/Weiller 1

178-2. STATÈRE ANÉPIGRAPHE EN OR, TYPE À L'ŒIL, SCHEERS 30, CLASSE IV

Droit : l'œil est semblable au précédent, mais l'iris est formé d'un point entouré de deux cercles concentriques auquel est attachée une ligne terminée par un globe, devant l'iris quatre étoiles.

Revers : cheval à corps fin, bridé à gauche, conduit par une rêne et trois globules (= restes du cavalier). En-dessous et devant le cheval cercles concentriques.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 9, (6,10 g, 17,6 mm)

Lit. : Reding/Weiller 9



182-1. MONNAIE EN ARGENT ARDA AU BUSTE CASQUÉ, REDING 4

Droit : Buste casqué, cuirassé et ailé à droite. Devant le buste, la légende périphérique ARDA.

En-dessous, la légende originale Rex luba est encore visible.

Revers : Cavalier à droite, tenant les rênes de la main gauche et levant le bras droit. Le cheval se cabre
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 9 prov. inconnue, (1,65 g , 13,7 mm)

182-2. MONNAIE EN ARGENT ARDA AU BUSTE DE FEMME, REDING 5

Droit : Buste de femme à droite, nez angulaire, cheveux peignés. Devant la face, la légende ARDA rétrograde.

Revers : Cavalier à droite, dont les jambes sont visibles sous le cheval en trot. Au-dessous la légende ARDA.
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 17 (collection Erpelding) (1,61 g, 12 mm)

PL.51 **183. MONNAIE EN BRONZE, ARDA TYPE AU GLOBULES, SCHEERS 30A**

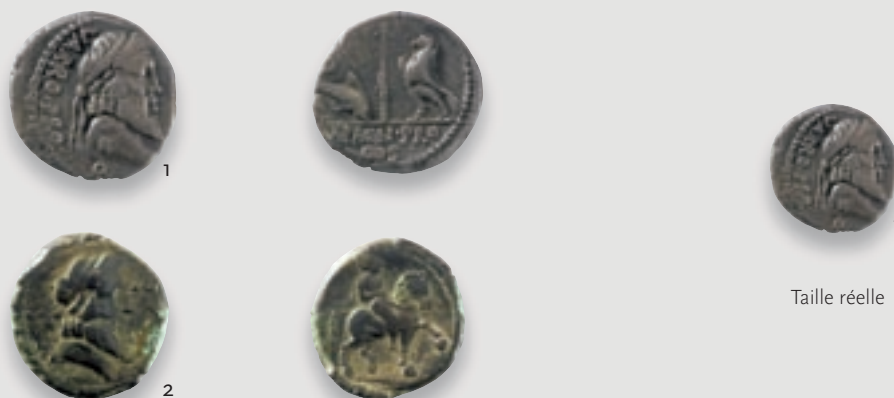


Droit : Tête très stylisée et mal-lisible à droite, nez angulaire, la face séparée des cheveux par un canal peu profond. Devant la face la légende ARDA

Revers : Cavalier se penchant légèrement en arrière, galopant à droite. Entre les jambes du cheval et devant un globule. Sous le cheval la légende périphérique ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-77/263, (4,46 g , dm 17 mm (sans attaques)

PL.52



184-1. DENIER EN ARGENT DE TERENTIUS VARRO, FRAPPÉ VERS 49 EN ESPAGNE

(prototype monnaie en bronze ARDA au cavalier)

Droit : Tête de Jupiter Terminalis avec diadème à droite, VARRO PRO Q.

Revers : Dauphin, sceptre et aigle, MAGN PRO COS

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 558, (3,68 g, 17 mm)

Lit. : RRC 1033, R. Weiller, Catalogue des monnaies de la république romaine (1969) 588.

184-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU CAVALIER, SCHEERS 30A II

Droit : Buste d'homme âgé, barbu à droite. Légende périphérique ARDA, à lire de l'extérieur.

Revers : Cavalier à manteau flottant, se penche légèrement en arrière, chevauchant à droite.

Le cheval marche au pas.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG A 41 (Tetelberg fouille 1971) (3,40 g, 16,8 mm)

PL.53



185-1. DENIER EN ARGENT DE L. ROSCUS FABIATUS, FRAPPÉ EN 58 À ROME

Droit : Tête de Junon Sospita à droite, L : ROSCI

Revers : Vierge donnant à manger à un serpent, dans l'exergue FABATI

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 521, coll. De la Fontaine (3,98 g, 17 mm)

Lit. : R. Weiller, Catalogue des monnaies de la république romaine (1969) 521.

185-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU PROFIL ALLONGÉ, SCHEERS 30A III

Droit : Tête d'homme, au profil allongé. Un canal vertical très marqué divise la tête en deux parties. , côté face et côté cheveux. Devant la tête la légende périphérique ARDA.

Revers : Cheval galopant à droite, à la cuisse et poitrine accentuée. Devant le cheval un grand S à l'envers, entre les jambes un grand X nettement marqué. Sur le cheval, légende périphérique ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 97

(Titelberg, collection Brenner 1959-45) (2,96 g, 14,3 mm)

185-3. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU PROFIL ARRONDI, SCHEERS 30A IV

Droit : Tête d'homme au profil arrondi, à droite. Les cheveux sont courts et ondulés.

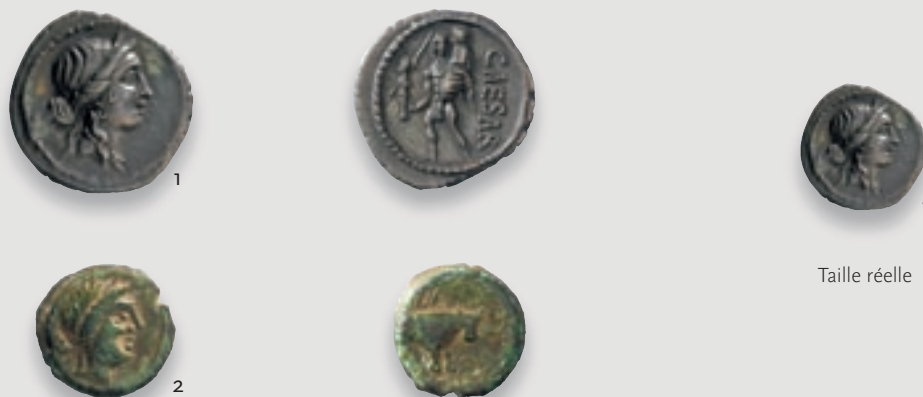
Nez aquilin, l'œil vu de face est assez grand et formé par un cercle centré.

Devant la face la légende périphérique ARDA, à lire de l'extérieur

Revers : Cheval galopant à droite, semblable au type précédent.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 210 (collection Niedercorn 1969-45) (1,82 g, 15,5 mm)

PL.54



186-1. DENIER EN ARGENT DE C. JULIUS CAESAR, FRAPPÉ EN 47-46 AV. J.-C. EN AFRIQUE, (PROTOTYPE DE LA MONNAIE EN BRONZE DE TYPE ARDA AU TAUREAU, 2 EX. TROUVÉS AU TITELBERG)

Droit : Tête de Venus avec diadème à droite

Revers : Enée portant son père Anchise et une **statue** dans sa main droite. A droite la légende CAESAR

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 17 (collection Graf, trouvé à Trèves (3,74 g , 17 mm)

Lit. : RRC 1013, R. Weiller, Catalogue des monnaies de la république romaine. Luxembourg 1969, p.56, no 716.

186-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU TAUREAU, SCHEERS 30A V

Droit : Tête de femme. La chevelure épaisse est nouée dans la nuque en petit chignon

Revers : Taureau debout à droite. La tête est vue de face. Sous le taureau un petit animal.

Sur le taureau la légende ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 303 (coll. Muller, (2,08 g , 14 mm)

PL.55



Taille réelle

189-1. FLAN MONÉTAIRE EN OR

5,50 g , 13 mm, correspondant à une frappe du statère POTTINA,

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv.

Lit : R. Weiller, Les techniques de fabrication employées dans l'atelier monétaire de l'oppidum trévire du Titelberg (Grand Duché de Luxembourg). Actes du 9^e Congrès international de numismatique.

Louvain-La-Neuve (1982) 625-632, p. 629 et Pl. 71,4.

189-2. FLAN MONÉTAIRE EN OR

1,77 g , 9 mm, correspondant au type d'un quart de statère

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML B1

Lit : R. Weiller, Les techniques de fabrication employées dans l'atelier monétaire de l'oppidum trévire du Titelberg (Grand Duché de Luxembourg). Actes du 9^e Congrès international de numismatique.

Louvain-La-Neuve (1982) 625-632, p. 629 et Pl. 71,10.

CATALOGUE

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL

PIÈCES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE
DE BELGIQUE, BRUXELLES
EXPOSÉES DANS LA VITRINE 1

P A G E

99

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

-
1. DIDRACHME INCUS EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, c. 540-520 AV. J.-C.)
Droit : ΤΑΡΑΣ (dans le champ sup. g.). Taras (ou Phalantos ?) nu chevauchant un dauphin à dr. Pecten dans le champ inf. Bordure guillochée.
Revers : Type du droit incus à g. Bordure dentelée
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 78 (7,67 g-26 mm-1 h).
-
2. DIDRACHME INCUS EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, c. 510-480 AV. J.-C.)
Droit : ΤΑΡΑΣ (dans le champ sup. dr.). Taras (ou Phalantos ?) nu chevauchant un dauphin à g. Pecten dans le champ inf. Grènetis.
Revers : Tête de personnage féminin (Satyra ?) à g. dans un cercle.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 82 (8,09 g-22 mm-10 h).
-
3. DIDRACHME INCUS EN ARGENT DE MÉTAPONTE (LUCANIE, c. 540-520 AV. J.-C.)
Droit : ΜΕ (dans le champ dr.). Épi d'orge. Grènetis.
Revers : Épi en creux. Bordure dentelée en creux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 146 (8,21 g-30 mm-12 h).
-
4. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHÉGION (BRUTTIUM, c. 415-387 AV. J.-C.)
Droit : Tête de lion vue de face
Revers : ΦΗΙΝΟΝ (dans le champ dr.). Tête d'Apollon lauré à dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 21 (17,36 g-24 mm-7 h).
-
5. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AGRIGENTE (SICILE, c. 410 AV. J.-C.)
Droit : ΑΚΡΑΓΓΙΝΑ (dans un cartouche dans le champ sup.). Niké conduisant un quadrigé au galop à g. En dessous : deux lignes non parallèles.
Revers : Deux aigles debout à dr. tenant un lièvre renversé dans leurs serres.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 25 (17,10 g-28 mm-2 h).
-
6. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AGRIGENTE (SICILE, c. 410 AV. J.-C.)
Droit : Quadrigé au galop à dr. Niké couronnant l'aurige à g. Crabe à l'exergue.
Revers : ΑΚΡΑΓΓΑΝΤΙΝΩΝ (légende rétrograde). Deux aigles debout à dr. tenant un lièvre renversé entre leurs serres. Crabe dans le champ inf.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 288 (17,00 g-33,5 mm-9 h).
-
7. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE CATANE (SICILE, c. 450-425 AV. J.-C.)
Droit : Quadrigé au pas à dr.
Revers : ΚΑΤΑΝΑΙ / ΟΝ (dans les champs g. et dr.). Tête d'Apollon lauré à dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 28 (17,33 g-28 mm-10 h).
-
8. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE CATANE (SICILE, c. 430-403 AV. J.-C.)
Droit : Tête d'Apollon lauré de trois quarts à g. ΗΡΑΚΛΕΙΔΑΣ (dans le champ g.).
Revers : ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ (à l'exergue). Quadrigé au galop à dr. Niké à g. couronnant l'aurige.
Colonne ionique à l'arrière-plan. Langouste à l'exergue.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 339 (16,92 g-26 mm-4 h).
-
9. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'HIMÉRA (SICILE, c. 472-408 AV. J.-C.)
Droit : ΙΜΕΡΑΙΟΝ (à l'exergue). Quadrigé au pas à g. Niké couronnant l'aurige à dr.
Revers : Nymphé Himéra (?) debout de face, tenant dans la dr. une phiale au-dessus d'un autel.
Dans le champ dr. : satyre à dr. recueillant dans une fontaine l'eau craché par une tête de lion. Roue dans le champ sup. dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 419 (17,45 g-26 mm-9 h).
-
10. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MESSINE (SICILE, c. 430-396 AV. J.-C.)
Droit : Bige de mule à g. Niké à dr. couronnant l'aurige. Deux dauphins affrontés à l'exergue.
Revers : ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ (légende rétrograde). Lièvre bondissant à g. En dessous : tête de Pan.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 468 (17,26 g-25 mm-11 h).

11. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MESSINE (SICILE, C. 430-396 AV. J.-C.)

Droit : Bige de mule à g. Niké à dr. couronnant l'aurige. Deux dauphins affrontés à l'exergue.
Revers : ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ (dans le champ inf.). Lièvre bondissant à g. Aigle dans le champ sup.
et épi de blé en dessous.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 470 (17,15 g-26 mm-12 h).

12. DRACHME EN ARGENT DE NAXOS (SICILE, C. 530-490 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Dionysos barbu à dr.
Revers : ΝΑΧΙΟΝ (dans le champ inf.). Grappe de raisins et deux feuilles de vigne sur leur sarment.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 42 (5,67 g-20 mm-2 h).

13. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE NAXOS (SICILE, C. 460 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Dionysos barbu à dr.
Revers : ΝΑΧΙΟΝ (circulaire). Silène nu et ithyphallique assis de face.
La tête tournée vers la g., il tient un canthare dans la dr.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 43 (17,27 g-30 mm-10 h).

14. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE NAXOS (SICILE, C. 425 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Dionysos barbu à dr., les cheveux retenus par un bandeau.
Revers : ΝΑΞΙΟΝ (dans le champ dr.). Silène vu de face, assis sur un rocher, tenant un thyrses dans la g. et un canthare dans la dr. Une vigne dans le champ g.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 44 (17,00 g-26 mm-10 h).

15. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, C. 475-470 AV. J.-C.)

Droit : Quadriges conduits par un aurige à dr. Niké couronnant les chevaux. Lion courant à dr. à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙ[ΟΝ] (rétrograde). Tête d'Aréthuse à dr. qu'entourent quatre dauphins.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 63 (16,79 g-28 mm-2 h).

16. DÉCADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, C. 470-465 AV. J.-C.)

Droit : Quadriges conduits par un aurige à dr. Niké couronnant les chevaux. Lion courant à dr. à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙ[ΟΝ] (rétrograde). Tête d'Aréthuse à dr. qu'entourent quatre dauphins.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 557 (43,46 g-35 mm-6 h).

17. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE PAR EUKLEIDAS (SICILE, AVANT 405 AV. J.-C.)

Droit : Aurige conduisant un quadriges au galop à g. Niké volant à dr. pour le couronner.
Deux dauphins à l'exergue.
Revers : ΣΥΡ / ΑΚΟΣΙΟΝ (dans les champs g. et dr.). Buste d'Athéna vu de trois quarts face à g.
Sur le casque : ΕΥ/ΛΕΙΔ/Α. Quatre dauphins placés au pourtour.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 111 (17,05 g-29 mm-7 h).

18. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, AVANT 405 AV. J.-C.)

Droit : Buste d'Aréthuse de trois quarts face à g. Dauphins tout autour.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (au-dessus). Aurige conduisant un quadriges au galop à g. Niké s'avancant à dr. pour le couronner. Épi de blé à l'exergue.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 112 (17,11 g-29 mm-3 h).

19. MONNAIE EN OR DE 100 LITRAE DE SYRACUSE (SICILE, C. 404 AV. J.-C.)

Droit : ΣΥΡΑ / [ΚΟΣΙΟΝ] (dans les champs g. et dr.). Tête d'Aréthuse à g., les cheveux retenus dans une sphendoné décorée de deux étoiles.

Revers : Héraclès nu agenouillé à dr. étranglant dans ses bras le lion de Némée.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 121 (5,78 g-14 mm-4 h).

20. DÉCADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE PAR KIMÔN (SICILE, C. 405-400 AV. J.-C.)

Droit : Quadriges au galop à g. Niké volant à dr. couronner l'aurige. Panoplie à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (dans le champ sup.). Tête d'Aréthuse à g., les cheveux retenus à l'arrière par un filet, entourée de quatre dauphins.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 126 (42,69 g-41 mm-9 h).

21. DÉCADRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE PAR ÉVAÏNÈTE (SICILE, C. 400-390 AV. J.-C.)

Droit : Quadriges au galop à g. Niké volant à dr. couronner l'aurige. Panoplie à l'exergue.
Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (dans le champ sup.). Tête d'Aréthuse à g., les cheveux retenus à l'arrière par un filet, entourée de quatre dauphins. EYAINÈ (dans le champ inf.).
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 128 (42,58 g-40 mm-11 h).

22. BRONZE DE DIONYSIOS I DE SYRACUSE (SICILE, C. 395 AV. J.-C.)

Droit : ΣΥΡΑ (dans le champ g.). Tête d'Athéna à g.
Revers : Étoile à huit rayons entourée de deux dauphins.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 130 (29,84 g-31 mm-1 h).

23. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ABDÈRE (THRACE, C. 470-450 AV. J.-C.)

Droit : Κ/ΑΛΛΙΑΔΑ/ΜΑΣ (circulaire). Griffon à g., levant la patte avant droite.
Revers : ΑΒΔ/ΗΡ/ΙΤΕ/ΩΝ entourant un carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 180 (14,88 g-26 mm-3 h).

24. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ABDÈRE (THRACE, C. 440-410 AV. J.-C.)

Droit : Griffon à g., élevant les deux pattes avant.
Revers : ΕΚΑ/ΤΑ/ΙΟ/Σ entourant un carré creux dans lequel figure un aigle éployé.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 181 (14,16 g-24 mm).

25. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AINOS (THRACE, C. 474-450 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Hermès à dr.
Revers : ΑΙΝΙ (dans le champ sup.). Bouc passant à dr. dans un carré creux.
Pilier hermaïque dans le champ dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 881 (16,50 g-26 mm-9 h).

26. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AINOS (THRACE, C. 405-357 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Hermès vue de trois quarts face à g.
Revers : ΑΙΝΙΟΝ (dans le champ sup.). Bouc passant à dr. dans un carré creux. Étoile à huit rayons dans le champ dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 882 (15,11 g-26 mm-12 h).

27. STATÈRE EN ARGENT DE THASOS (THRACE, C. 465 AV. J.-C.)

Droit : Satyre nu et ithyphallique agenouillé à dr. enlevant une nymphe dont les jambes lui enserrant la taille.
Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 909 (8,99 g-22 mm).

28. STATÈRE EN ARGENT DE THASOS (THRACE, C. 450-411 AV. J.-C.)

Droit : Satyre nu et ithyphallique agenouillé à dr. enlevant une nymphe dont les jambes lui enserrant la taille. Α dans le champ sup. dr.
Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 910 (8,78 g-23 mm).

29. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ACANTHE (MACÉDOINE, C. 480-465 AV. J.-C.)

Droit : Taureau agenouillé à g. attaqué par un lion qui bondit à dr. sur son dos. Θ dans le champ sup.
Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 190 (16,48 g-29 mm).

30. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AMPHIPOLIS (MACÉDOINE, C. 370-360 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Apollon lauré vue de trois quarts face à g.
Revers : ΑΜΦ/ΙΠΟ/ΛΙΤ/ΕΩΝ dans un carré creux entourant une torche dans un carré inscrit.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 958 (14,19 g-26 mm-5 h).

31. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'AMPHIPOLIS (MACÉDOINE, C. 365-364 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Apollon lauré vue de trois quarts face à dr.
Revers : ΑΜΦ/ΙΠΟ/ΛΙΤ/ΕΩΝ dans un carré creux entourant une torche dans un carré inscrit.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 192 (14,28 g-24 mm-7 h).

32. **DISTATÈRE EN OR D'ALEXANDRE LE GRAND (MACÉDOINE, C. 332-323 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Athéna casquée à dr.
 Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (dans le champ dr.). Niké debout à g. tenant une couronne dans la dr. et une stylis dans la g. Canthare dans le champ g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1047 (17,22 g-22 mm-4 h).
-
33. **STATÈRE EN ARGENT DE LA LIGUE CHALCIDIENNE (MACÉDOINE, C. 379-348 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Apollon lauré à dr.
 Revers : Χ/Α/Λ/ΚΙΔ/ΕΩΝ autour d'une lyre. En dessous : ΕΠΙ ΑΡΙΣΤΟΝΟΣ.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 193 (14,28 g-24 mm-7 h).
-
34. **DRACHME EN ARGENT DE LA LIGUE THESSALIENNE (THESSALIE, C. 395-370 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de la nymphe Larissa (?) vue de trois quarts face à g.
 Revers : ΛΑ/Ρ/ΙΣΑΙ/ΩΝ (circulaire). Cavalier cuirassé et casqué galopant à g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1153 (6,07 g-20 mm-7 h).
-
35. **STATÈRE EN ARGENT D'ALEXANDRE, TYRAN DE PHÈRES (THESSALIE, C. 369-359 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Phéraia Hékaté (?) vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΑΛ/ΕΞΑΝΔΡ[ΕΙΟ]Σ (circulaire). Cavalier cuirassé et casqué galopant à dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1162 (11,77 g-24 mm-1 h).
-
36. **STATÈRE EN ARGENT D'ÉLIS/OLYMPIE (ÉLIDE, C. 421-365 AV. J.-C.)**
 Droit : Aigle juché sur le dos d'un bélier dans un disque protubérant (bouclier ?).
 Revers : F / A (en creux dans les champs g. et dr.). Foudre vertical.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1346 (12,42 g-23 mm-1 h).
-
37. **STATÈRE EN ARGENT D'ÉLIS/OLYMPIE (ÉLIDE, C. 336 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Zeus en haut relief à dr.
 Revers : F / A (dans les champs g. et dr.). Aigle debout à dr. écrasant un serpent dont la tête jaillit dans le champ dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 240 (12,16 g-27 mm-12 h).
-
38. **STATÈRE EN ARGENT DE PHÉNÉE (ARCADIE, C. 360/350-340 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Déméter couronnée d'épis à dr.
 Revers : ΦΕ/ΝΕΩΝ (en dessous). Hermès nu debout de face, la tête à g. Coiffé du pétase, il tient un caducée dans la dr. et porte l'enfant Arkas dans la g. Lettre Θ entre les jambes.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 243 (12,13 g-27 mm-3 h).
-
39. **STATÈRE EN ÉLECTRUM DE CYZIQUE (MYSIE, C. 520-475 AV. J.-C.)**
 Droit : Hélios nu agenouillé à dr. tenant dans chaque main par la bride un cheval dont seul l'avant-corps est visible. Thon en dessous.
 Revers : Carré creux quadripartite.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1448 (15,98 g-19 mm).
-
40. **STATÈRE EN ÉLECTRUM DE LAMPSAQUE (MYSIE, C. 450 AV. J.-C.)**
 Droit : Protomè de Pégase à g. Ξ en dessous, le tout dans une couronne de vigne.
 Revers : Carré creux quadripartite.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 249 (15,21 g-21 mm).
-
41. **TÉTRADRACHME EN ARGENT DE CLAZOMÈNES (IONIE, C. 374-300 AV. J.-C.)**
 Droit : Buste d'Apollon vue de trois quarts face à g.
 Revers : ΚΛΑΖΟΜΕΝΙΟΝ (circulaire). Cygne éployé debout à g., la tête retournée vers la dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1499 (16,33 g-24 mm-6 h).
-
42. **TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MAUSOLE (CARIE, C. 377-353 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête laurée d'Apollon vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΜΑΥΣΣΟΛΛΟ (dans le champ dr.). Zeus Labrandeus debout à dr. Il tient un long sceptre dans la g. et une labrys reposant sur l'épaule dans la dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1540 (16,14 g-26 mm-1 h).

-
43. DIDRACHME EN ARGENT DE PIXODAROS (CARIE, C. 340-334 AV. J.-C.)
 Droit : Tête laurée d'Apollon vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΠΥΞΩΔΑΡΟΥ (dans le champ dr.). Zeus Labrandeus debout à dr. Il tient un long sceptre dans la g. et une labrys reposant sur l'épaule dans la dr.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1542 (6,90 g-21 mm-12 h).
-
44. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE COS (ÎLE DE CARIE, C. 479-410 AV. J.-C.)
 Droit : Discobole nu debout de face armant son lancer, le disque dans la main dr. au-dessus de sa tête.
 Trépiéd dans le champ g.
 Revers : Carré creux quadripartite au centre duquel un crabe.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1548 (16,78 g-25 mm-9 h).
-
45. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHODES (ÎLE DE CARIE, C. 408-394 AV. J.-C.)
 Droit : Tête d'Hélios vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΡΟΔΙΟΝ (dans le champ sup.). Rose vue de profil. Dans le champ g., tige avec bouton et Φ; dans le champ dr., lettre carienne et pecten.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 268 (15,31 g-27 mm-12 h).
-
46. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHODES (ÎLE DE CARIE, C. 400-333 AV. J.-C.)
 Droit : Tête d'Hélios vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΡΟΔΙΟΝ (dans le champ sup.). Rose vue de profil. Dans le champ g., tige avec bouton et Α.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1557 (15,25 g-24 mm-12 h).
-
47. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHODES (ÎLE DE CARIE, 3^E-2^E S. AV. J.-C.)
 Droit : Tête radiée d'Hélios vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΡΟΔΙΟΝ (au-dessus). Rose vue de profil. ΑΜΕΙΝ/ΙΑΣ dans le champ inf. et proue dans le champ g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1560 (13,46 g-28 mm-11 h).
-
48. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE RHODES (ÎLE DE CARIE, 3^E-2^E S. AV. J.-C.)
 Droit : Tête radiée d'Hélios vue de trois quarts face à dr.
 Revers : ΡΟΔΙΟΝ (au-dessus). Rose vue de profil. ΑΜΕΙΝ/ΙΑΣ dans le champ inf. et proue dans le champ g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 269 (13,43 g-29 mm-1 h).
-
49. STATÈRE EN ARGENT DE MALLOS (CILICIE, C. 400-333 AV. J.-C.)
 Droit : ΜΑΛ (dans le champ dr.). Héraclès debout à dr. étranglant dans ses mains le lion de Némée à g. Massue dans le champ g.
 Revers : Grand roi de Perse agenouillé à dr. Il brandit un arc dans la g. et serre une lance dans la dr. Grain d'orge dans le champ g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1594 (10,46 g-23 mm-7 h).
-
50. STATÈRE EN ARGENT DE TARKUMUWA FRAPPÉ À TARSE (CILICIE, C. 378-374 AV. J.-C.)
 Droit : Tête féminine, copiée de l'Aréthuse de Syracuse, vue de trois quarts face à g.
 Revers : Légende en arméén. Tête barbue et casquée (Arès ?) à g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1602 (10,96 g-22 mm-3 h).
-
51. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE SABAKÈS FRAPPÉ EN ÉGYPTE (ÉGYPTE, C. 333 AV. J.-C.)
 Droit : Tête d'Athéna à dr. contremarquée d'une croisette sur la joue.
 Revers : Légende en démotique (dans le champ dr.). Chouette à dr., la tête vue de face. Pousse d'olivier à deux feuilles et une baie dans le champ sup. g.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1787 (17,18 g-28 mm-7 h).
-
52. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE BARKÈ (CYRÉNAÏQUE, C. 435-308 AV. J.-C.)
 Droit : Β/Α/Ρ/Κ/Α/Ι (sur trois lignes, de g. à dr.). Plante de Silphium.
 Revers : Tête d'Ammon vue de face. ΑΚΕ/ΣΙΟΣ (dans le champ inf.).
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1858 (12,90 g-31 mm-5 h).
-
53. STATÈRE EN OR DE LYSIMAQUE (THRACE, C. 306-281 AV. J.-C.)
 Droit : Tête d'Alexandre le Grand ceint des cornes d'Ammon à dr.
 Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ (dans les champs dr. et g.). Athéna assise à g. Elle porte une Niké dans la dr. et fait reposer sa g. sur un bouclier.
 Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 924 (8,55 g-19 mm-11 h).

54. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE LYSIMAQUE (THRACE, C. 306-281 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Alexandre le Grand ceint des cornes d'Ammon à dr. K dans le champ inf.
Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ (dans les champs dr. et g.). Athéna assise à g. Elle porte une Niké dans la dr. et fait reposer sa g. sur un bouclier. Trophée (?) dans le champ intérieur g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 928 (16,77 g-31 mm-12 h).

55. STATÈRE EN OR DE PHILIPPE II (MACÉDOINE, C. 306-281 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Apollon lauré à dr.
Revers : ΦΙΛΙΠΠΟΥ (à l'exergue). Bige au galop à dr. Foudre sous les jambes des chevaux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1027 (8,60 g-19 mm-6 h).

56. STATÈRE EN OR D'ALEXANDRE LE GRAND FRAPPÉ À TYR (MACÉDOINE, C. 306-301 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Athéna casquée à dr.
Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (dans le champ dr.). Niké debout à g. tenant une couronne dans la dr. et une stylis dans la g. Deux monogrammes dans le champ.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1057 (8,62 g-19 mm-3 h).

57. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE DÉMÉTRIOS POLIORCÈTE (MACÉDOINE, C. AV. J.-C.)

Droit : Tête de Démétrios diadémé, portant des cornes.
Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ (dans les champs dr. et g.). Apollon debout nu à dr. Il pose le pied dr. sur un rocher et tient un trident dans la g. Étoile et Δ dans le champ ext. g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1114 (17,01 g-30 mm-12 h).

58. OCTADRACHME EN ARGENT DES BISALTES (MACÉDOINE, C. 510-480 AV. J.-C.)

Droit : ΧΙΣΑΛΤΙΚΩΝ (circulaire). Cheval au pas à dr. tenu par un personnage nu debout à dr. coiffé d'un pétase.
Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 996 (28,45 g-35 mm-7 h).

59. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ATHÈNES (ATTIQUE, C. 540-500 AV. J.-C.)

Droit : Tête casquée d'Athéna à dr., l'oeil globuleux de face.
Revers : [A]ΘΕ (dans le champ dr.). Chouette debout à dr., tête de face.
Deux feuilles et une baie d'olivier en haut à g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1268 (16,89 g-21 mm-12 h).

60. DÉCADRACHME EN ARGENT D'ATHÈNES (ATTIQUE, C. 460 AV. J.-C.)

Droit : Tête casquée d'Athéna à dr.
Revers : ΑΘΕ (dans le champ dr.). Chouette debout de face, les ailes éployées.
Deux feuilles et une baie d'olivier en haut à g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1272 (41,61 g-34 mm-12 h).

61. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ATHÈNES (ATTIQUE, C. 450 AV. J.-C.)

Droit : Tête casquée d'Athéna à dr.
Revers : ΑΘΕ (dans le champ dr.). Chouette debout à dr., tête de face.
Deux feuilles et une baie d'olivier en haut à g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 227 (17,20 g-27 mm-10 h).

62. STATÈRE EN ARGENT D'ÉGINE (ÉGINE, C. 404-350 AV. J.-C.)

Droit : Tortue de terre vue du dessus, la carapace divisée en treize plaques.
Revers : Carré incus divisé en cinq compartiments.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 232 (12,28 g-19 mm).

63. STATÈRE EN ARGENT D'ÉGINE (ÉGINE, C. 350-320 AV. J.-C.)

Droit : Tortue de terre vue du dessus, la carapace divisée en treize plaques.
Revers : Carré incus divisé en cinq compartiments. NI dans les compartiments supérieurs.
Dauphin dans le compartiment de g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1308 (12,25 g-23 mm-7 h).

64. STATÈRE EN ARGENT DE CORINTHE (CORINTHIE, C. 439-431 AV. J.-C.)

Droit : Pégase volant à dr. Lettre Koppa sous le ventre.

Revers : Tête d'Athéna à dr. dans un carré creux. Koppa et croissant dans le champ g.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1311 (8,57 g-21 mm-4 h).

65. STATÈRE EN ARGENT DE CORINTHE (CORINTHIE, C. 415-387 AV. J.-C.)

Droit : Pégase debout à l'arrêt à dr. Lettre Koppa sous le ventre.

Revers : Tête d'Athéna à dr.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1315 (8,45 g-22 mm-4 h).

66. STATÈRE EN ÉLECTRUM DE CYZIQUE (MYSIE, C. 520-475 AV. J.-C.)

Droit : Buste de personnage féminin ailé à g., tenant un thon par la queue dans la g.

Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1445 (16,16 g-19 mm).

67. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE CYZIQUE (MYSIE, C. 405-363 AV. J.-C.)

Droit : ΣΩΤΕΙΡΑ (au-dessus de la tête). Tête de Sôteira couronnée d'épis à g.

Revers : ΚΥ/ΖΙ (dans les champs g. et dr.). Tête de lion tirant la langue à dr. sur un thon.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1451 (15,02 g-25 mm-6 h).

68. STATÈRE EN OR DE LAMPSAQUE (MYSIE, C. 350 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Zeus à g. Sceptre derrière la nuque.

Revers : Protomè de Pégase à dr. dans un carré creux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 250 (8,42 g-19 mm-3 h).

69. STATÈRE EN ÉLECTRUM (IONIE ?, C. 600-550 AV. J.-C.)

Droit : Deux scalps de lion accolés par le haut de la tête.

Revers : Rectangle creux flanqué de deux carrés creux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1495 (14,14 g-19 mm-12 h).

70. STATÈRE EN ÉLECTRUM (IONIE ?, C. 500 AV. J.-C.)

Droit : Cheval bondissant à g.

Revers : Carré creux quadripartite.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1496 (14,14 g-22 mm).

71. DARIQUE EN OR FRAPPÉE À SARDES (LYDIE, C. 400-375 AV. J.-C.)

Droit : Grand roi perse ou héros agenouillé à dr. Il brandit un arc dans la g. et serre une lance dans la dr.

Revers : Carré creux rectangulaire
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 286 (8,31 g-16 mm).

72. STATÈRE EN OR FRAPPÉ PAR CRÉSUS À SARDES (LYDIE, C. 561-546 AV. J.-C.)

Droit : Protomè de lion à dr. affrontant une protomè de taureau à g.

Revers : Deux carrés creux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1569 (8,05 g-17 mm-12 h).

73. HÉMISTATÈRE EN ARGENT FRAPPÉ PAR CRÉSUS À SARDES (LYDIE, C. 561-546 AV. J.-C.)

Droit : Protomè de lion à dr. affrontant une protomè de taureau à g.

Revers : Deux carrés creux.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1570 (5,33 g-17 mm-12 h).

74. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ÉUMÈNE I FRAPPÉ À PERGAME (MYSIE, C. 250 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Philétaire, diadémé et couronné de laurier, à dr.

Revers : ΦΙΛΕΤΑΙΡΟΥ (dans le champ g.). Athéna assise à g. Elle brandit une couronne au-dessus du nom du roi dans la dr. et fait reposer la g. sur un bouclier. Différentes marques de contrôle (feuille de lierre, A et arc) dans le champ.
Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. A. du Chastel 251 (17,13 g-30 mm-1 h).

75. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ÉPHÈSE (IONIE, C. 394-295 AV. J.-C.)

Droit : Ε/Φ (dans les champs g. et dr.). Abeille vue du dessus.

Revers : Protomè de cerf à dr., la tête retournée vers la g. Palmier-dattier dans le champ g.; ΕΓΚΑΙΡΙΟΣ dans le champ dr.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1502 (14,71 g-24 mm-11 h).

76. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ANTIOCHOS I FRAPPÉ À SARDES (LYDIE, C. 281-261 AV. J.-C.)

Droit : Tête diadémée de Séleucos I à dr, ornée de cornes de taureau.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ANTIOXOY (dans les champs dr. et g.). Apollon nu assis à g. sur l'omphalos. Il tient un arc dans la dr. Deux monogrammes dans le champ.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1643 (17,09 g-32 mm-7 h).

77. STATÈRE EN OR DE PTOLÉMÉE I SÔTER FRAPPÉ À ALEXANDRIE (ÉGYPTE, C. 305-285 AV. J.-C.)

Droit : Buste diadémé de Ptolémée I Sôter à dr., l'égide nouée autour du cou.

Revers : ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ / ΒΑΣΙΛΕΩΣ (dans le champ sup.). Quadriges d'éléphants à g. conduit par Alexandre le Grand tenant un foudre dans la dr. Trois monogrammes à l'exergue.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1793 (7,11 g-19 mm-12 h).

78. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE PTOLÉMÉE I SÔTER FRAPPÉ À ALEXANDRIE (ÉGYPTE, C. 305-285 AV. J.-C.)

Droit : Buste diadémé de Ptolémée I Sôter à dr., l'égide nouée autour du cou.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ / ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ (dans les champs dr. et g.). Aigle vu de trois quarts g. debout sur foudre. Monogramme dans le champ int. g.

Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, coll. L. de Hirsch 1800 (14,87 g-29 mm-12 h).



MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL

PIÈCES DE LA BANQUE DE GRÈCE ATHÈNES

EXPOSÉES DANS LA VITRINE 2

P A G E

109

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

- 79. DIDRACHME EN ARGENT DE CALÈS (CAMPANIE, C. 280-268 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Athéna à dr, coiffée du casque corinthien. Derrière la nuque, rameau ; en bas, N.
 Revers : CALENO (à l'exergue). Bige conduit par la Victoire à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 38 (7 g-21 mm-3 h)
-
- 80. DIDRACHME EN ARGENT DE NÉAPOLIS (CAMPANIE, C. 330-320 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête féminine (Parthénope ?) à dr., la chevelure ceinte d'une sphendoné.
 Revers : ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ (à l'exergue). Taureau androcéphale passant à dr., couronné par une Niké volant au-dessus à dr. Ligne de terre.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 53 (7,53 g-21 mm-10 h)
-
- 81. MONNAIE EN BRONZE DE NÉAPOLIS (CAMPANIE, C. 250-200 AV. J.-C.)**
 Droit : III (derrière la nuque). Tête d'Apollon lauré à g. Le tout dans une couronne de lauriers.
 Revers : ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ (à l'exergue). Omphalos couvert de bandelettes et cithare à g.
 Caducée dans le champ g. Grènetis.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 66 (5,25 g-21 mm-12 h)
-
- 82. OBOLE EN ARGENT DE PHISTELIA (CAMPANIE, C. 380-350 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête féminine légèrement tournée à g.
 Revers : Lion à g. sur une ligne de terre perlée. À l'exergue, serpent à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 74 (0,57 g-11 mm-11 h)
-
- 83. OBOLE EN ARGENT DE PHISTELIA (CAMPANIE, C. 380-350 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête féminine légèrement tournée à g.
 Revers : Lion à g. sur une ligne de terre perlée. En haut, astre. À l'exergue, serpent à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 75 (0,53 g-10 mm-3 h)
-
- 84. MONNAIE EN BRONZE D'ARPI (APULIE, C. 380-350 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Zeus lauré à g. Derrière la nuque, foudre.
 Revers : [A]ΡΡΙΑΝΩΝ (à l'exergue). Sanglier de Calydon à dr. En haut, lance à dr.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 86 (6,80 g-21 mm-6 h)
-
- 85. MONNAIE EN BRONZE DE VENUSIA (APULIE, C. 200-89 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Hermès coiffé du pétase à dr. Grènetis.
 Revers : VE (au-dessus). Botte ailée ; S et caducée à g. Cercle linéaire.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 143 (2,10 g-19 mm-12 h)
-
- 86. LITRA EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, C. 510-460 AV. J.-C.)**
 Droit : Pecten. Grènetis.
 Revers : Roue à quatre rayons.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 161 (0,65 g-9 mm)
-
- 87. DIOBOLE EN ARGENT DE TARENTE (CALABRE, IV^E-III^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Athéna à dr., coiffée du casque athénien.
 Revers : Héraclès accroupi à g., combattant le lion de Némée. En haut, A.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 171 (1,17 g-12 mm-3 h)
-
- 88. SIXIÈME DE STATÈRE EN ARGENT DE MÉTAPONTE (LUCANIE, C. 550-480 AV. J.-C.)**
 Droit : MET (en bas à dr.). Epi de blé. Grènetis.
 Revers : Bucrâne incus, orné de bandelettes. Cercle de rayons.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 218 (1,37 g-12 mm-6 h)
-
- 89. DIDRACHME EN ARGENT DE VÉLIA (LUCANIE, 320-278 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Athéna à dr., coiffée du casque athénien à cimier, le timbre orné d'un griffon.
 Sous le cimier A, devant le cou Φ.
 Revers : ΥΕΛΗΤΩΝ (à l'exergue). Lion passant à dr., en haut [I]-Φ de part et d'autre d'un dauphin à dr. Ligne de terre.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 307 (7,28 g-21 mm-12 h)

90. **STATÈRE EN ARGENT DE CROTONE (BRUTTIUM, 550-480 AV. J.-C.)**
 Droit : QRO (à dr.) TON (à l'exergue). Trépied sur ligne de terre perlée ; à g. cigogne debout à dr.
 Revers : Trépied incus.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 335 (7,60-21 mm-2 h)
-
91. **TRIOBOLE EN ARGENT DE CROTONE (BRUTTIUM, V^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : QRO (à g.). Trépied sur ligne de terre ; à dr. symbole indistinct.
 Revers : Poulpe.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 338 (1,23 g-12 mm-3 h)
-
92. **MONNAIE EN BRONZE DE LOCRES (BRUTTIUM, C. 300-268 AV. J.-C.)**
 Droit : IOΣ (à dr.). Tête de Zeus lauré à dr.
 Revers : ΔOK (en haut) ΡΩΝ (en bas). Foudre.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 374 (8,95 g-23 mm-3 h)
-
93. **TÉTRAS EN BRONZE DE RHÉGION (BRUTTIUM, C. 213-FIN DE LA 2^E GUERRE PUNIQUE)**
 Droit : Tête d'Apollon lauré et d'Artémis portant la stéphané à dr., une patère derrière le cou.
 Grènetis.
 Revers : ΠΗΓΙ (à g.) ΝΩΝ (à dr.). Trépied orné sur ligne de terre. Indications de valeur hors flan. Grènetis.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 407 (12,93 g-26 mm-9 h)
-
94. **MONNAIE EN BRONZE D'AITNA (SICILE, APRÈS 210 AV. J.-C.)**
 Droit : Buste d'Apollon radié à dr., une chlamyde sur l'épaule. Grènetis.
 Revers : AITN (à g.) ΑΙΩΝ (à dr.). Guerrier tenant une lance et un bouclier.
 À g. trois globules. Cercle linéaire.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 423 (3,33 g-21 mm-12 h)
-
95. **HÉMILITRON EN BRONZE D'AKRAGAS (SICILE, FIN DU V^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : Tête juvénile du dieu fluvial Akragas à g., cornu et diadémé. Grènetis.
 Revers : Aigle debout à g. sur un chapiteau ionique. A g., crabe, à dr., six globules. Cercle linéaire.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 436 (18,53 g-23 mm-12 h)
-
96. **MONNAIE EN BRONZE D'ALAESA (SICILE, 315-300 AV. J.-C.)**
 Droit : Griffon à g., en bas bâton perlé. Cercle linéaire.
 Revers : KAINON (à l'exergue). Cheval se cambrant à g. sur ligne de sol.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 445 (7,34 g-20 mm-11 h)
-
97. **LITRA EN ARGENT DE CAMARINA (SICILE, 495-484 AV. J.-C.)**
 Droit : Niké ailée volant à g., en bas à g., cygne. Le tout dans une couronne d'olivier.
 Revers : KAMA-PINAION. Athéna armée debout à g., à ses pieds un bouclier. Cercle linéaire.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 457 (0,73 g-14 mm-12 h)
-
98. **HÉMILITRON OU HEXAS EN BRONZE DE HIMÉRA (SICILE, C. 430 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Gorgone de face.
 Revers : Six globules.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 497 (15,52 g-25 mm)
-
99. **TRIAS EN BRONZE DE HIMÉRA (SICILE, C. 430 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Gorgone de face.
 Revers : Trois globules.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 498 (8,75 g-19 mm)
-
100. **MONNAIE EN BRONZE DE MESSANA (SICILE, 343-338 AV. J.-C.)**
 Droit : ΠΙΟΣΕΙ[AN] (à g.). Tête de Poséidon lauré à g.
 Revers : ΜΕ[ΣΣΑ]-ΝΙΩΝ. Trident orné de palmettes, flanqué de deux dauphins.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 533 (16,25 g-25 mm-6 h)
-
101. **MONNAIE EN BRONZE DE MARMETINOI (SICILE, 288-278 AV. J.-C.)**
 Droit : ΑΡΕΩΣ (à dr.). Tête juvénile d'Arès lauré à dr. Grènetis.
 Revers : ΜΑΡΜΕΤΙΝΩΝ (à l'exergue). Taureau chargeant. Ligne de terre. À l'exergue, flèche.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 537 (4,58 g-18 mm-10 h)

- 102. LITRA EN ARGENT DE SÉLINONTE (SICILE, C. 466-415 AV. J.-C.)**
 Droit : Nympe assise sur un rocher à g. tenant un serpent de la main dr. étendue.
 Revers : ΣΕΛΙΝΟΝ (en haut). Taureau androcéphale à dr. Cercle linéaire.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 575 (0,70 g-12 mm-12 h)
-
- 103. DRACHME EN ARGENT DE SYRACUSE (SICILE, 485-479 AV. J.-C.)**
 Droit : Cavalier nu au pas à dr. Ligne de terre. Grènetis.
 Revers : ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête féminine à dr. portant un collier, les cheveux relevés par un diadème.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 583 (4,17 g-15 mm-9 h)
-
- 104. MONNAIE EN BRONZE DE SYRACUSE (SICILE, 440-425 AV. J.-C.)**
 Droit : ΣΥΡΑ (à dr.). Tête féminine à dr., les cheveux relevés sur le sommet de la tête; un dauphin de chaque côté. Cercle linéaire.
 Revers : Poulpe au milieu de trois globules équidistants. Entre les pattes, A.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 600 (4,09 g-11 mm-9 h)
-
- 105. MONNAIE EN BRONZE DE SYRACUSE (SICILE, 288-279 AV. J.-C.)**
 Droit : ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ (à g.). Tête de Korè couronnée d'épis de blé à dr.; à g. grain de blé et point. Grènetis.
 Revers : Bige de chevaux galopant à dr.; en haut, étoile.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 639 (8,80 g-22 mm-3 h)
-
- 106. MONNAIE EN BRONZE DE TAUROMENION (SICILE, FIN IV^E SIÈCLE-275 AV. J.-C.)**
 Droit : ΑΡΧΑΓΕΤΑΣ (à g.). Tête d'Apollon lauré à g. Grènetis.
 Revers : ΤΑΥΡΟΜ (à g.), ΕΝΙΤΑΝ (à dr.). Cithare à six cordes ; en haut, grappe.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 680 (2,73 g-22 mm-5 h)
-
- 107. MONNAIE EN BRONZE DE SARDAIGNE (SARDAIGNE, TÈRE GUERRE PUNIQUE ? 264-238 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Tanit à g., couronnée d'épis de blé et portant boucle d'oreille et collier. Grènetis.
 Revers : Lettres en haut entre trois épis, croissant et globule. Grènetis.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 725 (4,35 g-21 mm-10 h)
-
- 108. MONNAIE EN BRONZE DE PANTICAPÉE (CHERSONÈSE TAURIQUE, V^E-IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Poséidon lauré à dr. Contremarque : tête d'Athéna à dr., coiffée du casque corinthien (250-200 av. J.-C.).
 Revers : ΠΑΝΤΙ (en bas). Proue à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 759 (3,70 g-23 mm-12 h)
-
- 109. MONNAIE EN BRONZE D'OLBIA (SARMATIE, V^E-IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Dauphin.
 Athènes, Banque de Grèce, Baldwin, 17-8-2006, 2 (1,49 g-29 mm)
-
- 110. DRACHME EN ARGENT D'ISTROS (MÉSIE SUPÉRIEURE, IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : Deux têtes juvéniles disposées en tête-bêche.
 Revers : ΙΣΤΡΙΑ (en haut). Aigle marin à g. piquant la tête d'un dauphin.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 799 (5,13 g-18 mm-8 h)
-
- 111. MONNAIE EN BRONZE DE SCYTHIA (VI^E-V^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Flèche.
 Athènes, Banque de Grèce, Baldwin, 17-8-2006, 1 (2,97 g-32 mm)
-
- 112. MONNAIE EN BRONZE D'ABDÈRE (THRACE, C. 240-202 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Apollon lauré à dr.
 Revers : ΕΠΙΣΑΓΟΡ[ΟΥ] (en bas). Griffon couché à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 888 (7,65 g-22 mm-1 h)

113. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE MARONNÉE (THRACE, APRÈS 148 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Dionysos jeune, couronné de lierre, à dr.

Revers : ΔΙΟΝΥΣΟΥ (à dr.) ΣΩΤΗΡΟΣ (à g.) ΜΑΡΩΝΙΤΩΝ (à l'exergue). Dionysos nu, debout de trois quarts à g., tenant une grappe de la dr., deux hastes et une chlamyde de la g.

De part et d'autre, monogrammes.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 969 (16,60 g-32 mm-12 h)

114. HÉMIDRACHME EN ARGENT DU CHERSONÈSE DE THRACE (THRACE, IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : Protomé de lion à dr., la tête à g.

Revers : Surface divisée par un croisillon en quatre segments dont deux, opposés, sont en creux.

En haut –X ; en bas, amphore.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1044 (2,08 g-13 mm-11 h)

115. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE LYSIMAQUE (ROI DE THRACE, 323-281 AV. J.-C.)

Droit : Tête diadémée d'Alexandre le Grand divinisé comme Zeus Ammon. Grènetis.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ (à dr.). Athéna Promachos assise à g., tenant une

Niké ailée sur la dr. et s'appuyant de la g. sur un bouclier.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1113 (16,90 g-30 mm-11 h)

116. TRIOBOLE EN ARGENT DE NÉAPOLIS (MACÉDOINE, C. 530-450 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Gorgone de face.

Revers : Ν-Ε-Α-Π. Tête féminine, les cheveux en chignon; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1236 (1,83 g-14 mm-6 h)

117. MONNAIE EN BRONZE DE TRAGILOS (MACÉDOINE, DÉBUT DU IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Hermès coiffé du pétase à dr.

Revers : Τ (à g.) ΠΑΙΑΙ (en haut). Rose. À dr., croissant.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1362 (4,15 g-16 mm-6 h)

118. MONNAIE EN BRONZE D'OURANOPOLIS (MACÉDOINE, C. 300 AV. J.-C.)

Droit : Astre à huit rayons autour d'un point central. Grènetis.

Revers : ΟΥΡΑΝΙΑ[ΩΝ] (à dr.), ΠΟΛΕΩΣ (à g.). Aphrodite Ourania assise à g., sur le globe du monde, tenant un long sceptre. Au-dessus de la tête, étoile.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1364 (3,20 g-15 mm)

119. DIDRACHME EN ARGENT D'ARCHÉLAOS I^{ER} (ROI DE MACÉDOINE, 413-399 AV. J.-C.)

Droit : Tête virile imberbe à dr., un bandeau dans la chevelure courte.

Revers : ΑΡΧΕ (en haut) ΛΑ (à dr.). Cheval au pas à dr., carré linéaire ; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1366 (10,20 g-23 mm-6 h)

120. DIDRACHME FOURÉ EN ARGENT D'AMYNTAS III (ROI DE MACÉDOINE, 389-383 AV. J.-C.)

Droit : Tête barbue d'Héraclès à dr., coiffé de la léonté.

Revers : ΑΜΥ (en haut) ΝΤ (à dr.). Cheval debout à dr., carré linéaire ; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1371 (9,45 g-20 mm-12 h)

121. STATÈRE EN ARGENT DE PAUSANIAS (ROI DE MACÉDOINE, 395/4-393 AV. J.-C.)

Droit : Tête virile imberbe à dr., un bandeau dans la chevelure courte.

Revers : ΠΑΥ (en haut) ΣΑΝ (à dr.) ΙΑ (en bas). Cheval debout à dr., carré linéaire ; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG ANS 86, (6,87 g-20 mm-12 h)

122. TÉTRADRACHME POSTHUME EN ARGENT DE PHILIPPE II (ROI DE MACÉDOINE, C. 320 AV. J.-C.)

Droit : Tête laurée et barbue de Zeus à dr. Grènetis.

Revers : ΦΙΛΙΠΠ (en haut) ΠΟΥ (à dr.). Jeune éphèbe nu, montant un cheval au pas à dr. et tenant une palme de la dr. En bas, O ; entre les pieds postérieures, bouclier béotien.

Grènetis. Coup de ciseau.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1376 (13,87 g-23 mm-6 h)

- 123. TÉTROBOLE POSTHUME EN ARGENT DE PHILIPPE II (ROI DE MACÉDOINE, c. 320 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête juvénile à dr., ceinte d'un bandeau. Grènetis.
 Revers : ΦΙΛΙΠΠΟΥ (en haut). Cavalier au galop à dr. En bas chapeau et Λ.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1377 (2,57 g-12 mm-1 h)
-
- 124. MONNAIE EN BRONZE DE PHILIPPE II (ROI DE MACÉDOINE, 359-336 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête juvénile, ceinte d'un bandeau à dr. Grènetis.
 Revers : ΦΙΛΙΠΠΟΥ (en haut). Cavalier au galop à dr. En bas, pointe de lance à dr.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1381 (6,69 g-18 mm-12 h)
-
- 125. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE TRANSYLVANIE, IMITATION CELTIQUE D'UN TÉTRADRACHME DE PHILIPPE II (ROI DE MACÉDOINE, 359-336 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête laurée à dr.
 Revers : Cavalier à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1392 (11,48 g-33 mm-3 h)
-
- 126. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE NORICUM, IMITATION CELTIQUE D'UN TÉTRADRACHME DE PHILIPPE II (ROI DE MACÉDOINE, 359-336 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête laurée à g.
 Revers : Cheval à g.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1393 (10,57 g-27 mm-1 h)
-
- 127. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ALEXANDRE III LE GRAND (ROI DE MACÉDOINE, 336-323 AV. J.-C.)**
 Émission de Chios, 270-220 av. J.-C.
 Droit : Tête d'Héraclès à dr., coiffé de la léonté.
 Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (à dr.). Zeus aétrophore assis de trois quarts à g., amphore sur lettre Σ.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1396, Price 2344 (16,90 g-28 mm-12 h)
-
- 128. MONNAIE EN BRONZE D'ALEXANDRE III LE GRAND (ROI DE MACÉDOINE, 336-323 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Héraclès à dr., coiffé de la léonté. Grènetis.
 Revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ entre un goryte en haut et une massue en bas. En bas, K.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1405 (6,54 g-18 mm-12 h)
-
- 129. TÉTRADRACHME EN ARGENT D'ANTIGONE GONATAS (ROI DE MACÉDOINE, 277-239 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Pan à g. et massue à l'arrière, au centre d'un bouclier macédonien.
 Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à g.) ANTIGONΟΥ (à dr.). Athéna Alkidémos debout à g., lançant le foudre de la dr. et tenant un bouclier sur le bras g. levé. En bas à g. casque, à dr. monogramme.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1427 (16,81 g-31 mm-5 h)
-
- 130. TÉTRADRACHME EN ARGENT DE PERSÉE (ROI DE MACÉDOINE, 178-168 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Persée, barbu et diadémé, à dr.
 Revers : ΒΑΣΙ-ΛΕΩΣ (en haut) ΠΕΡ-ΣΕΩΣ (en bas). Aigle, les ailes éployées, de trois quarts à dr., sur foudre ; dans le champ, monogrammes. Entre les pieds de l'aigle, Φ.
 Le tout dans une couronne de chêne.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1459 (14,03 g-31 mm-12 h)
-
- 131. DIDRACHME EN ARGENT D'AINIANES (THESSALIE, 168-146 AV. J.-C.)**
 Droit : Tête d'Athéna à dr., coiffée d'un casque attique à cimier orné d'un quadrigé, d'un rinceau et, au timbre, d'un cheval ailé.
 Revers : [AI]NIANΩ[N] (à g.). ΧΑΡΙΓΕΝ (à g.). Guerrier à g., portant une chlamyde, lançant la fronde à dr.; à l'arrière deux javelots ; à dr., soleil.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1512 (7,41 g-22 mm-12 h)
-
- 132. MONNAIE EN BRONZE D'ECCARA (THESSALIE, IV^E SIÈCLE AV. J.-C.)**
 Droit : Tête de Zeus lauré à g. Grènetis.
 Revers : ΕΚΚΑΡ (à g.) ΠΕΙ (à dr.). Artémis debout à g., le pied dr. levé en arrière, la dr. appuyée sur un javelot.
 Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1522 (1,90 g-14 mm-11 h)

133. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE LAMIA (THESSALIE, C. 400-344 AV. J.-C.)

Droit : Tête juvénile de Dionysos à g., couronné de lierre.

Revers : ΛΑΜΙΕ (à g.) ΩΝ (à dr.). Amphore. En bas, à dr., prochous. En haut feuille de lierre.

Champ concave.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1534 (2,67 g-16 mm-1 h)

134. MONNAIE EN BRONZE DE LARISSA (THESSALIE, 400-344 AV. J.-C.)

Droit : Tête de la nymphe Larissa à dr., les cheveux enroulés. Grènetis.

Revers : ΛΑΡΙΣΣΑ (en haut). Cheval paissant à g., sur une ligne de terre.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1562 (4,02 g-18 mm-2 h)

135. MONNAIE EN BRONZE DE PHALANNA (THESSALIE, 400-344 AV. J.-C.)

Droit : Tête juvénile masculine à dr. Grènetis.

Revers : ΦΑΛΑΝΝΑΙΩΝ (de g. à dr.). Tête de nymphe à dr., les cheveux dans un filet. Champ concave.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1600 (5,51 g-17 mm-12 h)

136. MONNAIE EN BRONZE DE SCOTUSSA (THESSALIE, 364-344 AV. J.-C.)

Droit : Tête de nymphe de trois quarts à dr. Grènetis.

Revers : ΣΚΟΤΟΥΣΑΙΩΝ (de g. à dr.). Cep de vigne avec grappe entre deux feuilles.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1615 (8,17 g-20 mm-1 h)

137. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE TRICCA (THESSALIE, 480-400 AV. J.-C.)

Droit : Héros thessalien nu, domptant une protomé de taureau à dr.; il porte la chlamyde sur l'épaule et le pétase sur la nuque. Grènetis.

Revers : ΤΡΙΠΙ (en bas) ΚΚ (à dr.) Α (en haut). Protomé de cheval bridé bondissant à dr., le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1620 (2,83 g-16 mm-12 h)

138. DOUBLE VICTORIAT EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION THESSALIENNE (THESSALIE, 302-294 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Zeus lauré à dr.

Revers : ΘΕΣΣΑ (à g.), ΛΩΝ (à dr.). Athéna Ithonia debout à dr. dans l'attitude de la Promachos. En haut, ΠΙΥΘ-ΩΝΟ et à l'exergue, ΚΛΕΟΜΑΧΙ, noms des magistrats Python et Kleomachidès.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1639 (5,58 g-23 mm-12 h)

139. VICTORIAT EN ARGENT D'APOLLONIA (ILLYRIE, C. 200-80 AV. J.-C.)

Droit : ΣΙΜΙΑΣ (en haut), ΛΕ (en bas). Vache debout à g., tournant la tête vers son veau, qu'elle allaite. Grènetis.

Revers : ΑΠΙΟΛ (en haut), [ΑΥΤΟ] (à dr.), ΒΟΥ (en bas), ΛΟΥ (à g.). Deux fleurons stylisés à six pétales symétriques depuis trois points, dans un double cadre linéaire à deux compartiments.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1707 (2,93 g-19 mm-3 h)

140. STATÈRE EN ARGENT DE DYRRACHION (ILLYRIE, C. 450-350 AV. J.-C.)

Droit : Vache debout à dr., tournant la tête vers son veau, qu'elle allaite.

Revers : Δ-Υ-Ρ. Deux fleurons stylisés à six longs pétales symétriques depuis trois points, dans un double cadre linéaire à deux compartiments. En bas, massue. Cercle linéaire.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1732 (10,90 g-21 mm-8 h)

141. MONNAIE EN BRONZE DE SKODRA (ILLYRIE, ÉPOQUE DE PHILIPPE V, C. 211-197 AV. J.-C.)

Droit : Bouclier macédonien. Grènetis.

Revers : [Σ]ΚΟΡΑ[Ι]Ν-ΩΝ autour d'un casque macédonien ; le tout dans une couronne.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1753 (2,08 g-12 mm)

142. STATÈRE EN ARGENT DE AMBRAKIA (ÉPIRE, APRÈS 344 AV. J.-C.)

Droit : Pégase volant à g.

Revers : Tête d'Athéna Chalinitis à g. À dr. strigile, en bas, A. Monnaie tréflée.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1762 (8,58 g-21 mm-2 h)

143. DIDRACHME EN ARGENT DU KOINON DES ÉPIROTES (ÉPIRE, 234-168 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Zeus Dodonien à dr. Grènetis.

Revers : ΑΙΠΕΙ (à g.), ΡΩΤΑΝ (à dr.). Aigle debout à g. sur un foudre ; le tout dans une couronne de chêne.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Réna H. Evelpidis 1855 (4,05 g-19 mm-12 h)

144. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION ÉTOLIEENNE (ÉTOLIE, 279-168 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Atalante ou d'Étolie à dr., coiffée de la kausia.

Revers : ΑΙΤΩΛΩΝ (en haut). Sanglier calydonien à dr.; entre les pattes du sanglier Φ, à l'exergue, monogramme et lance à dr.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. SNG Cop. 11 (2,33 g-14 mm-10 h)

145. STATÈRE EN ARGENT DE THÈBES (BÉOTIE, C. 395-338 AV. J.-C., DATATION DU MAGISTRAT DAMOCLÈS, 363-338 AV. J.-C.)

Droit : Bouclier béotien de face.

Revers : ΔΑ-ΜΟ / Κ-Λ. Amphore, en haut, massue.

Athènes, Banque de Grèce, Baldwin 17-8-2006, 3, ex BCD 6241 (12,36 g-21 mm)

146. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION BÉOTIENNE (BÉOTIE, C. 338-315 AV. J.-C.)

Droit : Bouclier béotien de face.

Revers : ΒΟ (à g.), Ι (à dr.). Canthare, au-dessus massue, en bas à dr. croissant.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 176 (2,46 g-15 mm)

147. TÉTROBOLE EN ARGENT D'ISTIAIA (EUBÉE, C. 340-330 AV. J.-C.)

Droit : Tête de la nymphe Istiaia à dr., coiffée d'une couronne de vigne.

Revers : [Ι]ΣΤ-ΙΑΙ (en bas). La nymphe Istiaia assise à dr. sur une proue de bateau, orné d'un voile et tenant un apulstre.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. BMC 8, 24-25 (2,43 g-15 mm-3 h)

148. HÉMIOBOLE EN ARGENT D'ATHÈNES (ATTIQUE, V^e SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Athéna casquée à dr.

Revers : ΑΘΕ (à dr.). Chouette debout à dr., la tête de face ; à g. branche d'olivier ; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 59-61 (0,33 g-7 mm-3 h)

149. HÉMIDRACHME EN ARGENT DE SICYONE (PÉLOPONNÈSE, C. 430-390 AV. J.-C.)

Droit : Chimère debout à g. Ligne de terre.

Revers : Colombe volant à g., dans une couronne de laurier.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. BMC 10, 76 (2,76 g-15 mm-3 h)

150. TRIOBOLE EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION ACHÉENNE, ÉLIS (ACHAÏE, C. 191 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Zeus barbu et lauré à dr. Grènetis.

Revers : Monogramme de la confédération achéenne ; lettres indiquant la cité émettrice, Élis, ΕΛ (à g.), digamma (à dr.) ; monogrammes en haut et en bas ; en bas, foudre ; le tout dans une couronne de lauriers.

Athènes, Banque de Grèce, Baldwin 17-8-2006,4, SNG Cop. 309 (2,17 g-16 mm-6 h)

151. TRIOBOLE EN ARGENT DE LA CONFÉDÉRATION ACHÉENNE, PATRAE (ACHAÏE, 280 AV. J.-C.)

Droit : Tête de Zeus barbu et lauré à dr.

Revers : Monogramme de la confédération achéenne, lettres indiquant la cité émettrice, Patrae, Ξ (à g.), ΠΑ (à dr.) ; monogramme en haut ; le tout dans une couronne de lauriers.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 252 (2,27 g-15 mm-3 h)

152. CISTOPHORE EN ARGENT D'EPHÈSE (IONIE, 189-1ER SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : Ciste mystique entrouverte de laquelle s'échappe un serpent ; le tout dans une couronne de lierre.

Revers : ΕΦΕ (à g.). Deux serpents enroulés, entre eux, un carquois. À dr., statue de culte du temple d'Artémis d'Ephèse.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. BMC p. 63-64, 150-152 (12,46 g-30 mm-12 h)

153. TRIHEMIOBOLE EN ARGENT DE MILET (IONIE, C. 480-450 AV. J.-C.)

Droit : Protomé de lion à g.

Revers : Fleuron à quatre pétales dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 954-955 (0,99 g-9 mm)

154. MONNAIE EN BRONZE DE SMYRNE (IONIE, APRÈS 280 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Apollon lauré à dr.

Revers : ΣΜΥΡΝΑΙΩΝ (à g.) ΕΡΜΟΚΛΗΣ / ΠΥΘΕΟΥ (à dr.). Homère assis à g., tenant un papyrus et portant la main dr. vers le menton.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, BMC 246, 103 (9,95 g-20 mm-12 h)

155. STATÈRE EN ÉLECTRUM DE CHIOS (ÎLE D'IONIE, C. 500 AV. J.-C.)

Droit : Sphinx assise à dr.

Revers : Carré incus.

Athènes, Banque de Grèce, CNG 1997, 1, ex NFA, XX, (1988), n. 733 ; Baldwin 1 (14,12 g-19 mm)

156. MONNAIE EN BRONZE DE SAMOS (IONIE, 390-190 AV. J.-C.)

Droit : Tête de lion de face. Grènetis.

Revers : [Σ]ΑΜΙΩΝ (à g.). Protomé de vache à dr. Grènetis.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, Barron, pl. XXXI, 12 (11,06 g-20 mm-12 h)

157. DRACHME EN ARGENT DE CNIDE (CARIE, 300-190 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'Aphrodite à dr., les cheveux ramassés derrière la tête.

Revers : [Α]ΓΑΘΟΦΑΝΗΣ (en bas). Protomé de lion à dr.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. BMC 91, 45 (3,19 g-15 mm-6 h)

158. DRACHME EN ARGENT DE MASIKYTÈS (LYCIE, 168-81 AV. J.-C.)

Droit : Λ[Y] (à g.). Tête d'Apollon lauré à dr.

Revers : M-A de part et d'autre d'une lyre ; à dr. caducée ; le tout dans un carré creux.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 81-83 (1,69 g-15 mm-12 h)

159. MONNAIE EN BRONZE D'ICONION (LYCAONIE, I^{ER} SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : Buste de Persée à dr., vu de trois quarts en arrière, coiffé du bonnet phrygien, à l'épaule g., harpé et gorgoneion.

Revers : ΕΙΚΟΝΙΩΝ (à g.), ΜΕΝΕΔ[ΗΜ] / ΤΙΜΟΘΕ[ΟΥ] (à dr.). Zeus assis à g., tenant le foudre et un sceptre.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG France 3, 2268-2270 (5,08 g-21 mm-1 h)

160. STATÈRE EN ARGENT DE TARSE DE MAZAIOS (SATRAPE PERSE DE CILICIE, 361-334 AV. J.-C.)

Droit : Légende en araméen (à dr.) Baaltar habillé d'un himation, le torse nu de face, assis à g. sur un diphtros, tenant de la main dr. un aigle, un épi de blé et une vigne, et de la g. un sceptre. Grènetis.

Revers : Légende en araméen (en haut). Lion attaquant un taureau à g.

Au-dessous, monogrammes. Cercle linéaire. Monnaie cisaillée.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 310 (10,89 g-24 mm-9 h)

161. MONNAIE EN BRONZE DE PESSINUS (GALATIE, II^E SIÈCLE AV. J.-C.)

Droit : D-C (à g.). Tête d'Héraclès à dr., la massue derrière l'épaule. Grènetis.

Revers : Lion avançant à dr., sur une ligne de sol ; en haut B, à l'exergue, monogrammes. Grènetis.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, cf. SNG von Aulock 6205 (7,48 g-21 mm-12 h)

162. OBOLE EN ARGENT D'ARADOS (PHÉNICIE, C. 400-350 AV. J.-C.)

Droit : Tête d'un dieu barbu et lauré, à dr.

Revers : Légende phénicienne (en haut). Bateau à dr., au-dessous, deux lignes de vagues.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, SNG Cop. 19-22 (0,78 g-9 mm-1 h)

163. MONNAIE EN BRONZE DE PTOLÉMÉE II PHILADELPHOS (ROI D'ÉGYPTE, 285-246 AV. J.-C.). ÉMISSION DE PTOLÉMAÏS, 271-246 AV. J.-C.

Droit : Tête diadémée du roi à dr. Grènetis.

Revers : ΒΑΣΙΛΕΩΣ (à dr.), ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ (à g.). Aigle debout, de trois quarts à g., sur un foudre ; dans le champ g., trépied. Grènetis.

Athènes, Banque de Grèce, coll. Nikolaos Petsalis, Svoronos, p. 118, 791, pl. XXV, 21 (11,59 g-24 mm-12 h)

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

CATALOGUE DE L'EXPOSITION DE LA BCL

PIÈCES DU MUSÉE NATIONAL
D'HISTOIRE ET D'ART, LUXEMBOURG
EXPOSÉES DANS LA VITRINE 3

P A G E

119

MONNAIES GRECQUES – MONNAIES CELTES

164-1. STATÈRE EN OR DE PHILIPPE II DE MACÉDOINE, FRAPPÉ SOUS PHILIPPE III ARRHIÉE (323-317 AV. J.-C.) DANS L'ATELIER DE LAMPSAQUE EN ASIE MINEURE.

Droit : Tête d'Apollon ornée d'une couronne de laurier
Revers : Bige conduit par un aurige tenant un fouet ; en dessous tête d'Hélios, symbole de l'atelier, dans l'exergue inscription grecque ΦΙΛΙΠΠΟΥ (PHILIPPOU (=monnaie de Philippe))
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2004-074 (8,55 g, 18 mm)

164-2. COPIE « TRÉVIRE » DU STATÈRE PRÉCÉDENT DE PHILIPPE II DE MACÉDOINE (No. 1), 3^e siècle avant J.-C. Provenance : Hesperange.

Droit : Assez proche de l'original, le champ étant un peu plus rempli
Revers : Représentation moins précise que l'original dans les détails, ajout d'un certain nombre de points autour de l'aurige, tête humaine intégrée dans l'image, légende erronée : () INPIIIY
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1984-239 (8,28 g, 18 mm)

164-3. COPIE « TRÉVIRE » DU STATÈRE PRÉCÉDENT DE PHILIPPE II DE MACÉDOINE 3^e siècle avant J.-C. Provenance : trouvé en 1854 à Roedgen (commune de Reckange-sur-Mess)

Droit : Très stylisé, la tête d'Apollon est à peine reconnaissable.
Revers : Représentation beaucoup moins précise, petit points devant l'aurige, la jambe de cheval avec la tête humaine intégrée dans l'image.
Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1770, (8,05 g, 22,3 mm),
Lit. : Weiller FMRL I, 453; 302.

165-1. « STATÈRE PHILIPPE » SANS PROVENANCE, TYPE LT 3614

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1769, (7,96 g, 18 mm)

165-2. « HÉMI-STATÈRES PHILIPPE » EN OR, POIDS THÉORIQUE DE STATÈRE ASSEZ PROCHE DU STATÈRE DE HESPERANGE.

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1777-1778, (4,13 g-13,5 mm)
Lit. : L. Reding, R. Weiller Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 23-25, No. 23-24

165-3. QUART DE STATÈRE PRÉCOCE

Luxembourg, Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1996, (2,04 g, 12 mm)
Lit. : Reding/Weiller 40

166-1. STATÈRE EN OR PÂLE AU TYPE ARMORICAIN, AU PERSONNAGE AILÉ, TYPE SCHEERS 16

Droit : Tête laurée à droite, les cheveux rangés en mèches symétriques
Revers : Cheval androcéphale à gauche, conduit par un aurige qui tient à une corde un vexillum rectangulaire devant le cheval ; en dessous un personnage ailé agenouillé ; le char est réduit à un ovale de huit perles. Le flan est abîmé en deux endroits, droit bombé, revers plat.
Provient de la collection de la Fontaine. Luxembourg.
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1825, (5,54 g, 22 mm).
Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 25, No. 25

166-2. QUART DE STATÈRE EN OR DU TYPE ARMORICAIN AU PERSONNAGE AILÉ, SCHEERS 16

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1833, (1,78 g, 13 mm).
Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 25, No. 26

166-3. QUART DE STATÈRE EN OR PÂLE À LA LYRE, SCHEERS 18

Droit : Chevelure légèrement arrangée de façon différente que le type Scheers 16.
Revers : L'aurige est dissous en quelques lignes, sous le cheval se trouve une lyre couchée à droite. Derrière le cheval traces de rosette.
Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1865, (1,44 g, 14,8 mm).
Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 31, No. 34

167. QUART DE STATÈRE EN OR JAUNE, À LA TÊTE CORNUE, SCHEERS 17

Droit : Tête humaine ornée d'une corne à droite, une volute sort de la bouche.

Revers : Cheval androcéphale à gauche, conduit par un aurige, sous le cheval un élément stylisé, une boîte rectangulaire, dotée d'une sorte de poignée.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1873, (1,46 g, 12,4 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 26, No. 27

168. QUART DE STATÈRE, TYPE À L'ÉTOILE, VARIANTE À LA PETITE TÊTE, SCHEERS 19 VAR.

Droit : Petite tête placée dans un cercle perlé.

Revers : Cheval à gauche, au-dessus étoile ornée, en dessous lyre.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 481, („trouvée dans le Luxembourg“ (1,76 g, 11,7 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 33, No. 38

169-2. STATÈRE EN OR DU TYPE DE HALTINNE, SCHEERS 21, LT 8835

Droit : Tête à gauche portant une couronne de laurier et une chevelure monumentale surmontée de trois volutes.

Revers : Cheval mince élané à gauche, tête démesurée, le char est réduit à une petite roue attachée au cheval et la ligne courbée terminée par une croix est ce qui reste de l'aurige.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 481, („trouvée dans le Luxembourg“ (7,37 g, 23,9 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 21, No. 18

169-1 ET 169-3. DEUX QUART DE STATÈRE EN OR DU TYPE DE HALTINNE, SCHEERS 21

Un exemplaire tête à gauche, l'autre à droite.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 489-490, provenance inconnue (1,72 g/15,1 mm et 1,86 g /15 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 22, No. 19-20

170. TRÉSOR DE HAGEN-KLEINBETTINGEN, 1940-45. DÉBUT DU II^E SIÈCLE AVANT J.-C.

- 1 statère en or des Bellovaci LT 7878.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1975-131/2, (7,92 g, 24 mm)

- 2 statères en or des Atrebates LT 8588 var.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1975-131/3-4 (collection Marx) (7,84 g / 7,92 g, 23 mm)

Lit. : FMRL I, p. 366, no 157, 1-3.

171. OBOLE EN ARGENT « DE MARSEILLE », TYPE À LA ROUE, LT 580

Droit : Tête à gauche.

Revers : Lettres M A dans les rayons d'une roue.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1969, (0,55 g, 9 mm)

172. DRACHME EN ARGENT D'ALEXANDRE III LE GRAND (336-323), ROI DE MACÉDOINE, FRAPPÉE VERS 310-301 À « KOLOPHON » IONIE

Droit : Tête d'Héraclès à droite, couverte de la léonté.

Revers : Zeus assis à gauche, légende ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ

Un type similaire frappé à Cardia (Thrace) en 336-309 a été trouvé à Luxembourg, Kapenacker (commune de Grevenmacher)

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, 235, Inv. 1985-183, (4,27 g, 18 mm)

Lit. : SNG, Greece II, The Alpha Bank Collection, Athens 200, n° 619

173. MONNAIE EN ARGENT, TYPE AU PERSONNAGE ASSIS, LT 9383, SCHEERS 55

Droit : Personnage très stylisé assis à gauche et tournant la tête en arrière. Un « arbre » sort du ventre de la figure, sous le personnage un serpent.

Revers : Cheval stylisé formé de globules à gauche.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1991-58/1904 (Bastendorf) (1,70 g, 13 mm)

174. MONNAIE EN ARGENT, TYPE AU NEZ ANGULAIRE, LT 9401, SCHEERS 54

Droit : Tête à gauche. Le nez continue en ligne angulaire sur la tête, œil et lèvres en point globuleux, deux S en forme de cheveux.

Revers : Cheval stylisé formé de globules à gauche.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 789 (1,89 g, 13 mm)

175. POTIN, TYPE AU CHEVAL, LT 8133

Droit : Guerrier marchant à droite. Très grande tête circulaire. Les cheveux sont rassemblés en une queue tressée, flottante. De la main gauche, le guerrier tient un arc, de la main droite un bouclier.

Revers : Cheval, la bouche largement ouverte, courant à gauche. Sous le cheval un anneau.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 932 (4,54 g, 19 mm)

176. POTIN, TYPE AUX SANGLIERS AFFRONTÉS, LT 7465

Droit : Deux animaux debout, s'affrontant. Au milieu et autour des annelets

Revers : Deux sangliers à crinière haute s'affrontent. Cercles centrés entre les animaux.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-77/554, Titelberg, (5,66 g, 19 mm)

177. POTIN, TYPE AUX CHEVEUX HÉRISÉS, LT8445

Droit : Buste lauré, aux cheveux hérissés, à droite.

Revers : Sanglier debout à gauche, les écoutes dressées, avec une crinière haute allant de la tête à la queue

Musée National d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 1491 (4,19 g, 20 mm)

178-1. STATÈRE ANÉPIGRAPHE EN OR, TYPE À L'ŒIL, SCHEERS 30, CLASSE I

Droit : Grand œil angulaire de profil, tourné à droite. En haut et en bas un certain nombre de lignes et de globules. L'iris est formé d'un anneau centré, rattaché vers la droite par deux lignes concaves à une ligne placée verticalement.

Revers : Cheval stylisé à gauche. L'haleine en fines perles devant le cheval contourne un astre à huit rayons. Au-dessus du cheval un ornement en V et des étoiles. En-dessous, un anneau centré entouré d'un cercle perlé.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 401, (6,09 g, 17,5 mm)

Lit. : Reding/Weiller 1

178-2. STATÈRE ANÉPIGRAPHE EN OR, TYPE À L'ŒIL, SCHEERS 30, CLASSE IV

Droit : L'œil est semblable au précédent, mais l'iris est formé d'un point entouré de deux cercles concentriques auquel est attachée une ligne terminée par un globule, devant l'iris quatre étoiles.

Revers : Cheval à corps fin, bridé à gauche, conduit par une rêne et trois globules (= restes du cavalier).

En-dessous et devant le cheval cercles concentriques.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 9, (6,10 g, 17,6 mm)

Lit. : Reding/Weiller 9

180. STATÈRE TYPE À L'ŒIL AVEC LA LÉGENDE POTTINA, SCHEERS 30 CLASSE V

Droit : Caractéristique est la roue à moyeu et à huit rayons qui remplace l'iris et qui est insérée dans un décor perlé en forme de Y.

Revers : Étalon se cabrant à gauche, à l'exergue, dans une cartouche se trouve la légende POTTINA

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 469, (5,55 g, 17 mm)

Lit. : L. Reding, R. Weiller, Catalogue des monnaies d'or antiques. Musée d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles (Luxembourg 1968) 19, No. 13

181. STATÈRE EN OR ROUGE DU TYPE À L'ŒIL AVEC LA LÉGENDE ARDA, SCHEERS 30 CLASSE VI

Droit : Œil angulaire de profil,

Revers : Cheval disproportionné, marchant à gauche. Sous le ventre astre dans un cercle perlé.

En-dessous légende grecque (?) ΑΡΔΑ.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-055/001, (provenance : Hellange) (5,50 g, 17 mm)

182-1. MONNAIE EN ARGENT ARDA AU BUSTE CASQUÉ, REDING 4

Droit : Buste casqué, cuirassé et ailé à droite. Devant le buste, la légende périphérique ARDA.

En-dessous, la légende originale REX IVBA est encore visible.

Revers : Cavalier à droite, tenant les rênes de la main gauche et levant le bras droit. Le cheval se cabre.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 9 prov. inconnue, (1,65 g , 13,7 mm)

182-2. MONNAIE EN ARGENT ARDA AU BUSTE DE FEMME, REDING 5

Droit : Buste de femme à droite, nez angulaire, cheveux peignés. Devant la face, la légende ARDA rétrograde.

Revers : Cavalier à droite, dont les jambes sont visibles sous le cheval en trot. Au-dessous la légende ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 17, collection Erpelding (1,61 g, 12 mm)

183. MONNAIE EN BRONZE, ARDA TYPE AU GLOBULES, SCHEERS 30A

Droit : Tête très stylisée et mal-lisible à droite, nez angulaire, la face séparée des cheveux par un canal peu profond. Devant la face la légende ARDA

Revers : Cavalier se penchant légèrement en arrière, galopant à droite. Entre les jambes du cheval et devant un globule. Sous le cheval la légende périphérique ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2003-77/263, (4,46 g , dm 17 mm sans attaques)

184-1. DENIER EN ARGENT DE TERENTIVS VARRO, FRAPPÉ VERS 49 EN ESPAGNE

(prototype monnaie en bronze ARDA au cavalier)

Droit : Tête de Jupiter Terminalis avec diadème à droite, VARRO PRO Q.

Revers : Dauphin, sceptre et aigle, MAGN PRO COS

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 558, (3,68 g , 17 mm)

Lit. : RRC 1033, R. Weiller, Catalogue des monnaies de la république romaine (1969) 588.

184-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU CAVALIER, SCHEERS 30A III

Droit : Buste d'homme âgé, barbu à droite. Légende périphérique ARDA, à lire de l'extérieur.

Revers : Cavalier à manteau flottant, se penche légèrement en arrière, chevauchant à droite.

Le cheval marche au pas.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG A 41, Tetelbiërg fouille 1971 (3,40 g , 16,8 mm)

185-1. DENIER EN ARGENT DE L. ROSCVS FABIATVS, FRAPPÉ EN 58 À ROME

Droit : Tête de Junon Sospita à droite, L. ROSCI

Revers : Vierge donnant à manger à un serpent, dans l'exergue FABATI

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 521, coll. De la Fontaine (3,98 g, 17 mm)

Lit. : R. Weiller, Catalogue des monnaies de la république romaine (1969) 521.

185-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU PROFIL ALLONGÉ, SCHEERS 30A III

Droit : Tête d'homme, au profil allongé. Un canal vertical très marqué divise la tête en deux parties, côté face et côté cheveux. Devant la tête la légende périphérique ARDA.

Revers : Cheval galopant à droite, à la cuisse et poitrine accentuées. Devant le cheval un grand S à l'envers, entre les jambes un grand X nettement marqués.

Sur le cheval, légende périphérique ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 97

Titelberg, collection Brenner 1959-45 (2,96 g , 14,3 mm)

185-3. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU PROFIL ARRONDI, SCHEERS 30A IV

Droit : Tête d'homme au profil arrondi, à droite. Les cheveux sont courts et ondulés.

Nez aquilin, l'œil vu de face est assez grand et formé par un cercle centré.

Devant la face la légende périphérique ARDA, à lire de l'extérieur.

Revers : Cheval galopant à droite, semblable au type précédent.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 210, collection Niedercorn 1969-45,

(1,82 g, 15,5 mm)

186-1. DENIER EN ARGENT DE C. JVLIVS CAESAR, FRAPPÉ EN 47-46 AV. J.-C. EN AFRIQUE, (prototype de la monnaie en bronze de type ARDA au taureau, 2 ex. trouvés au Titelberg)

Droit : Tête de Venus avec diadème à droite.

Revers : Enée portant son père Anchise et une statue dans sa main droite. À droite la légende CAESAR

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 17 (collection Graf, trouvé à Trèves (3,74 g , 17 mm)

Lit. : RRC 1013, R. Weiller, Catalogue des monnaies de la République romaine. Luxembourg 1969, p.56, no 716.

186-2. MONNAIE EN BRONZE, ARDA AU TAUREAU, SCHEERS 30A V

Droit : Tête de femme. La chevelure épaisse est nouée dans la nuque en petit chignon
 Revers : Taureau debout à droite. La tête est vue de face. Sous le taureau un petit animal.
 Sur le taureau la légende ARDA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 303, coll. Muller, (2,08 g, 14 mm)

187-1. DENIER EN ARGENT DE C. JULIUS CAESAR, ATELIER ITINÉRANT, FRAPPÉ EN 48-47 AV. J.-C., (PROTOTYPE DE LA MONNAIE EN BRONZE DE TYPE HIRTIVS)

Droit : Éléphant à droite, en dessous CAESAR

Revers : Insignes du souverain pontificat : simpule, aspersoir, hache, bonnet de flamme.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML 577, (3,72 g, 18 mm)

Lit. : RRC 1006, R. Weiller, Catalogue des monnaies de la République romaine (1969) 577

187-2. MONNAIE EN BRONZE, TYPE HIRTIVS À L'ÉLÉPHANT, SCHEERS 162 I

Droit : Éléphant à droite. La trompe, marquée par des petits points, est recourbée sur la tête et se termine en anneau. Les jambes sont des segments superposés.

En dessous la légende A HIRTIVS, se lisant de l'extérieur.

Revers : Insignes du souverain pontificat : simpule, aspersoir, hache, bonnet de flamme.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 1999-19/48

(Titelberg, collection Niedercorn, suppl.) (3,16 g, 16 mm)

187-3. MONNAIE EN BRONZE, TYPE CARINAS À L'ÉLÉPHANT

Droit : Éléphant à droite. La trompe, marquée par des petits points, est recourbée sur la tête et se termine en anneau. Les jambes sont des segments superposés.

En dessous la légende SARINAC = Carinas rétrograde.

Revers : Insignes du souverain pontificat : simpule, aspersoir, hache, bonnet de flamme.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 505, collection Louis 1969-48,

(2,58 g, 17,7 mm)

188. MOULES MONÉTAIRES AVEC FLANS EN BRONZE**189-1. FLAN MONÉTAIRE EN OR**

5,50 g, 13 mm, correspondant à une frappe du statère POTTINA.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv.

Lit. : R. Weiller, Les techniques de fabrication employées dans l'atelier monétaire de l'oppidum trévire du Tetelberg (Grand Duché de Luxembourg). Actes du 9^e Congrès international de numismatique.

Louvain-La-Neuve (1982) 625-632, p. 629 et Pl. 71,4.

189-2. FLAN MONÉTAIRE EN OR

1,77 g, 9 mm, correspondant au type d'un quart de statère.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CML B1

Lit. : R. Weiller, Les techniques de fabrication employées dans l'atelier monétaire de l'oppidum trévire du Tetelberg (Grand Duché de Luxembourg). Actes du 9^e Congrès international de numismatique.

Louvain-La-Neuve (1982) 625-632, p. 629 et Pl. 71,10.

190-1. QUADRANS EN BRONZE D'AUGUSTE (PROTOTYPE QUADRANS GERMANVS INDVTILLI L) RIC 358

Droit : Tête nue d'Auguste à droite. Derrière la tête IMP ; devant la face CAESAR.

Revers : Taureau cornupète à gauche. La patte antérieure droite est relevée au-dessus de la tête courbée.

Sur le taureau la légende AUGUSTUS. Dans l'exergue, légende DIVI.F.

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. 2000-130A/598, Titelberg, collection Flammang, (2,81 g, 17 mm)

190-2. QUADRANS EN BRONZE, TYPE GERMANVS INDVTILLI L

Droit : Buste romanisé, lauré, à droite. Les cheveux sont rassemblés dans la nuque en une grande boucle.

Revers : Taureau marchant à gauche. La tête est vue de face. La patte antérieure gauche est repliée.

Au-dessus du taureau, la légende horizontale GERMANVS.

Au-dessous du taureau dans l'exergue la légende INDVTILLI L

Musée national d'Histoire et d'Art, Cabinet des Médailles, Inv. CMLG 667, Titelberg- fouilles 1968, (2,24 g, 19,3 mm)

